

Négociations directes
entre Palestiniens et Israéliens

Scepticisme

Des responsables et observateurs israéliens et palestiniens se sont montrés sceptiques hier, au lendemain de l'annonce d'une reprise en septembre des négociations de paix directes, estimant qu'elles s'annoncent fragiles en raison notamment de la question de la colonisation.

P.5

Iran

Démarrage de la centrale nucléaire de Bouchehr

L'Iran a lancé hier sa première centrale nucléaire construite par la Russie à Bouchehr (sud), en dépit des sanctions internationales contre son programme nucléaire soupçonné de dissimuler des visées militaires. Les opérations de chargement du combustible dans le réacteur ont commencé hier matin, en présence du vice-président Ali Akbar Salehi, chef du programme nucléaire iranien, et de Sergueï Kirienko, chef de l'agence nucléaire russe Rosatom qui a dirigé la construction de la centrale.

P.5



Le Temps

Quotidien indépendant

Tunis - Dimanche 22 Août 2010 -
12 Ramadan 1431 -
N°: 12.037/36^{ème} année -
Prix 600 millimes - e-mail:
redaction@letemps.com.tn

Le couffin de la ménagère
«Poires rouges»

P.2



Télé-Ramadan
«L'Avenue de la liberté» revisitée

P.3



Téléphonie
Invasion du cinéma
et de la télé par le portable

P.3



Consommation - Qualité des produits vendus sur le marché

“Lacunes à divers degrés”

selon le constat de l'Administration



Les résultats enregistrés par les opérations de contrôle de la qualité des divers produits vendus sur le marché tunisien, durant l'été et les 10 premiers jours du mois de Ramadan, ont mis en évidence l'existence de lacunes à tous les niveaux au stade de la production et de la distribution.

Un point de presse a été tenu, hier, à ce sujet, au ministère du Commerce et de l'Artisanat, par M. Ilyès Ben Amor, directeur du contrôle de la qualité et de la protection du Consommateur. Les documents distribués aux journalistes concernant le contrôle de la qualité des produits en vente sur le marché font état d'un manquement aux règlements généralisés à divers degrés de la part des différentes unités de production inspectées ainsi qu'au niveau de la distribution.

P.2

Championnat (3ème J)

Les favoris se contentent du minimum



Ph. Dugui

Pour l'Etoile, trois points et c'est tout

Michael s'en prend à Kanzari : conseil de discipline !



Ph. Ben Brahim

PP. 20-21-22

ST-CA :
Transaction Zaïri

Première tranche de 65 mille dinars du reliquat dû au Stade Tunisien

«Pas honoré» selon les Stadistes, «honoré avec preuve» selon les Clubistes

L'éditorial

David et Goliath dans des rôles inversés

Un mauvais arrangement vaut-il mieux qu'une «bonne guerre»? Mais un arrangement inégal ne serait-il pas une espèce de bombe à retardement?

Peut-être, sans doute acculé, Abbès est en train de mesurer l'ampleur de sa solitude face à une machine diplomatique qui broie, plus sauvagement que la machine de guerre! Et cela fait plus d'un demi-siècle que cela dure;

Après avoir rampé, massacré et déplacé des pans entiers de la population palestinienne à coups de spoliations, de faits accomplis, d'impératif expansionniste. Voilà qu'en 2010, les Palestiniens en sont encore à devoir s'accommoder d'une «caricature d'Etat», selon la formule même de l'opposition de gauche israélienne Meretz. Pour sa part, le Quartette particulièrement absent durant les vingt derniers mois qu'aura duré la suspension des négociations, sort de sa réserve insistant encore plus sur la reprise des négociations directes;

Que demandent au préalable les Palestiniens? Rien qu'Israël ne puisse consentir: à savoir le gel des colonisations et la démolition des maisons bâties par les Israéliens à Jérusalem-Est, désormais, annexé.

Que demandent les Israéliens? Plutôt, qu'exigent-ils? Un «Etat» (un Etat?) palestinien démilitarisé avec une police légère et une présence israélienne entre la Cisjordanie et la Jordanie, histoire de s'interposer et de diviser les Palestiniens. Rien de moins!

Face à un tableau si contrasté que peuvent espérer les Palestiniens? Obama qui périclité dans les sondages, espère rebondir grâce à ces négociations. Netanyahu inverse les rôles historiques de Goliath et David. Quant à Abbès, on le somme de tendre la joue gauche...

Raouf KHALSI

Météo

Baisse attendue de la température, à partir d'aujourd'hui

Une baisse de la température est attendue, à partir d'aujourd'hui, dimanche 22 août 2010, annonce un communiqué publié, hier, par l'Institut National de la Météorologie (INM).

L'INM rappelle les vagues de chaleur que l'ensemble des régions ont connu, depuis jeudi 19 août 2010, en raison de l'arrivée d'un air chaud et sec d'origine saharienne.

Les pics de température ont été particulièrement enregistrés, au cours de la journée du vendredi 20 août, dépassant les niveaux habituels du mois d'août, lesquels varient, généralement, entre 30 et 34 degrés dans les régions côtières et entre 35 et 39 degrés à l'intérieur du pays.

Les températures maximales ont atteint, vendredi, 41 degrés dans le grand Tunis, 42 degrés à Bizerte, Sidi Bouzid, Siliana, Tozeur et Kébili, 43 degrés au Kef, Zaghuan et Kairoun et 46 degrés à Béja et Jendouba, avec coups de sirocco dans la plupart des régions.

Il convient de souligner que ces températures ne dépassent pas les niveaux records enregistrés durant le mois d'août dans plusieurs régions.

Pour mémoire, ceux-ci ont atteint 46,8 degrés en 1982 à Tunis, 48,2 degrés en 1999 à Jendouba, 47 degrés en 1957 au Kef et 48 degrés en 1960 à Kairouan.

Clin d'œil

Feuilletons «saucissonnés»!

Nos télévisions ont battu tous les records: la pub marche incroyablement fort!

Certes les feuilletons coûtent les yeux de la tête, et la pub en est la seule recette.

Toutefois est-ce logique que le temps des spots en série soit plus long que celui de la série?!

Fathi EL MOULDI

L'univers des blogs

La maladie mystérieuse des buteurs de la tête

«Spiritualité virtuelle» d'Obama

Périls de l'après-retrait militaire

P.11

CHRONIQUE

Mémoire du temps présent

“Mahmoud Abbas : le grand oral !”

Par Khaled GUEZMIR

P.5

Le paiement de l'impôt est un devoir national

DEPOT DE LA DECLARATION DES REVENUS REALISES AU TITRE DE L'ANNEE 2009 PAR LES PERSONNES PHYSIQUES QUI REALISENT DES BENEFICES D'EXPLOITATION AGRICOLE OU DE PECHE

Le Ministère des Finances rappelle les personnes physiques qui réalisent des bénéfices d'exploitation agricole ou de pêche, ainsi que celles qui réalisent en sus des bénéfices d'exploitation agricole ou de pêche des revenus de capitaux mobiliers, des revenus fonciers, des revenus de source étrangère autre que les salaires, pensions et rentes viagères et des revenus des activités artisanales pour déposer leur déclaration relative aux revenus et bénéfices réalisés en 2009, y compris ceux exonérés, et payer l'impôt dû au plus tard le 25 août 2010 afin d'éviter le paiement des pénalités de retard.

Remarque importante :

Le site web www.impots.finances.gov.tn permet l'édition des formulaires de la déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques

Les personnes physiques adhérentes au système de la télé déclaration fiscale peuvent déclarer et payer l'impôt dû à distance à partir du même site web.

25687



(C)

Consommation - Qualité des produits vendus sur le marché

«Lacunes à divers degrés»

selon le constat de l'Administration

Les résultats enregistrés par les opérations de contrôle de la qualité des divers produits vendus sur le marché tunisien, durant l'été et les 10 premiers jours du mois de Ramadan, ont mis en évidence l'existence de lacunes à tous les niveaux au stade de la production et de la distribution.

Un point de presse a été tenu, hier, à ce sujet, au ministère du commerce et de l'artisanat, par M. Ilyès Ben Amor, directeur du contrôle de la qualité et de la protection du consommateur. Les documents distribués aux journalistes concernant le contrôle de la qualité des produits en vente sur le marché font état d'un manquement aux règlements généralisés à divers degrés de la part des différentes unités de production inspectées ainsi qu'au niveau de la distribution.

Les prestations de services, aussi

Ainsi, le document relatif à l'inspection des unités de production spécialisées dans la découpe et la transformation des viandes indique que toutes les sociétés inspectées (une quinzaine) présentent des lacunes à divers degrés. Il en va de même pour les divers autres produits comme le lait et dérivés et les boissons gazeuses. Cependant, comme l'ont relevé certains journalistes, les quantités saisies ou détruites sont faibles et parfois dérisoires, comparées à la longue liste des manquements aux règlements mentionnés.

Durant les 10 premiers jours de Ramadan, il a été procédé à la saisie de 45 kg de denrées alimentaires impropres à la consommation (huile d'olive, sardines, fruits secs, viande poulet), tandis que 750 grammes (répétons 750 grammes) de mayonnaise ont été détruites. Cependant, il a été procédé à la destruction de 21 kg de produits de viande congelés, stockés dans des

conditions ne respectant pas les règles.

Ce manquement aux règlements est enregistré également au niveau des prestations de services, notamment dans les établissements ouverts au public, tels que les cafés, les restaurants, les salons de thé, les pizzerias.

Nous avons déjà, dans un article précédent, éclairé les lecteurs sur ces nombreux manquements, à l'occasion d'un reportage sur une descente effectuée par les équipes de contrôle de la qualité, dans certaines zones de la Capitale Tunis, où sont concentrés des établissements de ce genre, connaissant une forte fréquentation en été, de la part de consommateurs de milieux aisés, comme les Berges du Lac.

Les services de contrôle relevant du ministère du commerce et de l'artisanat et d'autres départements ministériels concernés (la santé et l'agriculture principalement) ne ménagent, pourtant, aucun effort pour multiplier les inspections, les descentes inopinées et les actions de sensibilisation.

A elle seule, la direction du contrôle de la qualité dispose de 90 agents répartis en 45 équipes, à raison de deux agents par équipe, ayant à leur disposition tout le matériel nécessaire pour mener à bien leur tâche, ainsi que des moyens de transport appropriés et dotés des équipements de contrôle nécessaires.

Aussi, l'idéal est d'amener les professionnels concernés à prendre conscience de l'importance du respect des règlements et de la pratique d'un autocontrôle en ce qui concerne les divers aspects liés à la transparence des transactions économiques et commerciales, de façon générale.

Salah BEN HAMADI



«Poires rouges»

Nous avons délaissé le marché central et celui de Sidi El Bahri pour nous intéresser aux rayons fruits et légumes des grandes surfaces. Un poème ! C'est bien connu : dans ces lieux, les prix sont bien plus élevés que dans les marchés.

Mais l'avantage, c'est qu'on peut choisir la quantité désirée et les produits, sans l'intervention agressive du marchand.

Commençons par quelques aberrations : pourquoi importer des «poires rouges de France» comme l'annonce un écriteau, pour les vendre à 3D250, alors que celles produites en Tunisie coûtent moins cher, pour une qualité équivalente ? Le pire, c'est qu'à ce prix, personne

ne semble en vouloir et elles pourrissent gentiment dans leur caisse, ces poires rouges, de honte...

Autre anomalie : les raisins sont présentés par grosseur, par couleur, avec des pépins ou sans pépins.

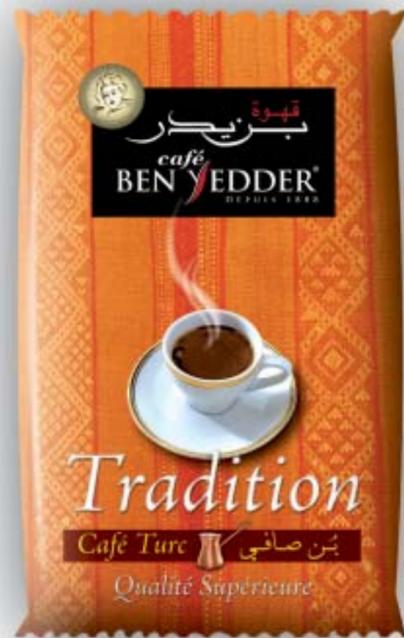
Ce qui étonne c'est la différence de prix entre ces grappes, puisqu'on passe de 1D760 à 2D950, puis à 3D100, c'est-à-dire du simple au double, alors même que la différence n'est pas si évidente que ça... Il y a aussi des pommes à 3D900, un prix exorbitant pour la plupart des bourses. Or ces pommes sont produites en Tunisie, donc sans taxes de douanes, ni transport par avion comme certains fruits exotiques. Paradoxalement les bananes, si courues durant toute

l'année, semblent connaître un répit, puisqu'elles sont à 1D820 seulement, après avoir atteint des sommets infranchissables.

Mais la palme de l'aberration est attribuée à ce grand magasin qui vend des ananas à 8D200 la pièce, soit environ 16D400 le kilo ! Et moi qui croyais que le mois de Ramadan était celui de l'abstinence, de la privation volontaire, de la piété... C'est un outrage aux bourses de proposer des produits comme ça en ce mois, où certains ne trouvent même pas de quoi remplir leur couffin.

Décidément certaines grandes surfaces resteront toujours un mystère, une aberration...

Yasser MAËROUF



Comment réussir votre café turc ?

Remplissez votre zazoua de l'équivalent d'une tasse d'eau, de préférence non calcaire. Sucrez à votre convenance. Amenez l'eau sucrée à ébullition. Retirez du feu et ajoutez votre café TRADITION (1,5 cuillère à café pour chaque tasse) et mélangez doucement. Remettez sur feu doux et laissez frémir jusqu'à la montée onctueuse du café aux bords de la zazoua. Versez dans votre tasse. Evitez de mélanger le café après l'avoir versé dans la tasse. Vous pouvez, si vous le souhaitez, aromatiser votre café avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

Bonne dégustation.



...le café des connaisseurs

www.cafesbenyedder.com.tn

100772

ETERNELLEMENT IMPRESSIONNANTE

All-new **SPORTAGE**

www.kia.tn

5 ANS DE GARANTIE

Disponible en deux versions : Boîte Automatique et Boîte Mécanique
 Motorisation : 1998 cm³, 177 Ch Diesel
 Equipements : ABS, ESP, Auto Cruise Control, Radar de Recul, Air Conditionné automatique, Bi-Zone (Selon version), Projecteurs Antibrouillard, Rétroviseurs rabattables électriquement, Roue de Secours de taille identique, Ordinateur de Bord, Sellerie en Cuir (selon version), Finition Chromée, Radio CD/MP3 avec connectivités IPOD et USB...

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

Profitez des conditions exceptionnelles de financement auprès de la Banque Zitouna

KIA MOTORS

CITY CARS S.A - CONCESSIONNAIRE KIA MOTORS
 Tél : (+216) 71 333 111 - Fax : (+216) 71 333 082
Agence Sfax : Etablissement Safouane Daoued & cie
 Route de Gabès Km 2-3003 Sfax - Tél : (+216) 74 468 222 - Fax : (+216) 74 240 018
 * Garantie 5 ans ou au 100 000 km.

The Power to Surprise™

100765

Téléphonie

Invasion du cinéma et de la télé par le portable

A y regarder de plus près, les feuilletons, séries et sitcoms de 2009 et de 2010 diffusés sur nos chaînes télévisées n'ont qu'un seul et unique héros, un seul et unique jeune premier, une seule et unique grande star : il s'agit du téléphone portable, du « mobaayle » comme diraient nos frères égyptiens au cinéma, à la télé et bien sûr dans la vie ! L'autre jour, en regardant successivement trois séries tunisiennes sur trois chaînes différentes, nous avons constaté qu'il ne se passe pas une seule minute dans ces programmes sans qu'un personnage féminin ou masculin, jeune ou vieux, riche ou de condition modeste, citadin ou campagnard ne prenne et reprenne son téléphone mobile pour appeler et rappeler un proche, un ami, un collègue, son patron ou son psy, parfois même le concierge de son immeuble et « sa femme de ménage » !



Le règne le plus long

C'est peut-être là l'image la plus réaliste que ces émissions reproduisent de notre société actuelle laquelle effectivement, élève le portable au rang des objets sur utilisés. A l'instar des modèles vivants dont ils sont inspirés, les héros de nos feuilletons et désormais ceux de nos dessins animés ne ratent pas la moindre occasion pour frimer avec un dernier cri de la téléphonie mobile. Il y a quarante ou cinquante ans, les deux nouveautés technologiques à la mode dans la vie et sur nos petits et grands écrans, c'étaient le poste radio et le téléviseur. Les objets modernes de la cuisine (frigidaire, cuisinière à gaz, mixeur, four électrique etc.) eurent aussi leur temps de gloire. Aujourd'hui, c'est au tour du téléphone portable de crever l'écran et il y a de fortes chances que son « règne » dure encore plus longtemps que celui de tous les gadgets précédents. Il faut dire que le téléphone mobile ne fait que relayer son « père », le téléphone fixe, qui naguère surclassait dans la vie et dans les fictions, bien d'autres objets utilitaires. Le « vieil » appareil résiste tant bien

que mal à l'ambition dévorante de son héritier : audio-visuellement, on y a encore recours, mais seulement dans les bureaux (Et encore !). Il serait presque anachronique aujourd'hui et même ridicule de montrer un acteur utiliser le fixe pour joindre depuis sa maison un ami ou un voisin !

Abus calculé

D'ailleurs, cette invasion du cinéma et de la télé par le téléphone portable est, de nos jours, universelle. Le « phénomène » illustre on ne peut mieux les effets dévastateurs de la mondialisation au niveau de la communication entre les hommes de la planète ! Le produit cinématographique ou télévisuel le plus modeste réalisé dans le pays le plus pauvre du monde donnerait aisément et presque inévitablement lieu aujourd'hui à des scènes où le portable a le beau rôle. Chez nous, nous voulons dire dans nos feuilletons, on abuse de cette exclusivité artistique accordée généralement au téléphone mobile.

Certes, le recours au portable est excessif dans la vie courante des Tunisiens, mais de là à conforter audio visuellement ces derniers dans leur

ruineuse et débilitante manie, cela confine à la non-assistance à personne en danger et ressemble à une combine ourdie contre le budget du consommateur !

Les fabricants et les vendeurs de ces appareils ont eux aussi intérêt à ce que l'obsessionnelle manie perdure. Le phénomène de l'identification aidant, les sangsues de tous bords exploiteront à fond cette nouvelle manne technologique qui a encore de beaux jours devant elle. Et le jour où le « mobaayle » se démodera, on lui trouvera très vite un successeur. Déjà, nous en voyons un qui, pour le moment, n'arrive pas à percer : l'ordinateur ! Le computer et son corollaire l'Internet font une entrée timide dans nos mœurs et dans nos productions audiovisuelles. Peut-être à cause de la cherté relative de l'engin ! Mais qui sait si demain, les Américains, les Chinois ou les Japonais ne nous inventent pas l'ordinateur de poche et ne mettent pas Internet à portée de doigt du plus humble gardien d'immeuble et du plus pitoyable des mendiants !

Badreddine BEN HENDA

Pour que le projet du Président Ben Ali soit parachevé...

Les quotidiens de DAR-ASSABAH, « Le Temps » et « Assabah » ont ouvert leurs colonnes à ce qui s'appelle désormais, « L'appel des mille » pour que le projet du Président Ben Ali soit parachevé. Les signataires y appellent le Président Ben Ali à accepter de se porter candidat à la présidence (2014-2019).

Tous ceux qui désirent y souscrire peuvent nous faire parvenir leur nom et fonction à notre site : www.letemps.com.tn

Welcome Ramadan
Plaza
DayTime. NightTime. AnyTime.

Menu International
Piscine Eclairée
Musique Orientale
Las Vegas Ecran Cinéma
Vue Sur Mer
Disney World
Pont Ferrari Red
La Marsa Tel: 71 743 577
www.plaza-corniche.com

Potins

Nomination

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique annonce la nomination de M. Walid Awadi au poste de directeur de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Jendouba.

Opportunité d'embauche au Québec

Un site d'information canadien vient d'annoncer qu'une mission québécoise chargée de chercher des compétences à l'étranger sera bientôt à Tunis.

En ce sens nous croyons savoir que l'agence de développement économique international des régions du Québec et de Chaudière-Appalaches organisera un petit-déjeuner courant septembre 2010, afin d'évoquer le potentiel de recrutement de travailleurs spécialisés tunisiens.

Nouveau centre d'éducation spécialisée à Zaghouan

Un nouveau centre d'éducation spécialisée et de mise à niveau des handicapés a été créé dans la ville de Zaghouan moyennant une enveloppe de 476 mille dinars.

Le centre accueillera 65 personnes aux besoins spécifiques (des handicapés moteurs, des handicapés mentaux et des sourds) qui vont bénéficier d'une formation et d'un encadrement professionnels pour les aider à s'intégrer dans la vie active.

Le gouvernorat de Zaghouan compte ainsi 4 centres d'éducation spécialisée qui fournissent des services pour plus de 150 handicapés par an.

Télé Ramadan

L'« Avenue de la liberté » revisitée

Pour sa nouvelle émission qui passe sur Hannibal Tv tous les mercredis à 22h 15, Samir El Wafi a choisi pour titre « Charaâ El Horia » ou encore l'Avenue de la liberté, c'est aussi pour évoquer cette période faste où la vie artistique se passait du côté du quartier LAFAYETTE qu'on tente de revisiter.

« L'Avenue de la liberté », c'est l'une des artères principales du centre ville qui attirait, rappelez-vous, à l'époque où L'ERTT y siégeait, de nombreux artistes. Le quartier était au cœur de la vie intellectuelle du Tunis artistique. C'est aussi un environnement de cafés bon marché qui facilitait la sociabilité. Pour revenir un peu au principe de l'émission, cette dernière se veut un espace de rencontre entre des personnages de la scène artistique. Pour la première de son émission Samir El Wafi met les bouchées doubles. Il convie au plateau de son émission un artiste adulé du public large, Lamine Nahdi. Celui-ci ne se fait pas prier pour user de sa saillie d'esprit pour distiller quelques notes d'humour rehaussant l'ambiance de la soirée.

Les pérégrinations de Lamine

Ne manquant pas de verve, l'artiste n'a pas lésiné non plus à mener quelques pas de danse en la mêlant au chant de Mounir Troudi. « C'est l'ami de mon fils Mohamed Ali que j'ai rencontré, une fois chez moi. Son timbre de voix m'a impressionné quand je l'ai entendu chanter des airs de musique kéfoise avec ma sœur aînée. Voilà pourquoi j'ai tenu à ce qu'il soit présent avec nous, aujourd'hui, sur le plateau de Charaâ El Horia. » remarque-t-il. Son timbre de voix haut perché, Mounir Troudi a chanté sur le plateau de l'émission en différencié, dans le même registre et cette fois-ci accompagné de la nièce de Lamine Nahdi, Ibtissem N'hidi. Les éclats de voix des deux chanteurs ont vibré sur des airs de chant Salhi. Paraît-il, on n'est pas obligé d'aller chercher trop loin quand on est, tout comme Lamine, artistiquement parlant "autosatisfait". Les amis des amis et les copains des enfants et les parents en mal de notoriété suffisent pour animer une émission de variété qu'on veut empreinte d'authenticité. Et comme il est de coutume à chaque fois où il est question d'interviewer Lamine Nahdi, on renoue avec les mêmes histoires qui reviennent comme un leitmotiv que les fans de Lamine ont fini par apprendre par cœur : ses noces avec Souad Mahassen, ses débuts artistiques butés, sa lune de miel passée sur le toit d'un immeuble et par-dessus les pérégrinations de l'artiste...

Il faut dire qu'on passe un bon moment en la compagnie de Lamine Nahdi que Samir El Wafi tente par tous les moyens de déstabiliser, en vain. On aime surtout Lamine l'imitateur qui se met dans la peau de feu son père Mohamed Nahdi.

D'autres journalistes interviennent pour animer les différentes rubriques de l'émission à l'exemple de Hana Fehri, qu'on a connue en tant qu'actrice dans N'jour Ellil.

L'artiste fait son entrée de femme fatale, arborant une robe noire moulante. Avec ses yeux clairs et sa chevelure noire, elle a débarqué sur le plateau de l'émission, en "émisnaire des bonnes œuvres" chargée de lire en public une lettre "secrète" envoyée à Lamine. Suspense... On retient notre souffle et on apprend par la suite qu'il s'agit d'un écrit signé par Mohamed Ali Nahdi, son fils aîné qui n'a pas trouvé mieux que l'émission de Samir El Wafi, pour égrener ses souvenirs d'enfant. Il y invoque quelques faits qui pèsent lourd sur lui, dont le divorce de ses parents... On surenchérit sur un peu trop de sentiments pour tomber dans du sensationnel à la manière de « Andi ma n'kollek ». Alors Samir, pour la prochaine émission on sort les mouchoirs ?

Mona BEN GAMRA

CHEVROLET CAPTIVA

vous recherchez des performances dynamiques?

VOITURE TOUT TERRAIN 4 X 4

MARQUE : CHEVROLET
TYPE : CAPTIVA
PUISSANCE : 10CV/DIESEL

EQUIPEMENTS :
04 Vitres électriques - Climatisation automatique - Colonne de direction réglable en hauteur et profondeur - Système audio avec lecteur CD fonction Mp3 - Commandes audio au volant - Ordinateur de bord multifonctions - Régulateur de vitesse - Sellerie cuir - Boîte de vitesse automatique - Feux antibrouillard avant - Radar de recul - Pneumatiques P235/60R17 avec jantes en alliage - Système d'accompagnement d'éclairage extérieur - Toit ouvrant électrique - Couvre bagages amovible - Air bags frontaux et latéraux - A.B.S - Limiteur de vitesse en descente HDC et assistance - Vitres Teintées et athématiques - Rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants avec clignotants intégrés rabattables automatique - Détecteur de pluie - Dispositif électronique d'antidémarrage - Verrouillage central et commande à distance.

Disponible livraison immédiate

ISUZU GM OPEL

Société Afrique Auto - Z I Tunis carthage B.P 189 - 1080 Tunis - cedex
Tél (216) 71 941 411-71.940.526 Fax : (216) 71 941 393
e-mail : latrous.tahar@gnet.tn



Plus que jamais ensemble pour relever les défis

« Le Temps » continue de consacrer cette page « Forum » aux analyses, aux confrontations d'idées et aux commentaires autour du programme d'avenir du Président Zine El Abidine Ben Ali, dans ses 24 axes tels que rappelés dans cette page. Cet espace ne se veut pas figé. Mais au diapason de la dynamique qu'insufflent les 24 axes du programme présidentiel à la Tunisie d'aujourd'hui et de demain.

Un programme exhaustif lancé pour assurer pérennité et intégrité à la Tunisie et qui appelle des idées, des commentaires, tout aussi exhaustifs de la part de nos élites, de nos compétences, de nos personnalités publiques et des Tunisiennes et des Tunisiens toutes sensibilités confondues.

Sous la conduite du Président Ben Ali, le peuple tunisien accède à la dimension supérieure. Et il est d'autant plus imbu de valeurs de patriotisme, de repères identitaires et civilisationnels et d'ambitions de progrès, qu'il relève les défis et qu'il se sent à même de défendre et de préserver cette forte symbolique de ce qu'il convient d'appeler « l'exception tunisienne ». Celle-ci, en effet, se déploie autant dans la symbolique que dans l'action. Le programme pour l'avenir du Président Ben Ali ne laisse rien au hasard. Il est de surcroît autant ambitieux que réaliste. Mais c'est un programme, par essence, en mouvement et qui est aussi notre responsabilité à tous. Sa concrétisation suppose un travail de longue haleine à l'ambition toujours renouvelée et donc illimitée dans le temps et dans l'espace.

« Oui, ensemble relevons les défis ». Toujours ensemble. Les jours s'égrènent. Les années galopent. Et c'est en dialoguant, entre autres, dans cet espace dominical « Le Temps » que les constantes supplanteront les constances, et que ce programme présidentiel véritablement civilisationnel puisera dans l'adhésion populaire – déjà acquise depuis le Changement – le souffle toujours renouvelé d'une action qui place son fauteur dans le sens de l'Histoire.

La rédaction du Temps sera heureuse de réceptionner vos collaborations à cette page forum.
Par fax : le 71.752.527
Par mail : redaction@letemps.com.tn

Le Temps



Les 24 axes du programme présidentiel

- 1- De nouveaux pas sur la voie de la démocratie et de l'enracinement du pluralisme
- 2- Promotion constante des droits de l'homme et des valeurs de solidarité
- 3- Une société d'équilibre et de cohésion entre les individus et les catégories sociales
- 4- Un niveau de vie élevé et une qualité de vie meilleure
- 5- La santé, un droit fondamental, un fondement essentiel de la qualité de vie
- 6- L'emploi, une priorité absolue
- 7- La femme tunisienne, symbole d'authenticité et emblème de la modernité; la famille fondement de la cohésion sociale
- 8- Pour la jeunesse tunisienne, nous édifions un avenir meilleur
- 9- Les tunisiens à l'étranger, toujours au cœur de la patrie
- 10- Retrouver le niveau habituel de croissance et élever de nouveau son rythme.
- 11- Vers une économie à contenu technologique élevé, amie de l'environnement, économe en énergie et innovante
- 12- La Tunisie, un pôle de services bancaires et une place financière régionale.
- 13- Une politique financière efficiente et une fiscalité équitable
- 14- Un système éducatif apte à relever les défis du futur
- 15- La formation: pour soutenir les politiques de l'emploi et améliorer le rendement du travail
- 16- L'enseignement supérieur pour édifier la société de l'intelligence et du savoir
- 17- La recherche scientifique et technologique, pilier de la nouvelle économie
- 18- La Tunisie, un rayonnement culturel permanent
- 19- Des infrastructures de base et de communication modernes, respectant les normes internationales.
- 20- Un secteur agricole qui s'adapte aux changements climatiques et qui relève les défis de l'étape
- 21- Une nouvelle approche de la politique de l'environnement et de la protection des richesses naturelles
- 22- Une vision renouvelée pour le développement régional
- 23- Une administration moderne au service du citoyen et du développement
- 24- Engagement constant de la Tunisie en faveur de la paix, de la stabilité et de la justice dans le monde.

Un programme électoral ON LINE

La Tunisie est désormais l'un des pays qui se démarquent par leur grande implication dans le système numérique mondial en faisant de la culture numérique et l'économie de la connaissance ses priorités grâce à la sollicitude constante dont le Président Ben Ali entoure ce secteur. On ne peut que saluer la politique tunisienne d'ancrage de la culture numérique et constituant une réalité qui se propage désormais dans les veines des tunisiens.

L'événement phare qui a concrétisé l'engagement de la Tunisie désormais « numérique » à édifier une véritable société de savoir est l'accueil de la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI). Ce choix émane de la volonté ferme du Président de la République à réduire la fracture numérique qui nous sépare des pays développés en exploitant les relations de coopération avec ces pays pour relever les défis engendrés par le nouvel ordre économique mondial et à construire l'économie du savoir. Le secteur des TIC est né et s'est développé grâce au Président Ben Ali qui est passionné par ce secteur à valeur ajoutée.

De surcroît, le programme électoral pour le quinquennat 2009-2014 de son Excellence Zine El Abidine Ben Ali est sous le signe du développement des TIC. Dans le cadre d'une approche moderniste, celui-ci a touché tous les secteurs prioritaires du processus de développement du pays et particulièrement le secteur des nouvelles technologies. Plus encore, sur les 24 axes du programme électoral, 14 axes consacrent des mesures portant sur la promotion des nouvelles technologies et des objectifs ambitieux qui commandent une mutation qualitative en l'occurrence la numérisation des autres secteurs.

Un des principaux aspects de la nouvelle économie est sa numérisation à travers la généralisation de l'Internet haut débit à tous les secteurs prioritaires de la vie économique et l'équipement de ces secteurs par les TIC. En effet, une des mesures prises pour développer les aptitudes de la jeunesse et leur assurer un meilleur avenir est l'équipement des structures d'accueil de la jeunesse en technologies nouvelles de communications et de multimédia et leurs connexions à l'Internet haut débit. L'accent est aussi mis sur la modernisation du secteur culturel et la sauvegarde de ses acquis notamment par la mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques, la généralisa-

tion de leur connexion à l'Internet haut débit ainsi que la numérisation totale du fonds relatif à l'information et aux archives audio-visuelles détenues par plusieurs institutions. Le programme prévoit aussi un accès gratuit au réseau Internet dans chaque délégation pour la recherche d'emploi qui constitue une priorité, chaque municipalité, maison de jeunes ou de la culture, les établissements universitaires et les centres sectoriels de formation professionnelle.

Les TIC font fiore dans tous les domaines. Ainsi, le programme ambitieux de moderniser et simplifier le système fiscal Tunisien en s'appuyant sur les TIC. Dans ce cadre, on prévoit la création d'un centre d'information fiscale à distance et la promotion de la télé déclaration en donnant la possibilité à toutes les personnes physiques et à 3500 entreprises de déclarer et de payer l'impôt à distance d'ici 2014. De plus, le programme prévoit la création de la Caisse de Dépôts et Consignations qui aura entre autres pour mission de réaliser des investissements stratégiques de long terme dans le domaine des nouvelles technologies.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali s'est aussi attaché à intégrer les TIC dans le domaine du développement régional pour profiter de leurs bienfaits. Le programme électoral prévoit dans ce cadre la mise en place d'un portail électronique pour chaque gouvernorat qui aura pour but de présenter ses spécificités et les opportunités de développement qui s'y trouvent. Dans l'initiative de renforcer les canaux de communication aux plans social et culturel avec les Tunisiens à l'étranger, le Président Ben Ali encourage l'utilisation de ce qui offrent les réseaux sociaux sur Internet tel que Face book et prévoit la mise en ligne des différents services destinés à la communauté tunisienne à l'étranger. Dans la perspective de moderniser le système sanitaire, le Président s'est attaché à l'extension progressive du réseau des centres hospitalo-universitaires pour couvrir les différentes régions du pays et la consolidation du réseau des centres régionaux de la médecine scolaire et universitaire.

Par ailleurs, le Président Ben Ali a mis l'accent sur la nécessité de la modernisation du système éducatif qui constitue le secret de la réussite de nombreux pays développés. D'abord, pour ce qui est de la modernisation des enseignements de base et secondaire, le programme prévoit l'exploitation opti-

male des TIC dans les programmes d'éducation à travers la généralisation de la connexion à Internet haut débit de tous les lycées et collèges, l'utilisation du réseau Edunet, des supports numériques (CD éducatifs), de tableaux interactifs et de ressources numériques, la mise en place d'un réseau de bibliothèques numériques couvrant l'ensemble des institutions éducatives, la formation des enseignants dans ce domaine entre autres à travers une formation à distance et l'exploitation de la télévision numérique terrestre pour créer une chaîne spécialisée dans l'enseignement et la formation à distance.

Ensuite, pour ce qui est de la numérisation du système de l'enseignement supérieur, les efforts seront orientés vers l'augmentation du nombre de diplômés dans le domaine des TIC, la mise en place d'un enseignement à distance, la numérisation des bibliothèques universitaires, la généralisation de l'accès à Internet et l'augmentation de la capacité de connexion à haut débit au service de chaque enseignant ou chercheur.

Sur le plan de la recherche scientifique et technologique, le programme ambitionne la conception d'un portail national de l'innovation sur Internet, la création de trois pôles régionaux de recherche scientifique et d'innovation technologique et l'établissement de réseaux sectoriels d'innovation constitués d'entreprises économiques, d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur et de structures d'appui dans nombre de spécialités dont les TIC. Parmi les perspectives également, c'est le développement d'une administration électronique moderne qui constitue la clé de voûte pour poser les jalons de la société de savoir. Pour conduire ce changement, le Président Zine El Abidine Ben Ali a choisi un plan d'action cohérent qui englobe la mise en place d'un cadre juridique, la création structures de soutien à savoir l'observatoire de l'administration électronique, le développement de l'utilisation du téléphone portable pour fournir des services à distance, la mise en ligne de 200 nouvelles prestations administratives et l'établissement d'un système permettant à l'entreprise de suivre en ligne les différents dossiers soumis à l'administration.

Afin de consolider le dynamisme de l'économie nationale, le Président Ben Ali s'attache à encourager l'investissement dans les secteurs prometteurs, à fort contenu en savoir et en technologie et qui préservent l'environnement

dans toutes les régions.

Le programme électoral du Chef de l'Etat révèle aussi la mise au point d'une stratégie de développement de l'économie nationale vers une économie à contenu technologique élevé, amie de l'environnement, économe en énergie et innovante qui se base entre autres sur la mise en place de bassins technologiques pour attirer les investissements dans les activités à forte valeur technologique et en particulier dans les domaines des TIC et la réalisation de cartes régionales numérisées des produits liants pour tous les gouvernorats.

D'autre part, le Président Ben Ali a accordé le même ordre d'importance aux infrastructures de base et aux infrastructures de communication en les réunissant dans l'axe 19 dans son programme électoral. Ceci témoigne de l'intérêt débordant qu'il accorde pour les TIC qui constituent désormais les piliers de l'économie nationale. Pour ce qui est de la modernisation des infrastructures de base, le programme prévoit l'exploitation des nouvelles technologies notamment pour l'adoption du transport intelligent et le recours à la géographie numérique. Quant au domaine de l'infrastructure de communication, plusieurs mesures ont été consacrées. D'abord, le plan ambitionne l'atteinte un million de nouveaux abonnés au réseau Internet à haut débit et ce par l'adoption des réseaux les plus modernes, l'augmentation de la capacité de connexion (100 GB), la mise en exploitation des réseaux de téléphonie mobile de troisième génération et des nouvelles générations technologiques, un accès plus facile au numérique au profit des tunisiens et la mise en place la télévision numérique terrestre. De surcroît, ce plan projette entre autres la couverture de toutes les régions du pays, l'exploitation des services mobiles de l'Internet à haut débit, tels que le Wimax, l'adoption des technologies de diffusion les plus récentes, la réalisation d'un changement qualitatif dans les activités des publinités et le développement davantage le domaine (tn) sur internet.

Le Président Ben Ali n'a pas manqué de souligner et d'encourager le rôle essentiel joué par la société civile à l'édification de la société du savoir et à la promotion des nouvelles technologies et prévoit l'octroi d'une subvention de 10000 dinars à chaque association qui réalise un site Web interactif (Web 2.0) comportant des contenus valorisant notre pays.

En fait, grâce à la technologie Web 2.0 ou le web participatif, il s'agit pour les utilisateurs d'être des créateurs de contenus et des acteurs de développement de contenu et non pas de simples consommateurs et des témoins du développement de contenu. A l'heure où le développement dans le domaine des TIC se mesure en termes de contenu, le Président Ben Ali encourage l'utilisation fructueuse de l'Internet et la créativité. Au-delà de la fracture numérique, il s'agit aussi de nos jours de réduire la fracture cognitive.

Autres preuves de la ferme volonté du Chef de l'Etat pour le développement des infrastructures de communication est de réserver 0,5% du chiffre d'affaires des opérateurs des communications et des entreprises travaillant dans le secteur, à la recherche et l'innovation, contre 0,15% actuellement. A l'instar de l'API pour l'industrie, le Président Ben Ali s'attache aussi à créer une agence nationale pour la promotion des investissements dans l'économie numérique pour soutenir les pôles technologiques, encadrer les promoteurs et développer les activités numériques du réseau des centres de télétravail.

Ces traits caractérisent la nouvelle ère de la Tunisie durant les cinq prochaines années sous l'égide du Président Ben Ali. Je ne peux que me féliciter des nombreuses stratégies contenues dans le programme électoral du Président Zine El Abidine Ben Ali et dont les nouvelles technologies constituent les piliers. En effet, désormais, le niveau de développement d'un pays se mesure par le niveau d'intégration des TIC dans tous les domaines. Le train qui a été mis en marche ne doit pas s'arrêter et la Tunisie se doit de continuer dans le chemin du progrès. Tous les tunisiens doivent marcher main dans la main pour qu'« Ensemble nous relevons les défis » sous le patronage du Président Ben Ali. J'aspire avec optimisme à ce que les cinq prochaines années, sous sa direction connaissent davantage d'acquis sur la voie du développement économique et social et de l'enracinement des libertés.

* **Président de l'ATIM**



Par Moëz Souabni, président de l'ATIM

La Démocratie pour relever les défis présents et futurs

Il s'agit d'une adéquation difficile mais impérieuse et la plus compliquée à concrétiser tant sur le plan théorique que pratique. Mais c'est l'adéquation la plus courageuse. L'adéquation idoine : c'est l'approche du Président Ben Ali quant au présent et à l'avenir de la Tunisie. Elle rompt avec l'image vivante et la plus adéquate pour la consolidation du présent et l'édification de l'avenir.

C'est à partir de ce lien indéfectible entre Démocratie et développement que le Président Ben Ali a fondé les axes de son programme pour l'avenir de la Tunisie, mu par la conviction et la nécessité de consolider cette adéquation du fait que ce sont deux facteurs déterminants pour une société spécifique et pour le bien-être des Tunisiens.

Il n'a pas conçu ce projet de manière conjoncturelle. Il en avait, en effet, entamé l'édification depuis le début du Changement, réussissant patiemment un puzzle dont les éléments finissent par se souder les uns aux autres.

N'a-t-il pas proclamé la souveraineté du peuple et l'enracinement des valeurs républicaines parmi ses objectifs immédiats ? Ne s'est-il pas référé à des symboles de patriotisme à « la volonté de vivre », considérant que c'est là l'âme même du peuple, sa richesse et sa fierté tout au long de son histoire, depuis la pensée réformiste tunisienne au XIXème siècle passant par le dévouement des martyrs et les leaders du mouvement national comme Mohamed Ali El Hammi, Abdelaziz Thaalbi, Habib Bourguiba, Hédi Chaker, Farhat Hached, Mahmoud El Materi, Salah Ben Youssef et tous les autres ?

Les accomplissements de l'Ere nouvelle sont on ne peut plus évidents : l'accomplissement de l'Etat de droit des libertés individuelles et publiques telles que garanties par la constitution et protégées par la loi ; une meilleure dynamique dans l'esprit de la citoyenneté et la participation à l'exercice du pouvoir et l'enracinement de la pluralité d'opinion dans la vie publique, dans les institutions et à travers les institutions et les structures consultatives dans le domaine des médias.

Cela est tout aussi évident à travers l'évolution du nombre des partis politiques en toute liberté et conformément à la loi et au consensus autour du Pacte national, dans une logique

participative à la chose publique et à la dynamique populaire. Participation à des élections présidentielles et législatives plurielles ainsi que des élections municipales pour en asseoir la représentativité et la faire participer aux débats autour de toutes les questions inhérentes au dialogue national.

Cette orientation n'est-elle pas, par ailleurs, concrétisée par la réalisation de l'égalité homme/femme, vers une plus grande implication de la femme dans son rôle social, dans sa participation aux centres de décision ?

Ainsi, des droits des citoyens aux besoins spécifiques, enfants, personnes âgées ou handicapées. Ainsi, du développement, de l'appareil judiciaire, de la fiabilité des instances de contrôle dans un esprit de clairvoyance pour la préservation des acquis publics. Ainsi, de la valorisation des valeurs de patriotisme pour la préservation de l'intégrité du pays et de la souveraineté de la Nation.

Tout cela c'est du concret. Cela représente des acquis très importants. Mais le Président Ben Ali ne s'arrête pas là. Il considère que l'édification de la démocratie est un travail inlassable et interminable comme cela est dans l'essence des choses. Et il le dit sans ambages : « La démocratie c'est le passage obligé pour relever les défis du présent et de l'avenir. Pour ce faire, le Chef de l'Etat Zine El Abidine Ben Ali en appelle au sens du pragmatisme des différentes sensibilités politiques et aux partis institutionnels pour contribuer à l'œuvre démocratique tout en veillant à en préserver les acquis réalisés par la nation dans ce sens.

Dès lors, cette prise de conscience s'est traduite par des synergies avec le tissu associatif dense dans notre pays et même l'un des plus denses existant au monde et ce, pour une meilleure participation à la vie publique et à la chose publique de la part des différentes composantes de la société civile. Là aussi, le pragmatisme est adopté. Et cette vision participative contribue à l'épanouissement des valeurs de dialogue, de tolérance, d'ouverture et de consolidation des liens entre les générations.

Mais dès lors la Démocratie, le pluralisme politique et les libertés individuelles seraient dérisoires si la composante de base, les besoins premiers de l'homme ne sont pas assurés. Et

c'est là que le Chef de l'Etat s'est attelé à assurer l'autre élément de l'adéquation ou de l'équation : L'enclenchement du développement économique en une première étape, et son renforcement constant en une deuxième étape. Ainsi, la Tunisie découvrirait le « développement global » dans ses composantes plurielles : économique, sociale, culturelle et ce, dans différents secteurs, ce qui confère sécurité et indépendance dans la décision à notre peuple et à la nation tout entière. Aussi, l'économie tunisienne, sous la conduite du Chef de l'Etat, et dans le sens du « développement global » a-t-elle acquis en maturité et en performance. Sa percusion dans l'échiquier national, hormis les chocs exogènes et les aléas des conjonctures mondiales difficiles, fait d'elle un modèle. Mais, l'impératif économique ne s'accomplit pas pour autant au détriment de l'impératif social. Ainsi, le développement régional réalise un équilibre régional et social parfaitement harmonieux.

C'est dans cet esprit et conformément à cette vision prospective que le secteur privé s'est déployé dans la production et donc dans la croissance ainsi que dans la création des postes d'emploi.

Avec cette interactivité entre Démocratie et développement, le Président Ben Ali a institué le présent de la Tunisie et balisé les voies pour l'avenir, à coups de défis et tenant compte des impondérables. Car, l'avenir se trace bien à l'avance, de manière rationnelle et planifiée. Dès lors que les concepteurs de stratégies eux-mêmes reconnaissent qu'il n'y a pas de modèle uniforme pour l'avenir, mais des modèles. Le Président Ben Ali a toujours administré la preuve de sa parfaite maîtrise, de sa parfaite connaissance des voies à emprunter.

Pour ce faire, le Président Ben Ali parie sur le sens des responsabilités de son peuple et de son dévouement à la cause de sa nation. Et c'est finalement l'exemple vivant d'une harmonieuse symbiose entre un Président, un leader et son peuple.

* **Professeur universitaire**



Par Hatem Fatnassi, professeur universitaire

Marche de fidélité et de reconnaissance au Président Ben Ali dans la ville de Ben Guerdane

Médénine-TAP - Une imposante marche populaire, a été organisée, vendredi soir, dans la ville de Ben Guerdane du gouvernorat de Médénine, à laquelle ont participé un grand nombre de citoyens et de citoyennes, notamment parmi les jeunes.

Les habitants de Ben Guerdane ont brandi des banderoles exprimant les sentiments de reconnaissance au Président Zine El Abidine Ben Ali pour la haute sollicitude dont il entoure les habitants de la région et de gratitude pour les mesures et dispositions décidées récemment.

Ces mesures ont permis un retour à la normale au niveau du point frontalier de Ras Jedir entre la Tunisie et la Jamahiriya libyenne sœur, s'inscrivant dans le cadre des liens étroits de fraternité, de coopération et de solidarité qui unissent les deux peuples frères en Tunisie et en Libye.

Les participants à cette marche parmi les militants du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), des représentants des structures associatives et des citoyens, ont brandi des drapeaux nationaux et des portraits du Chef de l'Etat.

La marche, qui a démarré devant le siège de la

fédération du RCD à Ben Guerdane, a parcouru les principales artères de la ville et s'est arrêtée à la place du Grand Maghreb à Ben Guerdane.

Parallèlement, une marche similaire a été organisée dans la région de Zokra, de la délégation de Ben Guerdane (2 km de la ville de Ben Guerdane) outre des manifestations festives auxquelles ont participé des structures féminines et de jeunesse au cours desquelles les participants ont exprimé leur attachement indéfectible au Président Zine El Abidine Ben Ali et leur cohésion autour de sa politique clairvoyante.



Monde

Négociations directes entre Palestiniens et Israéliens

Scepticisme

Le Temps-Agences - Des responsables et observateurs israéliens et palestiniens se sont montrés sceptiques hier, au lendemain de l'annonce d'une reprise en septembre des négociations de paix directes, estimant qu'elles s'annoncent fragiles en raison notamment de la question de la colonisation.

«Sans un gel total de la colonisation (israélienne), une véritable volonté pour un retrait jusqu'aux frontières internationales et tant (qu'Israël) n'aura pas cessé d'offrir aux Palestiniens une caricature d'Etat, ce sera une perte de temps pour tout le monde», a estimé le député israélien Haïm Oron, du parti de l'opposition de gauche laïque Meretz, selon la radio.

Le chef des négociateurs palestiniens, Saëb Erakat, a averti pour sa part que «tant que le gouvernement israélien n'aura pas cessé la colonisation et la démolition de maisons à Al Qods-est, nous ne serons pas en mesure de poursuivre les pourparlers».

La radio publique israélienne a indiqué que les négociateurs israéliens insisteraient notamment sur le fait qu'un Etat palestinien soit démilitarisé, doté d'une police légèrement armée et qu'Israël maintienne une présence à la fron-



Hillary Clinton et George Mitchell, lors de l'annonce des pourparlers directs, vendredi, à Washington

tière entre la Cisjordanie et la Jordanie.

Ils exigeront également une promesse des Palestiniens de ne pas conclure d'accords de défense avec des pays hostiles à Israël, a ajouté la radio.

Des pourparlers de paix directs entre Israéliens et Palestiniens reprendront le 2 septembre à Washington en présence du président égyptien et du roi de Jordanie,

et peuvent aboutir «d'ici un an», a annoncé vendredi la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton.

Dans le même temps, le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, Union européenne et ONU) a invité les deux parties à reprendre ces négociations qui étaient suspendues depuis 20 mois.

Vendredi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est félicité du fait que l'invitation aux

négociations directes avait été formulée sans «conditions préalables». Les Palestiniens avaient réclamé une prolongation du gel temporaire de la colonisation en Cisjordanie occupée comme condition de reprise des négociations directes.

Pour l'analyste Ziad Abou Amr, du Comité palestinien pour les relations extérieures, les négociations indirectes menées depuis mai par l'émissaire américain George Mitchell n'ont pas été encourageantes.

Mais, les Palestiniens se rendront malgré tout à Washington dans l'espoir que la rencontre mène à quelque chose de positif.

Jonathan Spyer, un analyste de l'Institut interdisciplinaire d'Israël, estime que les circonstances actuelles ne laissent pas présager une issue plus favorable que celles des précédentes négociations.

«Pour moi, il s'agit d'un indicateur du niveau extrêmement bas de l'avancée sur la voie israélo-palestinienne, parvenir à réunir des Israéliens et des Palestiniens dans une même pièce et les faire parler entre eux est maintenant considéré comme un exploit», a-t-il indiqué.

Mémoire du temps présent

« Mahmoud Abbas : le grand oral ! »

Par Khaled GUEZMIR



Obama est-il en train de gagner le grand « Schlem » comme on dit au Tennis ! Ça ne peut que nous réjouir parce que ce président des Etats-Unis d'Amérique a été au moment de son élection un grand espoir non seulement pour son pays, mais aussi pour le reste du monde et surtout les Arabes et les musulmans.

Que de bonnes nouvelles... Touchons du bois ! D'abord M. Robert Gates chef du Pentagone s'en va bientôt et Obama, et l'Afghanistan peuvent respirer de « l'évacuation » d'un des derniers « leg » de Georges W. Bush. Ça permet aussi, d'envisager au moins en 2011 une paix honorable en Afghanistan avec le retrait des troupes américaines et l'arrêt des combats meurtriers qui font de plus en plus de victimes innocentes parmi les civils afghans.

Autre pari, gagné, d'Obama, le retrait des troupes de Combat d'Irak à la date prévue, ce qui relève du miracle, vu les Chaos « annoncés » par les plus pessimistes et les seigneurs de la guerre américains !

Enfin on annonce pour le 2 septembre prochain la reprise des négociations directes Israël - palestiniennes.

Pour la circonstance on va dérouler le tapis rouge non seulement aux protagonistes mais aussi au Roi Abdallah de Jordanie et au président égyptien Hosni Moubarak, c'est du moins ce qu'a annoncé Hilary Clinton chef du State département !

De tous les chantiers en finition pour Obama ce dernier semble être, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le plus aléatoire !

En effet jamais les forces en présence n'ont été aussi disproportionnées. Israël va négocier en position de force parce que l'expérience a toujours prouvé que ses dirigeants travaillistes ou de droite ne cèdent jamais rien sans une véritable pression sur le terrain !

Le seul pays arabe qui a pu libérer ses terres d'une occupation israélienne, a été l'Egypte de Sadate, parce que ce dernier par son génie et son secret a pu mettre en pièces la ligne « Barlev » et parce qu'il a pu faire mal au mythe de l'armée israélienne jugée « invincible » !

Depuis, Israël n'a pas cédé un pouce ni au Golan syrien ni ailleurs. Bien mieux la Palestine de la Cisjordanie à Jérusalem n'existe pratiquement plus !

Alors que peut Mahmoud Abbas Abou Mazen lui qui a opté pour une stratégie de la paix avec Israël en renonçant pratiquement à la lutte armée pour favoriser la résistance passive dans la tradition du grand leader Hindou Ghandi !

D'une part il est très critiqué par Hamas et d'autres composantes palestiniennes pour les concessions continues et qui risquent un beau jour de toucher à sa propre légitimité historique. D'autre part Israël ne fait que gagner du temps et rétablir son image sérieusement dégradée dans l'opinion internationale après les massacres de Gaza et de la flotille de la Liberté tout en ne cédant rien sur l'essentiel : la colonisation et Jérusalem !

C'est bien le grand oral pour lui et pour la Palestine, peut être le dernier, vu la frustration immense et les humiliations ressenties par les Palestiniens et l'ensemble des peuples arabes et musulmans. Mahmoud Abbas de plus en plus isolé tel Sisyphe, doit bien préparer sa copie car en face Netanyahu, est non seulement de marbre, et l'Amérique c'est son jardin, mais même Obama n'y peut rien, sa marge de manœuvre étant très limitée !

Bonne chance quand même ! et croyons au miracle ! après tout c'est Ramadan !

K.G

Voie de salut pour Obama ?

Le Temps-Agences - En difficulté dans les sondages, le président Obama réussira-t-il un gros coup diplomatique avant les élections législatives de novembre, qui permettrait à son parti de ne pas perdre sa majorité au Congrès? Rien n'est moins sûr, car jamais dans l'histoire vieille de soixante ans des négociations de paix israélo-arabes une quelconque avancée n'a été obtenue en si peu de temps.

Mais rien n'interdit à Barack Obama de viser, d'ici à deux ans, la conclusion d'un accord de paix instituant, aux côtés d'Israël, un Etat palestinien viable et fixant enfin des frontières internationales

définitives au Levant. On peut même considérer que l'absence d'un tel accord d'ici à l'été 2012 constituerait un lourd handicap pour Obama, dans sa campagne de réélection à la Maison-Blanche. Car autant les élections législatives de mi-mandat aux Etats-Unis sont traditionnellement tournées vers l'économie et les thèmes de politique intérieure, autant les campagnes présidentielles comportent toujours un important volet diplomatique.

Sur le Proche-Orient, Barack Obama en a déjà trop dit pour ne pas être condamné à réussir pendant son premier mandat. La première chose qu'il fit en tant que président, le 21 janvier 2009, au len-

demain de son investiture, fut d'appeler Mahmoud Abbas, le leader de l'Autorité palestinienne. Et l'équipe de communication de la Maison-Blanche le fit immédiatement savoir, expliquant que le nouveau président faisait du règlement du différend israélo-palestinien la priorité de la nouvelle politique étrangère américaine. Il est vrai que l'opinion publique américaine avait été choquée par la violence des opérations militaires israéliennes contre la bande de Gaza de la fin décembre et du début janvier 2009.

Iran Démarrage de la centrale nucléaire de Bouchehr

Le Temps-Agences - L'Iran a lancé hier sa première centrale nucléaire construite par la Russie à Bouchehr (sud), en dépit des sanctions internationales contre son programme nucléaire soupçonné de dissimuler des visées militaires.

Les opérations de chargement du combustible dans le réacteur ont commencé hier matin, en présence du vice-président Ali Akbar Salehi, chef du programme nucléaire iranien, et de Sergueï Kirienko, chef de l'agence nucléaire russe Rosatom qui a dirigé la construction de la centrale.

Le début du chargement du réacteur fait désormais officiellement de la centrale de Bouchehr une installation nucléaire.

M. Salehi a remercié la Russie pour avoir «accompagné la nation iranienne» dans la construction de la centrale entamée il y a 35 ans par l'Allemagne, mais qui a connu entre-temps de nombreuses vicissitudes.

«En dépit de toutes les pressions, sanctions et difficultés imposées par les pays occidentaux, le démarrage de la centrale de Bouchehr illustre la poursuite du programme nucléaire pacifique de l'Iran. C'est un symbole de la résistance de la nation iranienne et de sa détermination à atteindre ses objectifs», a-t-il affirmé.

Hier, les Etats-Unis ont estimé que le démarrage de cette centrale ne représentait pas de risque de prolifération, soulignant que l'installation était à usage civil et que son fonctionnement était supervisé par l'AIEA, avec l'aide de la Russie.

Pour le département d'Etat américain, l'aide apportée par la Russie «démontre que l'Iran n'a pas besoin d'avoir ses propres capacités d'enrichissement si ses intentions sont pacifiques».

Le lancement de Bouchehr intervient alors que l'Iran est sous le coup de sanctions internationales après plusieurs condamnations de son programme nucléaire par le Conseil de sécurité de l'ONU qui soupçonne Téhéran, malgré ses dénégations, de chercher à se doter de l'arme atomique.

La Russie a obtenu de l'ONU que Bouchehr échappe à l'embargo international contre tout transfert d'équipements ou technologies nucléaires vers l'Iran, en s'engageant notamment à fournir pendant dix ans le combustible nécessaire à son fonctionnement et à le récupérer après usage pour réduire les risques de prolifération. La centrale va par ailleurs demeurer plusieurs années sous le contrôle conjoint de techniciens russes et iraniens.

Intempéries

Inondations en Chine et en Corée du Nord

Le Temps-Agences - Plus de 50.000 personnes ont été évacuées hier dans le nord de la Chine et trois personnes sont portées disparues après des inondations qui ont également affecté la Corée du Nord, selon les médias officiels.

Environ 230 habitations se sont effondrées dans la ville de Dandong (nord-est de la Chine), frontalière de la Corée du Nord, et des réseaux de transport, de distribution d'énergie et de communications ont été coupés, a rapporté l'agence Chine nouvelle, citant les autorités locales.

Un responsable au quartier-général de contrôle des inondations de Dandong, contacté

par l'AFP, a refusé de confirmer le nombre de personnes évacuées et a assuré que la situation n'était «pas grave» dans cette ville, qui compte 2,4 millions d'habitants.

La ville nord-coréenne de Sinuiju, qui abrite une base aérienne militaire, ainsi que la campagne avoisinante ont en revanche été «sérieusement touchées», selon l'agence nord-coréenne KCNA qui n'a pas précisé combien d'habitants étaient affectés.

Du personnel local a rejoint l'armée pour porter secours aux populations, a précisé l'agence qui évoque des inondations «dévastatrices».

Selon Chine Nouvelle, certaines routes le

long du fleuve Yalu et des maisons ont été submergées, l'eau atteignant déjà la hauteur du genou, après de fortes pluies qui ont commencé vendredi matin et ont fait monter le niveau de ce fleuve marquant la frontière sino-nord-coréenne.

Des ouvriers ont entamé une course contre la montre pour ériger un barrage de sacs de sable le long du fleuve, selon l'agence, alors que de nouvelles pluies étaient prévues hier.

Des pluies torrentielles à travers toute la Chine ont provoqué les pires inondations qu'ait connues le pays depuis des décennies.

Le FMI aux côtés du Pakistan

Le Temps-Agences - Le Fonds monétaire international (FMI) s'est déclaré prêt à aider le Pakistan, où des «millions de personnes sont en souffrance» après les fortes inondations qui ont frappé le pays, selon un communiqué de l'organisation.

«Le FMI est aux côtés du Pakistan, dans ces temps difficiles, et apportera sa contribution pour aider le pays», a ajouté l'organisation.

Une lettre en ce sens a été envoyée par le président du FMI Dominique Strauss-Kahn au président pakistanais Asif Ali Zardari.

Dans ce contexte, le FMI est en train d'organiser une réunion la semaine prochaine à Washington avec des représentants du gouvernement pakistanais pour «évaluer l'impact macroéconomique des inondations et les mesures qui sont prises pour y répondre, et pour discuter des moyens avec lesquels le FMI peut soutenir le Pakistan dans ces temps difficiles».

Toujours selon le FMI, «l'ampleur de la tragédie» a pour conséquence que le budget du pays ainsi que ses perspectives macro-économiques, qui sont soutenus par un programme financé par le FMI, doivent aussi «être réévalués», selon M. Masood Ahmed, directeur pour la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale auprès du Fonds.

Les gigantesques inondations provoquées par les pluies torrentielles de la mousson qui ont affecté un cinquième du Pakistan et 20 millions de personnes «vont poser un défi économique considérable au peuple et au gouvernement du Pakistan», a encore souligné M. Ahmed.

Le Pakistan a reçu en novembre 2008 un prêt du FMI de 10 milliards de dollars sur 23 mois, destiné à lutter contre les effets de la crise économique mondiale dans le pays.

Le Pakistan a déjà touché 95% de ce prêt, soit 7,27 milliards de dollars.

Vendredi, le quotidien britannique Financial Times avait indiqué que le pays voulait obtenir un assouplissement des conditions de ce prêt, citant des dirigeants pakistanais estimant qu'il est à présent impossible d'honorer les conditions du programme de remboursement accepté en 2008.

«Remplir les critères de performance du FMI du programme actuel est impossible étant donné les circonstances», a déclaré un membre du ministère des Finances, cité par le journal.

Un autre représentant du ministère cité par le journal a indiqué que le FMI devrait permettre «un relâchement du programme actuel» ou commencer des discussions sur un nouvel accord dont les critères seront plus adaptés à un Pakistan dévasté par les inondations.

PETITES ANNONCES PETITES ANNONCES PETITES ANNONCES PETITES ANNONCES

En partenariat avec Ballouchi.com

VENTES IMMOBILIERES... VENTES IMMOBILIERES... VENTES IMMOBILIERES...

Appartements à vendre au centre ville d'Ezzahra S+1, S+2, S+3. Contactez le 98 422 803

Vendre Fonds tous commerces au centre ville d'Ezzahra - Av. Habib Bourguiba surf : 80 m2. Prix : 35.000 D. Tél : 23 422 803

STOP Affaire intéressante A.V fonds de commerce (mur et fonds) à usage de « pressing » très bien équipée avec terrasse, agence clientèle assurée, sup 51 m2 zone stratégique banlieue Nord. Tél : 98 669 272 / 23 569 272 Ag. Riadh

A vendre à la Marsa ensemble immobilier rapport Tél : 98 33 27 22 BH 62392

A vendre fonds de commerce à plein composantes et morale représentées par une superette vente alimentation générale (fruits et légumes, drugstore, produits de plage) en fonction emplacement stratégique avenue Léopold Senghor Soussa. Tél : 97 403 438 / 24 107 644 / 73 229 292

Vend appartement à El Mourouj, au 1er étage, composé de S+2, cuisine, parking garé, près du centre Chalkak, du terminus métro, du lycée, 20 mn de la Marsa et 10 mn du centre de Tunis. Prix : 58.000 DT. Tél : 93 22 64 03

Particulier vend apt à Riadh Soukra à côté de la clinique Soukra avec 4 p + s, suite parents, 2 sbd, cuisine bien équipée, séchoir, parking, (s/double ascenseur) Prix 175 205 MD. Tél : 98 371 563

A vendre maison arabe centre-ville - 5 min de la station métro de Bab El Khadra. Tél : 98 645 752 / 21 889 318

STOP A vendre grand Apt 146 m2 S+4 - 1er étage

A vendre à la Médina de Tunis fonds et murs d'une grande boutique commerciale surface : 31 m2 titre foncier, construction récente, sise à l'angle de la rue Elbeji et la rue souk Errebaa n°2. Tél : 98 381.757

À Cité Erihab derrière Carrefour La Gazelle et Cité Omrane. Tél : 71 763 250 / 26 226 664 / 22 664 404. Prix : 155 M à négocier / 150MD Paie cash

A vendre Fast Food à Tunis centre-ville à 15,000 dinars à débattre. Tél : 25 585 101 / 95 44 38 39

Bonnes affaires Déménagement de pannes informatiques, efficacité et rapidité. Tél : 24 977 277

A vendre à Sfax Apt Im. El Majd (Bab Jebli) 7e étage (2 asc) 110 m2 ssm + 2p + sbl + s.e + gde véranda, vue panoramique. Prix : 130 MD - Tél : 95 381 114

A vendre appartement à Hammamet Nord avec S+3 + sbd et cuisine équipée à 5 mn de la plage, en 2ème étage (vente avec meubles). Tél : 25.352.734

STOP A vendre grand appart. : 3c a c + séjour + s.s.a.m. 1er étage, à 10 mètres de la mosquée, derrière Carrefour - La Gazelle - Cité Erihab, à 10 mn du centre ville Tunis. Tél : 22.664.404 / 26.226.664

A vendre appart. A Montfleury - Tunis S+3 + sbd + s.d'eau + cuisine équipée + courette + climatiseur + ch. + r.d.c + interphone. Sup.c 110m2. Quartier résidentiel. Inst. T.N + parking sous sol. Tél : 24.160.070

A vendre villa à la Nouvelle Ariana, sur grande avenue, sur un terrain de 835 m2. Tél : 98 271 566

El Menzaha 6 A vendre villa RDC - 1er étage Studio - jardin - abris de voiture - emplacement idéal. Tél : 24 714 347

El Manar I A.V apt. Au 7ème étage avec ascenseur d'1 sup. de 220 m2. T.F + 2 terrasses de 210 m2 composé de 3c à c.grand s. - s. à manger - grand séjour - cuisine équipée - 2 sbd - se, débarras, chauffé et climatisé. Tél : 71 341.686 / 71 351 047

A vendre à la Soukra Villa prestigieuse d'une superficie de 500 m2 avec 200 m2 bâti. Prix 500 MD (à débattre) comptant. (en face de l'université privée Tunis-Carthage) Tél : 98 582 178 ou 21.641 192

A.V Apt haut standing 155 m2 cité Carrefour El Khadra - 1er étage - Tél : 98 705 701 / 20 307 613

A vendre apt à Hammam-Choit rez de chaussée S+3 en très bon état - gaz naturel, climatisation - à 300 m de la plage. Tél : 94 965 215

A vendre Apt à Hammamet Nord avec S+3 + sbd et cuisine équipée, 590 m2 la plage - 2ème étage (vente avec meubles). Tél : 25 352 734

STOP A vendre grand appart. S+3 + sbd + s.d'eau + cuisine équipée + courette + climatiseur + ch. + r.d.c + interphone. Sup.c 110m2. Quartier résidentiel. Inst. T.N + parking sous sol. Tél : 24.160.070

A vendre villa à la Nouvelle Ariana, sur grande avenue, sur un terrain de 835 m2. Tél : 98 271 566

El Menzaha 6 A vendre villa RDC - 1er étage Studio - jardin - abris de voiture - emplacement idéal. Tél : 24 714 347

A vendre villa à la Nouvelle Ariana, sur grande avenue, sur un terrain de 835 m2. Tél : 98 271 566

El Menzaha 6 A vendre villa RDC - 1er étage Studio - jardin - abris de voiture - emplacement idéal. Tél : 24 714 347

A.V Fonds de commerce - Possible tout commerce

Villa haut standing 372 m2 couvert : Rez-de-chaussée - 2 grands salon - 2 salle de bain - 2 cuisines - 10 chambres + cour + terrasse. Tél : 95 542.792 Rue de Palestine - Jean-d'Arc

30 m2 - clim - Essaidia-Bardo sur l'avenue principale. Tél : 22 174 760

Mourouj I A vendre à Mourouj I app. au 3ème étage S+3 - 3 - cui - séchoir- sbd - WC (près métro, bus, grande surface), prix 65 M.D. à débattre. énergie solaire, prix: 150Mds. Tél : 20 500 816

Cause départ: A vendre à ksar Saïd, 2, un appartement S+1 au 2ème étage à 24Mds comptant. Tél : 22 745 503

A vendre à la gazelle, cité Erihab, un grand appartement, derrière carrefour, à 10 m de la mosquée, 1er étage, 4 ch, s.s.m, cuis, sdo, wc, balcon, séchoir, parking. Tél : 22 664 404

A vendre à Bab Souika, des appartements haut standing à 26 481 517 / 97 581 517

El Menzah 6 A vendre villa fait le coin, Rdc, 1er étage, studio, jardin, 2 abris de voitures. Tél : 24 714 347

A vendre à Sfax Apt sis à Immeuble B.S - 6ème étage. Tél : 24 301 100

A vendre villa à la Soukra standing bâti 2007 (en face de l'université Tunis-Carthage) terrain 500 m2 couvert 200 m2 Prix 500 MD à débattre. Tél : 98 582 178 / 21 641 192

A vendre appartement 2ème étage n°7 à la Cité El Ghazala 2 - Résidence Al Amel - ss.a.manger spacieuse 5m x7,5m - 3 c à coucher - belle cuisine, 590 m2 x 5m - s. de bain - 2 balcons - chauffage centrale - gaz de ville. Tél : 96 600 606

6. Immeuble STB, un appartement S+2. Tél : 26 271 043

Vend à Raoued, une villa très propre dans un quartier très calme, sup.300m2 dont 200m2 couverts, comprenant 4 pièces, sbd, cuis équipée, une chambre +sbd indépendante, un garage, énergie solaire, prix: 150Mds. Tél : 20 500 816

Cause départ: A vendre à ksar Saïd, 2, un appartement S+1 au 2ème étage à 24Mds comptant. Tél : 22 745 503

A vendre à la gazelle, cité Erihab, un grand appartement, derrière carrefour, à 10 m de la mosquée, 1er étage, 4 ch, s.s.m, cuis, sdo, wc, balcon, séchoir, parking. Tél : 22 664 404

A vendre à Bab Souika, des appartements haut standing à 26 481 517 / 97 581 517

El Menzah 6 A vendre villa fait le coin, Rdc, 1er étage, studio, jardin, 2 abris de voitures. Tél : 24 714 347

A vendre à Sfax Apt sis à Immeuble B.S - 6ème étage. Tél : 24 301 100

A vendre villa à la Soukra standing bâti 2007 (en face de l'université Tunis-Carthage) terrain 500 m2 couvert 200 m2 Prix 500 MD à débattre. Tél : 98 582 178 / 21 641 192

A vendre appartement 2ème étage n°7 à la Cité El Ghazala 2 - Résidence Al Amel - ss.a.manger spacieuse 5m x7,5m - 3 c à coucher - belle cuisine, 590 m2 x 5m - s. de bain - 2 balcons - chauffage centrale - gaz de ville. Tél : 96 600 606

Bab El Khadra A.L maison 2 ch, cuisine, wc. Tél : 22 66 58 42

A louer à Djerba Tunisie (à l'année) petite maison 3 chambres, cuisine, douche. Tél : 97 998 382 - 50 998 381

A louer à Nabeul Mezraja étage de villa (S+2, entrée indépendante, chauffage central...) à proximité du campus universitaire et hôpital régional (lotissement AFH) Tél : 98 433 344

A Sfax A.L. Apt S+3 - centre Bab Jebli. Tél : 74 456 957 / 23 325 635

A Monastir A.L. étage de villa standing, indépendants, meublés, toutes commodités : ssm - 3 ch - sdb - cuisine - balcon, emplacement idéal (El Agba). Tél : 21 282 488

A.L à Ennasr II, apt ht standing S+3, sb, s.e, cuisine inst. ch.c park/ssi - L. 7000D/mois. Tél : 98 305 089

A louer apt haut standing à Cité Ennasr à côté de l'Amen Bank S+3 - toutes les commodités - Tél : 22 613 608

Tunis A.L. garage 30 m2 convient dépôt Kerkennah. Tél : 26n 576 707

A louer villa haut standing 4 chambres à coucher + suite parents, 2 salles de bains + salle à manger + séjour + cuisine et arrière cuisine et un grand jardin. Cité Jardin d'El Menzah 1 - Tél : 22 130 365

Loue studio au Lac, près de Chopain - meublé. Tél : 23 330 240

A.L à Béja terrain agricole sup 150 hectares. Tél : 22 552 103

A louer à Djerba Tunisie (à l'année) petite maison 3 chambres, cuisine, douche. Tél : 97 998 382 - 50 998 381

A louer à Nabeul Mezraja étage de villa (S+2, entrée indépendante, chauffage central...) à proximité du campus universitaire et hôpital régional (lotissement AFH) Tél : 98 433 344

A Sfax A.L. Apt S+3 - centre Bab Jebli. Tél : 74 456 957 / 23 325 635

A Monastir A.L. étage de villa standing, indépendants, meublés, toutes commodités : ssm - 3 ch - sdb - cuisine - balcon, emplacement idéal (El Agba). Tél : 21 282 488

A.L à Ennasr II, apt ht standing S+3, sb, s.e, cuisine inst. ch.c park/ssi - L. 7000D/mois. Tél : 98 305 089

A louer apt haut standing à Cité Ennasr à côté de l'Amen Bank S+3 - toutes les commodités - Tél : 22 613 608

Tunis A.L. garage 30 m2 convient dépôt Kerkennah. Tél : 26n 576 707

A louer villa haut standing 4 chambres à coucher + suite parents, 2 salles de bains + salle à manger + séjour + cuisine et arrière cuisine et un grand jardin. Cité Jardin d'El Menzah 1 - Tél : 22 130 365

Loue studio au Lac, près de Chopain - meublé. Tél : 23 330 240

A.L à Béja terrain agricole sup 150 hectares. Tél : 22 552 103

A louer à Djerba Tunisie (à l'année) petite maison 3 chambres, cuisine, douche. Tél : 97 998 382 - 50 998 381

A louer à Nabeul Mezraja étage de villa (S+2, entrée indépendante, chauffage central...) à proximité du campus universitaire et hôpital régional (lotissement AFH) Tél : 98 433 344

A Sfax A.L. Apt S+3 - centre Bab Jebli. Tél : 74 456 957 / 23 325 635

A Monastir A.L. étage de villa standing, indépendants, meublés, toutes commodités : ssm - 3 ch - sdb - cuisine - balcon, emplacement idéal (El Agba). Tél : 21 282 488

A.L à Ennasr II, apt ht standing S+3, sb, s.e, cuisine inst. ch.c park/ssi - L. 7000D/mois. Tél : 98 305 089

A louer apt haut standing à Cité Ennasr à côté de l'Amen Bank S+3 - toutes les commodités - Tél : 22 613 608

Tunis A.L. garage 30 m2 convient dépôt Kerkennah. Tél : 26n 576 707

A louer villa haut standing 4 chambres à coucher + suite parents, 2 salles de bains + salle à manger + séjour + cuisine et arrière cuisine et un grand jardin. Cité Jardin d'El Menzah 1 - Tél : 22 130 365

Loue studio au Lac, près de Chopain - meublé. Tél : 23 330 240

A.L à Béja terrain agricole sup 150 hectares. Tél : 22 552 103

A louer à Djerba Tunisie (à l'année) petite maison 3 chambres, cuisine, douche. Tél : 97 998 382 - 50 998 381

A louer à Nabeul Mezraja étage de villa (S+2, entrée indépendante, chauffage central...) à proximité du campus universitaire et hôpital régional (lotissement AFH) Tél : 98 433 344

A Sfax A.L. Apt S+3 - centre Bab Jebli. Tél : 74 456 957 / 23 325 635

A Monastir A.L. étage de villa standing, indépendants, meublés, toutes commodités : ssm - 3 ch - sdb - cuisine - balcon, emplacement idéal (El Agba). Tél : 21 282 488

A.L à Ennasr II, apt ht standing S+3, sb, s.e, cuisine inst. ch.c park/ssi - L. 7000D/mois. Tél : 98 305 089

A louer apt haut standing à Cité Ennasr à côté de l'Amen Bank S+3 - toutes les commodités - Tél : 22 613 608

Tunis A.L. garage 30 m2 convient dépôt Kerkennah. Tél : 26n 576 707

A louer villa haut standing 4 chambres à coucher + suite parents, 2 salles de bains + salle à manger + séjour + cuisine et arrière cuisine et un grand jardin. Cité Jardin d'El Menzah 1 - Tél : 22 130 365

Loue studio au Lac, près de Chopain - meublé. Tél : 23 330 240

A.L à Béja terrain agricole sup 150 hectares. Tél : 22 552 103

A louer à Djerba Tunisie (à l'année) petite maison 3 chambres, cuisine, douche. Tél : 97 998 382 - 50 998 381

A louer à Nabeul Mezraja étage de villa (S+2, entrée indépendante, chauffage central...) à proximité du campus universitaire et hôpital régional (lotissement AFH) Tél : 98 433 344

A Sfax A.L. Apt S+3 - centre Bab Jebli. Tél : 74 456 957 / 23 325 635

A Monastir A.L. étage de villa standing, indépendants, meublés, toutes commodités : ssm - 3 ch - sdb - cuisine - balcon, emplacement idéal (El Agba). Tél : 21 282 488

A.L à Ennasr II, apt ht standing S+3, sb, s.e, cuisine inst. ch.c park/ssi - L. 7000D/mois. Tél : 98 305 089

A louer apt haut standing à Cité Ennasr à côté de l'Amen Bank S+3 - toutes les commodités - Tél : 22 613 608

Tunis A.L. garage 30 m2 convient dépôt Kerkennah. Tél : 26n 576 707

A louer villa haut standing 4 chambres à coucher + suite parents, 2 salles de bains + salle à manger + séjour + cuisine et arrière cuisine et un grand jardin. Cité Jardin d'El Menzah 1 - Tél : 22 130 365

Loue studio au Lac, près de Chopain - meublé. Tél : 23 330 240

VENTES TERRAINS... VENTES TERRAINS... VENTES TERRAINS...

Borj Touil Ariana Av 3 mn de Géant, 1920 m2 à côté Errahd Borj Touil, Ariana, zone en pleine expansion, air frais, verdure et calme, prix : 80dt/le m2. Tél : 22 575 542

A vendre terrain de 2700 m2 à Mornag. Tél : 97 419 234

A vendre terrain de 3 ha à Mornag. Tél : 97 419 234

Boumhel El Bassatine A.V un lot de terrain de 520 m2 T.F individuel, permis de bâtir et se situe dans un lotissement neuf. Tél : 98 647 294

Borj Touil Ariana Endroit calme situé sur une colline, à 3 mn de Géant, 1920 m2 à Cité Errahd Borj Touil Ariana, zone en pleine expansion, air frais, verdure et calme, façade de 40 m sur une rue de 10 m de large, alimentée en eau potable, électricité, téléphone. Prix : 190 M. Contactez 22 575 542

Terrain à Sfax Gremda km 9 A vendre terrain situé entre route de Gremda et route de Lafran à 450 m de la route de Gremda. Zone villa de 9 surface 900 m2 devant collège Imam Sahnoun. Prix très intéressant : 39.000 DT. Tél : 23 544 294

El Haouaria Plage A.Vendre terrain de 800 m2 vue agréable et emplacement magnifique à 200 m de la plage. Situation foncière en règle + autorisation de bâtir. Prix raisonnable : 90 MD. Tél : 99 199 555

A vendre 2.17 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre 1.5 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre 1.5 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066

A vendre à Ezzahra Terrain d'une superficie de 4 ha « front de mer » zone touristique - Habitation - Tél : 71 341 686 / 71 351 047

A vendre 2.17 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre 1.5 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre 1.5 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre 1.5 ha nu au bord de la route à Tella, juste après Jbel Oust, vers Zaghouan : 25 MD/hectare. Courtier s'abstenir. Tél : 24 676 066 / 96 115 961

A vendre terrain à Sfax A vendre terrain entre Gremda et Lafran, km 9 - devant collège Imam Sahnoun, situé à 450 m de la route de Gremda. Superficie : 900 m2. Prix très intéressant : 39000 DT. Tél : 23.544.294

A Romana (Ras Tabia) A.V terrain d'1 sup de 700 m2 - T.F - Prix : 9000MD. Tél : 71 341 686 / 71 351 047

A.V terrain agricole irrigué à Medjez El Bab. Tél : 98 190, 443

Vente terrain à Raf-Raf Lahmar superficie 852 m2 contacteur 98 273 366

A Boumhel El Bassatine A.V un lot de terrain de 520 m2 viabilisé - T.F individuel avec permis de bâtir. Tél : 98 647 294

A vendre à Menzel Bouzella un terrain de 284 m2 dans un lotissement viabilisé. Tél:25 477 977

Borj Touil Ariana Endroit calme situé sur une colline à 3 mn de Géant, 1920 m2 à Cité Errahd Borj Touil Ariana, façade de 40m sur une rue des 10 m de large, zone d'avenir pour habitation alimentée en eau potable, électricité, téléphone. Prix : 80dt/le m2 - Tél : 22 575 542

A vendre à Hammam Maarouf Soussa, un terrain de 4000m². Tél : 98 276 397

A vendre à Sfax Terrain 700 m2 route El Mahdia km 6,5. Tél : 22 23 24 21

A vendre un terrain agricole, sup.30 hectares à Medjez El Bab, titre foncier indépendant, prix:16M/ha. Tél : 25 492 191

A vendre à Menzel Bouzella un terrain de 284 m2 dans un lotissement viabilisé. Tél:25 477 977

résident une BMW 320, toutes options, année 2000. Tél : 25.390.328 / 75.395.082

BMW 118i, 8 CV Essence, Bleue, 30000 Km Décembre 2006, Prix: 38000 D. Tél : 26 53 53 22

Citroën Nouvelle C5, Noire, 9 CV Essence, Boîte automatique, cuir, 20 000 Km, Septembre 2009, Prix : 58 000 D. Tél : 26 53 53 22

Citroën Jumpy Fourgon, 3 places, 5 CV Gasoil, 120 000 Km, Juin 2008, Prix : 20 000 D. Tél : 26 53 53 22

Citroën C3 Pluriel, 5 CV Essence, Grise, 54 000 Km, Juillet 2006, Prix : 19 000 D. Tél : 98 22 12 29

Peugeot 407 HDI, 6 CV, Noire, 160000 Km, Décembre 2005, Prix : 25 000 D. Tél : 26 43 43 97

Citroën C5, 9 CV Essence, Noire, 115 000 Km, Juillet 2006, Prix : 25000 D. Tél : 98 22 12 29

VENTES DE VOITURES... VENTES DE VOITURES... VENTES DE VOITURES...

Cause départ vend Peugeot 307 - cc - gris fer - août 2005 - très bon état - 62.000 km. Prix : 32.000 Dinars. Tél : 26 100 171

AV Golf VI année 2009, 1600 cc (neuf), 1.6, 7 CV, tte options. Tél : 26 53 53 22. Prix : 42 MD

A vendre Renault Express en très bon état - gasoil - âge de 17 ans - 2 places - 7 chevaux - Prix : 5.800 DT. Tél : 20.449.232 / 97.549.652

A vendre à Hammam Maarouf Soussa, un terrain de 4000m². Tél : 98 276 397

A vendre à Sfax Terrain 700 m2 route El Mahdia km 6,5. Tél : 22 23 24 21

A vendre un terrain agricole, sup.30 hectares à Medjez El Bab, titre foncier indépendant, prix:16M/ha. Tél : 25 492 191

A vendre à Menzel Bouzella un terrain de 284 m2 dans un lotissement viabilisé. Tél:25 477 977

Part. vend Peugeot 307 - cc - gris fer - août 2005 - très bon état - 62.000 km. Prix : 32.000 Dinars. Tél : 26 100 171

AV Golf VI année 2009, 1600 cc (neuf), 1.6, 7 CV, tte options. Tél : 26 53 53 22. Prix : 42 MD

A vendre Renault Express en très bon état - gasoil - âge de 17 ans - 2 places - 7 chevaux - Prix : 5.800 DT. Tél : 20.449.232 / 97.549.652

A vendre à Hammam Maarouf Soussa, un terrain de 4000m². Tél : 98 276 397

A vendre à Sfax Terrain 700 m2 route El Mahdia km 6,5. Tél : 22 23 24 21

A vendre un terrain agricole, sup.30 hectares à Medjez El Bab, titre foncier indépendant, prix:1

Résidence Hippocampe

إقامة فارس البحر
A MONASTIR

www.immobilier-mbarek.com

- ✓ 500 m de la mer
- ✓ 5 min de centre ville
- ✓ 1.5 km de la faculté
- ✓ 10 min de la marina
- ✓ 1 km de la salle de sport

S+3 et S+2
et commerces de qualité

REMISE DES CLÉS ÉTÉ 2010
Satisfaction totale garantie
Tous crédits acceptés

طرس مبرك العقاري
Société Mbarek de Promotion Immobilière

Téléphone: 71 344-855/71 342-809
Mobile 77 943-440
E-mail: contact@immobilier-mbarek.com

KH61309

Recrutement

Sté de presse recrute un documentaliste ayant une expérience de 3 ans. Prière envoyer CV + lettre de motivation à Dar Assabah - Boulevard 7 Novembre 1004 - El Menzah Tunis

Société de Promotion Immobilière Agréée Vend

Des lots de terrain autorisés et viabilisés à usage d'habitation et de commerce Sup : de 120 m² à 300 m²
Sis Cité Khalid Ibn El Walid Douar Hicher.
Pour plus d'informations contactez :
Siège social au Colisée Soula - esc.A - 3ème étage
EL MANAR II - 71 874 955 (61755)

MINISTÈRE DU TRANSPORT OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL N°37/2010 APPEL D'OFFRES N°37/2010 RELATIF A L'ACQUISITION D'EMETTEUR RECEPTEUR U.H.F (BLU)

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP) informe les candidats intéressés par cet appel d'offres que la date limite de réception des offres relatives à l'appel d'offres n°37/2010 pour l'acquisition d'émetteur récepteur U.H.F (BLU) prévue initialement pour le 19 août 2010 est reportée au 07 septembre 2010 (avant la fermeture des bureaux) avec les mêmes conditions que l'avis d'appel d'offres initial.
Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

25850

Dar Slah

Le restaurant « DAR SLAH » informe son aimable clientèle de l'ouverture de son établissement durant le mois de RAMADAN pour la rupture du jeûne (Fermé le dimanche)

Réservation à partir de 14.00 au 71 26 10 26
Adresse : 145 rue de la Casbah, Tunis

100724

شركة المروان للبحث العقاري
Société Marwan de promotion immobilière

شركة المنبج للعقاري
Société Elhadj de promotion immobilière

Vous Proposent

Yasmina Hammamet

Plan de Situation

Appartements: 65 à 140 m² haut standing

Adresse : Avenue Majida Boulila Imm-Faiez bloc A 5ème étage N°18 Sfax
Tel: 74245757 Fax: 74255706 Portable: 29906070 / 21445678 site web: www.immobilier-sfax.com

vp
Vision Immobilière & Promotion

RÉSIDENCE HERGLA DIAMOND

Tél Bur: 00216 73 372 401 - Fax: 00216 73 372 402 - Tél Gam: 00216 26 505 302
Email: imed.direction@vipimmobiliere.com
Adresse : Avenue 7 Novembre Rue El Moamoun - Imm. Essoussi N°3 - 1ère Etage Hammam - Sousse 4011 - Tunisie

Une piscine commune - Un centre thalasso thérapie - Une sélection de boutiques

Architecture Méditerranéenne - Pied dans l'eau - RDC + 4

www.vipimmobiliere.com

61743

Seif
RÉSIDENCE

للبيع شقق وفال

Cuisine Equipées-Wifi/Internet-Vidéo Phone-Dressing Agence
Climatisation-Choffage Centrale-Portes Principales Blindées
Sis au lotissement les jardins de Cartage (AFH)
Triplex, S+1, S+2, S+3, S+4 en face de Carrefour

Consortium Des Immobilières Maghrébines
84, Rue n°8600, Zone Industrielle La Charguia-2035 Tunis - Carthage Tél: 71 20 64 44 / 71 20 64 45 - Fax: 71 20 64 37
E-mail: cim-immobiliere@planet.tn - Site web: www.cim-immobiliere.com 61825

Béja

A.V terrain agricole 14 ha à Sidi Moussa, route de Amdoun.
Tél : 20 336 733 (76486)

Société de Promotion Immobilière Agréée Vend à Tébourba

Des lots de terrain autorisés et viabilisés à usage d'habitation et de commerce Sup : de 140 m² à 400 m²
Pour plus d'informations
Contactez : Siège 71 874 955
Bureau Tebourba : 27 173 751 / 98 651 567 (61755)

NPI Nouvelle Promotion IMMOBILIERE

Résidence ERRYMEL HAMMAMET

Revêtement en Grès à la masse 1er Choix.
Portes extérieures en Bois Nobles.
Menuiserie Aluminium.
Volets roulants en PVC.
Quincaillerie de Bonne qualité.
Climatisation par Split Système.
Chauffage Central Installé.
Cuisine Prééquipée et installée.
Résidence Gardée.
Parking Sous-Sol.

Add: Boulevard Hedi Noutra, Résidence Amira
Appartement BM2 Ennasr II, Tunis - Tunisie
Tél: (+216) 71 827 300 - (+216) 22 325 831 - Fax: (+216) 71 827 348
www.npi.com.tn

62244

L'ÉVÈNEMENT IMMOBILIER A BIZERTE

BIZERTA EST UNE RÉSIDENCE DE HAUT STANDING
AVENUE 15 OCTOBRE EL RAQUEBI

Les derniers appartements Remise des clés Août 2010

KASBI'S IMMOBILIÈRE
IMMEUBLE ESSAADI BLOC AB 8ÈME ÉTAGE EL MANZAH 4
Tél: (216) 71 750 536-Gsm: 22 531 794

A Vendre

4 Locaux commerciaux

El Kantaoui - Sousse

Av. 7 Novembre - Route touristique derrière Hôtel Cléopâtre

- Au centre d'une zone touristique et d'affaire.
- Au RDC d'une résidence de très Haut Standing Remise des clés immédiate

Commercial 1 = 94m² - Commercial 3 = 51m²
Commercial 2 = 60m² - Commercial 4 = 116m²

Vision Immobilière & Promotion
73 372 401 - 26 505 302

Résidence Iris Cité les pins les Berges du Lac 2 - Tunis

Style Haussmanien
Très haut Standing
A partir de 1925 Dt /m²
Reste à vendre 3 appartements S+3

Hauteur sous plafond: 2m30
Mètres Blanc dans tous les appartements y compris les salles de bain et si d'eau
Équipements sanitaires haut de gamme.
Cuisines aménagées haut de gamme.
Four, Micro onde, plaque de cuisson Siemens haute espérance.
Chauffage central avec radiateur en alu
Climatisation centrale individuelle Carrier
Menuiserie en Aluminium Double Vitrage
Toutes les chambres sont équipées par des dressings bien aménagés.
Colores fins installés dans les chambres des parents
Volets roulants électriques
Tous les salles de bain et les salles d'eau sont équipées de vasques en Marble Maser
Tous les appartements sont équipés de système d'alarme.
Système de vidéosurveillance à l'entrée principale de la résidence et l'intérieur du sous sol.

Groupement Millénaire Immobilier (G M I)
21 Rue Emir Abdelkader - Mutuelle ville
1082 Tunis
Tél: 71 796 191 - 26 492 900 / Fax: 71 796 054
Email: commercial.gmi@gnet.tn
Site web: www.gmi.com.tn

62053

61798

62053

62351

Avis de perte de titre foncier

Je soussigné Abdelkader Ben Taher Sfar, titulaire de la CIN n°03962531 le 22 mars 29003, avoir perdu deux actes de propriété N°3/585 et 3/586 du titre foncier n°8950 s'appelant « Hassen » suivant attestation de perte n°984 délivrée le 17 août 2010 par poste de police de Teboulba.

249

Avis de donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié dressé par maître : Trabelsi Chaker notaire en date du 22/07/2010 M. Béchir Kasaoui a signé une donation de la totalité du fonds de commerce sis Av 07 Novembre Chebaw Oued Ellil, La Manouba à sa sœur Mme Zohra Kasaoui. Toute opposition doit être faite dans les délais cités par l'article 193 du code de commerce au domicile élu suivant : 38 av. 7 Novembre Chebaw Oued Ellil, La Manouba.

42217

Avis de donation des parts sociales

Suivant un acte notarié dressé par les notaires maîtres : Trabelsi Chaker et Faiza Douiri en date du 18/08/2010 M. Hédi Khefli a signé une donation de toutes les parts sociales (soit 750 parts) lui revenant dans la société « TAIBA » à son épouse Mme Souad Khezem.

Toute opposition doit être faite dans les délais cités par l'article 193 du code de commerce au domicile élu suivant : 12 rue de la Rose - Ariana

42217

GRANDE AVENUE DE LA SOUKRA
BANQUES, PRÊT À PORTER, AMEUBLEMENT, SANITAIRES, LUSTRIERIE.....

ESPACES COMMERCIAUX (SHOW ROOM)

A VENDRE

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE L'ARCHE TEL.: 71 885 118 - 98 306 348 - 99 998 528

MA 61856

A Hammamet

A.V villa standing S+5, 2 niveaux, surface couverte 210 m2 surface terrain 400 m2, garage voiture, 5 mn du centre-ville, 5 mn de la plage, 15 mn de Nabeul.
Tél : 22 54 00 66

A vendre au CV avec T.F

2 maisons : 1-Vieille maison arabe à démolir et 1 en bon état.

Superficie : 250 m2. Prix à discuter. Tél : 22 035 690

42164

IMMOBILIERE SAHAR
Résidence LES RÊVES
Résidence Moyen Standing
A ENNKHILET ARIANA
A VENDRE DES APPARTEMENTS: S+1, S+2, S+3



Appartements spacieux de 77m² à 118m²
*Chauffage central préinstallé.
*Menuiserie en Aluminium *Volet roulant en PVC.
*Revêtement en Marbre Thala et carrelage marbré lustré.
*Parking à l'intérieur du cité *Espace vert

Projet préfinancé par la BANQUE DE L'HABITAT
Adresse : 12 Avenue Habib Bourguiba, B.N°6 ARIANA.
Tél : 70 732 347 GSM : 20 592 958 ; 98 592 958 ; Fax : 70 732 348
E-mail: spi.sahar@gmail.com

DIAR LEBNA
Résidence Balnéaire

Vente des Villas Jumelées

Le calme... à 1 Heure de Tunis!
Face à la mer, le soleil toute l'année, la plage à vos pieds

Ventes des terrains viabilisés à partir de 370 m²

Ce projet est financé par la banque ARAB TUNISIEN BANK.

Bureau de vente: 49, Av. Habib Bourguiba Immeuble LATIFA - B. N 3 - Nabeul
Tél. 72 224 729

Appartements Haut standing S+1 S+2 S+3
→ Centre ville Ariana

■ A 500 mètres de l'aéroport International Tunis Carthage et à 5mn du centre de la capitale.



■ Confort, Ascenseur, Jardin, Accès codés et interphones, Parking sous sol, Climatisation, Chauffage, Double vitrage, Stop sol, Revêtement sol et Mur marbre & grès.

Agence Immobilière KESKES Chaque jour plus proche de vous
104 Av. Hédi Noura Rés. ERRAYAHINE ENNASR II 2037 TUNIS
TEL. +216 70 851 394 / +216 70 851 300
www.keskes@planet.tn / www.agence-keskes.com.tn

76153

Résidence Khalsa à Borj Cedria
APPT S+2 et S+3 & espaces commerciaux



Immobilier Khalsa
28 rue Ezzahour cité Bel Air Boumhel
Tél : 71 21 05 77 / 24 65 07 30 / 98 586 397
Site web : www.immobilierekhalsa.com
Email : commercial@immobilierekhalsa.com

Avis aux promoteurs immobiliers A vendre à la Chargaia II

L'unique lot de terrain disponible : 6000 m2
TF
Cos : 0.5
Cuf : 1.5
700 D/m2 négociable
Visite des lieux sur R.D.V
Tél : 98 35 78 78
PM 76514

Denden Palace
Avenue de l'Indépendance DEN DEN

APPARTEMENTS DE HAUT STANDING (S+1, S+2, S+3 et S+4)
BUREAUX POUR MEDECINS



Visitez notre appartement témoin
Remise des clés fin September 2010

Espace d'Adm. Bureau S+1 - 1^{er} Etage - Rue 03M - Montplaisir 1073 Tunis
Tél : 71 908 272 - GSM : 25 892 100 - 99 891 678
Email : mohsen.hassan@planet.tn

L'IMMOBILIERE EL YOSR
(Société de Promotion Immobilière)
VEND A EL MEDINA EL JADIDA III

Un ensemble résidentiel "RESIDENCE ZAHRET EL MEDINA" (RDC + 2 étages) de 48 appartements S+2 ; S+3 et S+4
Eligible aux crédits FRI et aux autres crédits



Résidence gardée et dotée, portes d'entrée en bois (acajou), interphone, revêt. en marbre (p. jour), revêt. mural avec faïence, M-Alumin, Volet roulant en PVC, chauff. central pré-installé, parking+ 1 pré-actif et ant. parabolique.

Proximité des commerces, des centres culturels, médical et sportif

Notre appartement témoin mérite votre visite

Pour plus de renseignements contacter la société au 11, rue El Imam El Baliri 1002-1e Belvédère Tunis
Tél. : 71 847 157 ***** Fax : 71 286 366

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis

Appel à candidature au profit des consultants privés des bureaux d'études pour participer à une formation des accompagnateurs à la mise en place de systèmes de management Environnemental ISO 14001

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de mise à niveau environnementale et notamment la certification de 500 entreprises selon la norme internationale ISO 14001 à l'horizon de 2014, le CITET, en collaboration avec la coopération technique Allemande (GTZ) compte organiser une session de formation de dix (10) accompagnateurs à la mise en place du système de management environnementale ISO 14001, et ce, afin de renforcer les capacités nationales en la matière. Cette formation théorique et pratique sera organisée parallèlement à l'accompagnement de 16 entreprises à la mise en place du système de management environnemental selon la norme ISO 14001 implantées dans la région de Zaghouan

Les dix (10) candidats seront sélectionnés parmi ceux intéressés par cette formation et devront impérativement avoir le profil suivant :

- (1) Etre diplômé de l'enseignement supérieur (au minimum bac + 4)
- (2) Avoir obligatoirement participé à une formation sur le SME - ISO 14001
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans le domaine de l'environnement en tant que responsable environnement au sein d'une entreprise industrielle ou ayant participé à la réalisation des études d'impacts ou de dépollution ou diagnostic environnemental...
- (3) Un bonus sera accordé aux candidats ayant participé à l'une des formations suivantes : Gestion environnementale profitable (GEP), système de management intégré (qualité, environnement et santé / sécurité au travail) ISO 9001, OHSAS, 18001

Pour les candidats retenus, les frais d'inscription sont fixés à 500 DT

La session de formation est composée de :

- D'une partie théorique programmée à partir de la deuxième quinzaine du mois de septembre 2010,
- D'une partie pratique pour chaque candidat et qui sera programmée avec l'organisme formateur suivant un planning s'étalant sur une période de douze mois.

Les candidatures seront adressées au nom du directeur général du CITET et ce, avant le 30 août 2010 à 14 heures (cachet du bureau d'ordre central du CITET ou de la poste faisant foi) et devront contenir les pièces suivantes :

- CV détaillé du candidat avec justificatifs nécessaires ;
- Liste des références : Attestation de formation, attestation de travail, références d'études dans le domaine de l'environnement réalisées par le candidat au profit des entreprises industrielles (études d'impact ; diagnostic environnemental, étude de dépollution etc...)

Pour plus d'information veuillez contacter le CITET :
Adresse : BD du Leader Yasser Arafat, Tunis 1080 -
Tél : 71.206.433 - Fax : 71.206.642
E-mail : dae@citet.nat.tn; ume@citet.nat.tn -
Site web : www.citet.nat.tn

24656

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis

Appel à candidature Pour participer à une formation d'auditeurs tierce-partie en environnement - Formation enregistrée ICA -

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de mise à niveau environnementale et notamment la certification de 500 entreprises selon la norme internationale ISO 14001 à l'horizon de 2014, le CITET se propose de lancer avec l'AFAC AFNOR INTERNATIONAL, une session de formation de 10 auditeurs tierce-partie en environnement enregistrée ICA, et ce, durant le dernier trimestre de l'année 2010

- Population cible :
- Candidats titulaires d'un certificat d'auditeurs tierce-partie ISO 9001, enregistrés en pleine activité d'audit des entreprises, ayant une expérience d'au moins quatre (04) ans dont deux ans dans des activités liées au management de l'environnement
- Frais d'inscription :
- Pour les candidats retenus, les frais d'inscription sont fixés à 350 DT
- Dossier de candidature :

Les candidatures seront adressées au nom du directeur général du CITET et ce, avant le 30 août 2010 à 14 heures (cachet du bureau d'ordre central du CITET ou de la poste faisant foi) et devront contenir les pièces suivantes :

- 1) Curriculum vitae détaillé avec justificatifs de l'expérience demandée
- 2) Copie du certificat d'auditeur tierce-partie enregistré ISO 9001 valable

Pour plus d'information veuillez contacter le CITET :
Adresse : BD du Leader Yasser Arafat, Tunis 1080 -
Tél : 71.206.433 - Fax : 71.206.642
E-mail : dae@citet.nat.tn; ume@citet.nat.tn - Site web : www.citet.nat.tn

24651



Les récits du Coran

Mohamed : sur les pas d'Ibrahim

4- La Zakat : purification et solidarité

« Prélève de leur bien une aumône par laquelle tu les purifies et tu les bénis et prie pour eux.

Ta prière est une quietude pour eux. Et ALLAH est audient et Omniscient »

(ATTOUBAH – Verset 103)

Le mot Zakat signifie à l'origine purification. Devenue un des cinq piliers de l'Islam, la Zakat est une sorte d'impôt sur le revenu dont les plus nantis doivent s'acquitter afin d'aider les plus démunis ;

La Zakat n'est pas prélevée par des fonctionnaires mais elle est remise de main en main par l'intéressé à une personne de son choix.

Elle peut être en nature ou en numéraire et elle est calculée selon une période et un taux déterminés.

Toute personne possédant une richesse ayant atteint un quorum déterminé doit s'en acquitter. Le quorum ou Nissab est calculé sur la période d'une année durant laquelle la richesse en question n'a pas déprécié ou diminué.

Il peut s'agir en effet de blé, d'or, d'argent ou toute autre richesse considérable.

Il faut cependant faire la différence entre la Sadaqa qui est une aumône facultative et la Zakat qui est obligatoire. Si bien que l'intention est importante car le fait de donner de l'argent par exemple à titre d'aumône facultative (Sadaka) n'exempt pas de l'obligation de la Zakat. Il y a aussi une échéance fixe pour l'acquiescement de la Zakat.

Peut-on remettre le paiement à l'arrivée de l'échéance ?

Les Malékites déclarent qu'il n'est pas possible de remettre le paiement de la Zakat, sauf en cas de force majeure. Il s'agit d'une obligation comme celle du jeûne ou de la prière.

Les Hanéfites estiment pour leur part qu'on peut remettre le paiement de la Zakat dans certains cas.

Il peut y avoir des dérogations comme pour le reste des obligations devenues piliers de l'Islam.

La seule obligation parmi les cinq piliers qui ne souffre aucune dérogation c'est la Chahada :

« Affirmer qu'il n'y a de Dieu qu'ALLAH et que Mohamed est son Prophète ».

Les biens personnels tels que les bijoux des épouses sont-ils soumis à la Zakat ?

La réponse est mitigée, car les avis des théologiens divergent. Selon certains Hadiths, rapportés par Al Bayhaqi, les bijoux personnels ne sont pas soumis à la Zakat, mais seulement ceux qui appartiennent à un commerçant.

Cependant, d'après d'autres sources, même les bijoux personnels sont soumis à la Zakat.

Il faut de toute façon que la richesse atteigne un taux déterminé afin qu'elle soit soumise à la Zakat.

« Il ne leur a été commandé, cependant que d'adorer ALLAH, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la Zakat. Et voilà la religion de la droiture ».

(A suivre)

(Al Bayinah – V.5)

Ahmed YOUNES

Horaires du jeûne

Ville	Début du jeûne	Rupture du jeûne
Tunis	03h58	19h04
Zaghouan	03h58	19h06
Bizerte	03h58	19h06
Nabeul	03h57	19h02
Béja	04h00	19h10
El Kef	04h02	19h13
Jendouba	04h03	19h11
Siliana	04h00	19h10
Kasserine	04h04	19h11
Kairouan	04h01	19h04
Sidi Bouzid	04h03	19h07
Sousse	03h59	19h01
Monastir	03h59	19h00
Mahdia	03h58	18h59
Sfax	04h01	19h00
Gabès	04h07	19h01
Médenine	04h05	19h00
Gafsa	04h08	19h09
Tozeur	04h13	19h10
Kébili	04h11	19h06
Tataouine	04h06	19h00

Les Compagnons du Prophète

Ali Ibn Abi Taleb :

Le bras droit du Prophète

« Nous poursuivîmes des pas dont le nombre nous était prescrit Et personne n'échappe de faire les pas qui lui sont prescrits »

Telle est un l'une des centaines de citation de Ali Ibn Abi Taleb célèbre pas ses poèmes, mais célèbres surtout pour avoir été le compagnon et cousin du Prophète (Fils de son oncle Abou Taleb)

Ali a été le premier homme à avoir embrassé l'Islam après Khadija selon les chiïtes, et le premier jeune selon les sunnites.

Il était par ailleurs un vaillant guerrier et son épée formé de deux pointes est surnommé « Dhulfikar ».

Il avait accompagné le Prophète dans sa Hijra à Médine et dans toutes les batailles sauf celles de TABOUK. Il l'avait laissé à sa place à Médine, mais ceux qui voulaient semer la zizanie lui rapporté que le Prophète voulait se débarrasser de lui.

Ali s'étant formalisé, a refusé de rester à Médine, mais le Prophète Mohamed lui dit : « Saches que tu est pour moi, comme a été Haroun pour Moussa »

En effet Ali a été le soutien, le confident et le bras droit du Prophète.

Il épousa Fatma Ezzahra, la fille préférée du Prophète et eut les deux fils bien connus : Al Hassan et Al Hussein

A la mort du Khalife Othman Ibn Affen, Ali lui succéda mais s'affronta à ceux qui revendiquaient de venger Othman. Ce sont ceux qui ont été dénommés les hommes du chameau. Aïcha la mère des croyants, faisant partie de ce groupe, où il y avait entre autres Azzoubayr Ibn Al Aouem, était à dos de chameau pour participer à une bataille contre les assassins de Othman.

Mais elle a été empêchée de partir et les autres membres du groupe ont été matés par Ali à Basra en Irak.

Ali eut à affronter les Omeiyades Dont le chef de file était Mouâouia fils de Abou soufiâne.

Il accepta à un moment donné de se soumettre à un arbitrage. Ce fut ce que lui reprochèrent les dissidents ou khawarij qui lui en voulurent et envenimèrent davantage la situation.

Ali mourut assassiné par l'un des khawarij, en pleine prière.

Il marqua certes l'histoire musulmane pour avoir été un fidèle compagnon du Prophète et parmi les quatre premiers khalifes éclairés « Arrachidoun » de l'Islam.

A.Y.

Les miracles du Coran

Le cœur humain

Le cœur n'est pas, tel qu'on le pensait jusqu'à il y a quelques années, une simple pompe de sang. Depuis les premières greffes cardiaques, les médecins ont remarqué de profonds changements dans le comportement de leurs malades. Leur nature psychique, leurs désirs, ce qu'ils aiment, ce qu'ils détestent et même leurs croyances religieuses se sont complètement bouleversés. Aucune explication scientifique n'a pu être donnée à ce phénomène.

En examinant les rapports des recherches et les statistiques collectés au cours des dernières années, on remarque que leurs conclusions se retrouvent dans le Coran. Jusque là, les savants du Coran eux mêmes expliquaient les Versets parlant du cœur en leur donnant un sens figuré ou moral au même titre que l'âme et le souffle.

Il est à noter d'abord que les médecins soutenaient que le cœur et ses battements sont commandés par le cerveau. Or les chirurgiens qui ont procédé à l'implantation des cœurs étrangers dans les thorax des malades, ont remarqué que le cœur implanté commence immédiatement à battre sans attendre les ordres du cerveau anesthésié.

Il est important de noter par ailleurs que le cœur se forme dans le fœtus avant le cerveau et commence à battre dès le 21ème jour de la grossesse. Ceci suggère que le cœur opère indépendamment du cerveau. Certains spécialistes tels que le Dr Schwartz pensent même que c'est le cœur qui dirige le cerveau et que dans chacune de ses cellules un historique de notre vie est enregistré.

Ce que la science a pu établir avec certitude depuis une trentaine d'années, c'est que le cœur et le cerveau communiquent avec harmonie, à travers un réseau nerveux très dense. Le Dr Armour souligne que le cœur est capable de traiter d'une façon particulière les informations lui parvenant de l'organisme tout entier. C'est la raison pour laquelle la greffe d'un cœur se base essentiellement sur la qualité du système nerveux et sa capacité d'adaptation avec l'organisme récepteur.

Au cours de la décennie 90, Le Dr Linda Rask a pu établir une relation directe entre les impulsions électromagnétiques émises par le cœur et celles du cerveau. Elle a pu détecter une influence directe de champ électromagnétique du cœur sur celui du cerveau. A la suite de ces observations, le Dr Schwartz et le Dr Linda pensent que le cœur possède une capacité de stockage et de traitement des informations et que la mémoire ne réside pas seulement dans le cerveau mais qu'elle résiderait également dans le cœur et c'est ce dernier qui commanderait leur traitement.

Le Dr J. A. Armour pense qu'il existe

plus de 40000 cellules dans le cœur, régissant le rythme cardiaque, les sécrétions hormonales et le stockage des informations. Ces informations jouent un rôle capital dans le processus du raisonnement et de la compréhension. Le rythme cardiaque est lui même en relation directe avec les sentiments et les sensations.

Le Dr Paul Pearsall pense que le cœur ressent et se rappelle. Il envoie des impulsions de communication avec d'autres cœurs. Il envoie également avec chacun de ses battements, des signaux à toutes les cellules du corps. Il peut ainsi agir sur le système immunitaire. Il existerait un véritable flux d'information va-et-vient entre le cœur qui joue le rôle de chef d'orchestre, et les cellules irriguées. Le sang pour sa part, joue le rôle de fluide porteur des informations échangées !

L'Institut des Mathématiques Cardiaques vient de faire une découverte spectaculaire : le champ électrique du cœur est si puissant, que nous pouvons communiquer sans parler avec les gens qui nous entourent. Mieux encore, il a été confirmé que la personne qui s'approche d'une autre, qui la touche ou qui lui parle influence directement sur son raisonnement !

Sourate Al Hajj (Verset 46) : « n'ont-ils pas circulé sur terre afin qu'ils aient des cœurs avec lesquels ils peuvent raisonner ou des oreilles avec lesquelles ils peuvent entendre ? En fait, ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont bien les cœurs dans les poitrines qui deviennent aveugles ». Ce Verset à lui seul exprime toute la prédiction coranique en matière de science cardiologique et physiologique.

Sourate Az Zumar (Verset 23) : « C'est Allah qui a fait descendre le meilleur récit : Un livre qui présente des similitudes et des répétitions. La peau de ceux qui craignent leur Seigneur en frissonne ; et lorsque Allah est évoqué, leur peau et leur cœur s'attendrissent ».

Sourate Al Baqara (Versets 6/9) : « Quant aux mécréants, soit certain ! Que tu les avertisse ou pas cela leur est égal ; ils ne croient pas. Allah a scellé leurs cœurs ; une voile épaisse couvre leurs yeux et leurs oreilles. De ce fait, un grand châtement leur est réservé ».

Sourate Al Ghafer (Verset 35) : « Ceux qui palabrent sur les miracles d'Allah sans un pouvoir qu'Allah leur aurait délégué, suscitent un grand ressentiment de la part d'Allah et de la part des croyants. Ainsi Allah frappe-t-il d'un sceau le cœur de tout orgueilleux tyran ». L'orgueil et la tyrannie sont également des maladies du cœur ! Elles interdisent à la foi d'y pénétrer.

Et le Messenger Mohammed SAS précise en parlant de l'interdit et du permis :

« Sachez donc qu'il y a dans le corps une machée. Lorsqu'elle est saine, tout le corps est sain. Et lorsqu'elle est atteinte tout le corps se dégrade ; celle-ci n'est rien d'autre que le cœur ».

Evidemment, le Messenger SAS ne parle que sur révélation ; cette révélation lui disait :

Sourate Ach Chouaraa (Versets 192-194) : « Il est certain qu'il s'agit d'une révélation descendue sur toi : c'est le Fidèle Saint Esprit qui l'a descendue sur ton cœur, pour en avertir. Il s'exprime en langue arabe explicite. Pour être "appris par cœur" par le Messenger analphabète, le Coran est descendu "sur son cœur" ».

Sourate Al Aaraf (Verset 179) : « Nous avons destiné à la Géhenne un grand nombre de djinns et d'êtres humains. Ils ont des cœurs avec lesquels ils ne comprennent pas ; ils ont des yeux avec lesquels ils ne voient pas ; ils ont des oreilles avec lesquelles ils n'entendent pas. Ils ne ressemblent qu'à des bestiaux ; ils sont plutôt plus égarés ».

Sourate Al Molk (Verset 13) : « Que vous teniez votre parole au secret ou que vous la criez haut, Il est parfaitement au courant de ce que renferment les "poitrines" ». Le cœur est donc la cache des intentions et des secrets.

Parlant de ceux qui ont refusé le combat avec le Messenger SAS, il dit Sourate At Tawba (Verset 93) : « ...Dieu a imprimé un sceau sur leurs cœurs en sorte qu'ils ne savent plus rien ».

Le Coran associe toujours le durcissement des cœurs au péché et au mal. Ecoutez-le lorsqu'il parle des renégats : Sourate Al Layl (Verset 14) : « Lorsque les Versets du (livre) d'Allah lui sont récités il s'écrie : ce ne sont que des mythes de primitifs. Pas du tout ! En fait ce sont leurs méfaits qui ont encrassé leurs cœurs ».

Sourate Al Jathiya (Verset 23) : « As-tu vu celui qui prend ses désirs pour idole, et qu'Allah a égaré alors qu'il détient du savoir ; celui à qui (Allah) a scellé l'ouïe et le cœur et voilé les yeux. Qui en dehors d'Allah pourrait-il le guider ? Ne pouvez-vous donc pas y réfléchir ? ».

Ainsi le cerveau pourrait être bourré de savoir, mais il ne servira celui qui le porte à reconnaître d'Allah, que si son savoir passe par un cœur sain. C'est ce que dit la cardiologie moderne ! Et Rabelais d'ajouter : « Science sans conscience est une ruine de l'âme ».

Sourate Ar Raad (Verset 28) : « Les cœurs de ceux qui croient (en Dieu) s'apaisent en évoquant Allah ; C'est en pensant à Allah que les cœurs se rassurent vraiment ? ».

Collecté par Kaïs

Amina Fakhret au Festival de Hammamet

Egale à elle-même!

Un show chaud, une voix éblouissante et un public en transe. Amina Fakhret, un mythe, une légende a annoncé qu'elle s'arrêtera de chanter ! Vrai ou faux. Le public n'a pas voulu accepter cette annonce de la diva qui passé trois heures non stop avec ses fans. Un look de rockeuse, des parades délirantes, des va-et-vient incontrôlables...

L'ambiance était déjà à la fête quelques minutes avant le début du spectacle. Trois générations étaient là. Vieux, adultes et jeunes s'offraient une soirée de bonheur. Amina annonçait la couleur. Le concert a démarré à 22h30. Le ton est donné, l'heure est au partage. Les cœurs s'ouvrent, les sourires s'affichent sur les visages. Rayonnante comme à son habitude, la Diva Amina fut égale à elle-même, présentant son show coutumier composé de ses meilleures chansons et de quelques unes des immortels des grands disparus de la chanson arabe.

Cette voix puissante a démarré fort avec son succès « Zahet Ellila Yazmena ». Communion immédiate et bouleversante. Visiblement touchée, elle invite à la fête et insuffle à la scène une énergie débordante. Il y avait de quoi puiser Amina rythme ses paroles. Le public l'accompagnait à chaque instant. Même hommes et dames d'un âge certain ont vibré et dansé sans trêve et sans répit sur tous les rythmes.

Cette star rompt tout simplement avec ce qui est supposé être et arrive souvent par là où on ne l'attend pas. Elle passe d'un extrême à un autre et ne connaît pas de demi-mesure. Sa voix a éclaté lorsqu'elle a interprété sa chanson fétiche « Sultan Hobek ». Son concert évoluait rapidement. Accompagnée par le grand maestro Nabil Zamit et son orchestre, Amina ne laissait de temps ni à l'ennui ni à la répétition. Elle changeait souvent de répertoire, de langue, elle chantait également en français, se jouait des rythmes, refusait la monotonie.

La chanteuse s'amuse sur scène en chantant des œuvres bien connues « El Magaiez » « Yama Yaghali ».

C'est tout ce qu'elle aime faire, se divertir elle-même et régaler son public « Vous êtes formidables, je suis avec vous jusqu'au Secour » dit-elle à chaque tube. C'est que ses mélomanes voulaient s'éclater. Ils ne demandaient pas autre chose.

Des jeunes filles, des enfants et même des vieux ont tenu à chanter avec cette chanteuse qui allie chant et danse, mêlant succès anciens et chansons nouvelles. Un seul mot d'ordre : des rythmes endiablés à volonté, jusqu'à l'excès. Entourée d'une marée



Photos Berrazagha

Sa voix puissante et imposante, son look, ses mouvements gracieux font de cette vedette une valeur sûre humaine reconnaissante, Amina se déchaîne et fascine. Derrière cette star, beaucoup de jeu, des rires, de la joie. Elle a multiplié ce soir les prouesses en interprétant des œuvres d'Oum Kalthoum « Alf Lila walila » « Essabri Hedoud » Tous ses fans se précipitaient ce soir pour l'embrasser, des jeunes filles se déhanchaient, la foule ne pourra pas se retenir.

Sa voix puissante et imposante, son look, ses mouvements gracieux font de cette vedette une valeur sûre. Un volcan qui explose. Amina a interprété de belles œuvres d'Ali Riahi, Mohamed Jamoussi et Saliha. Elle entraîne son public dans une spirale musicale. Parmi les festivaliers, c'est le délire. On reprend en chœur. On tape des mains. C'est dire que l'ambiance n'envie rien aux meilleures scènes mondiales.

En face, ses fans n'ont d'eux que pour elle. La

chanteuse est émue. La star se laisse parfois bercer par les notes douces qui fusent, le tout sur un fond bleu nuit et lumière tamisée. Moment de pur romantisme ! Le théâtre s'échauffe de nouveau avec son succès « Aljina Saba ».

Il y a quelque chose d'original chez cette star avec ses nouveaux airs plus rythmés et gais, ses improvisations sur scène. Ses fans partageaient des moments d'extase avec elle. C'était le délire. Et le public déchaîné et en transe s'est bien amusé. Amina a clôturé sa soirée par une belle chanson d'Edith Piaf « La vie en rose ». Des yeux qui font baisser les miens, un rire... je vois la vie en rose... Quelle énergie et quel talent ! Un vrai régal pour tous ses fans qui n'ont pas voulu quitter la scène après trois heures d'éclatement et de sensations fortes.

Kamel BOUAOUINA

Festival de la Médina Sherifa Luna «avait les mots» et la voix pour réussir sa soirée !

« Je ne m'attendais pas à me procurer aussi facilement mon billet pour le concert de Sherifa Luna, cette nouvelle star française qui fait un tabac là où elle passe ! », c'est ainsi que s'exprimait vendredi soir une des spectatrices présentes à l'unique soirée française au menu de la 28ème édition du Festival de La Médina. En effet, le Théâtre municipal de Tunis n'afficha pas complet comme la veille à l'occasion du passage des « Salatine Ettarab » syriens. Sherifa Luna, baptisée pourtant « princesse des cités » par le guide du Festival, régna le temps d'une soirée ramadanesque sur seulement 150 spectateurs pour la plupart âgés de 12 à 18 ans. Spectacle pour groupies pendant lequel la chanteuse française fit ce qu'elle put pour permettre à son public d'adolescents de passer une soirée de qualité. Les jeunes spectateurs qui étaient en majorité venus en compagnie de leurs parents ne se libérèrent pour de vrai qu'en milieu de spectacle, lorsque Sherifa Luna et son DJ comprirent qu'il fallait provoquer et donc chauffer un peu plus l'assistance. Nous eûmes finalement droit à un concert relativement vivant sur scène et sur le parterre. Reconnaissons tout de même que la virevoltante Sherifa Luna avait des talents de danseuse propres à complexer les meilleurs dans ce domaine. Sa voix était également sublime et, n'eût été la visible contrariété qu'elle trahissait à cause de la rareté du public, Sherifa en aurait régaler encore plus les admirateurs présents. Elle leur chanta en tout cas ses meilleurs tubes et quelques uns des plus récents. Elle interpréta même une des chansons de son prochain album qui, nous apprend la chan-



teuse française, sortira le 13 septembre prochain ; mais elle mit du temps pour satisfaire le vœu principal des jeunes fans qui prirent d'assaut la petite travée séparant la scène du parterre pour écouter « Il avait les mots ! ». C'est donc avec l'air le plus connu du répertoire de Sherifa que s'acheva ce concert branché programmé sans doute pour célébrer l'année de la jeunesse. Parce qu'autrement, il trouverait difficilement sa place sur la liste des soirées artistiquement « sages » concoctées, cette année, par la direction du Festival de la Médina. Sherifa Luna avait donc raison d'en remercier longuement les organisateurs !

Badreddine BEN HENDA

A Kobbet Enhass : ouverture de la 11è session du Festival de la Médina de la Manouba En beauté !

Belle voix, beau physique et belle présence, telles étaient les qualités de la chanteuse Olfa Ben Romdhane qui assurait la soirée d'ouverture de la 11è édition du Festival de la Médina à Manouba. Une soirée intitulée « Tarabyet » où un florilège de chansons arabes (égyptiennes, maghrébines et tunisiennes) ont été agréablement interprétées par l'artiste. Le coup d'envoi de cette édition a été donné par M. Abderraouf Basti, ministre de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine qui était présent avec bon nombre de responsables de la région.

La soirée s'est ouverte sur quelques compositions musicales jouées par une troupe professionnelle composée de 7 instrumentistes (3 percussionnistes, un violoniste, un contrebassiste, un organiste et un joueur de qanoun) et de 4 choristes. Ce n'est que vers 23 heures que l'artiste apparut dans une robe noire avec traîne sous les applaudissements d'un public, à vrai dire, pas trop nombreux ! Qu'à cela ne tienne ! La soirée fut artistiquement réussie à tous les égards. Ce qui l'a rendue plus agréable, c'était la présence de la star arabe Latifa Arfaoui, venue spécialement assister à cette soirée d'ouverture. Ce fut Olfa Ben Romdhane qui révéla sa présence au public en la remerciant d'être



Un duo Latifa Arfaoui et Olfa Ben Romdhane

venue à son concert. Aussitôt, Latifa fut invitée par la chanteuse pour interpréter en duo la chanson : « Saelouni Ennass Annek ya Habibi » de Fayrouz. Et quel fut le bonheur des assistants en voyant Latifa tenir compagnie à Olfa sur scène ! La star arabe interviendra encore une fois sur scène pour accéder aux vœux du public en interprétant sa fameuse chanson patriotique : « Ahimou bi tounès el khadra ». La star fut très émue jusqu'aux larmes, au point de marquer une petite pause ; mais Olfa Ben Romdhane et le public étaient là pour reprendre en chœur la suite de la chanson ! Latifa n'a pas hésité de s'immiscer dans la foule pour saluer les gens et serrer la main à tous en chantant cette chanson.

Quant aux chansons interprétées ce soir par Olfa, elles ont été bien appréciées par les assistants qui avaient applaudi à maintes reprises l'artiste pour les performances qu'elle avait réalisées. D'abord, elle débuta avec une suite de chansons de Fayrouz : « Habbeytek », « Saelouni Ennass Annek ya Habibi » dont le public a repris les refrains en chœur. Puis, elle interpréta des chansons de Abdelhalim Hafez : « Ouloulou el Hakika », « Iftikirni ». Ensuite, elle enchaîna avec la chanson marocaine : « Jrit ou jarit » et d'autres chansons de Warda « Wahachtouni » entre autres. « Fet El Miad » de la Diva Oum Kalthoum fut également interprétée avec succès par Olfa. Feu Mohamed Jamoussi fut honoré par l'artiste qui lui interpréta « Ki Jitina ». Bref, toutes les chansons interprétées ce soir relevaient d'un bon goût et répondaient à l'esprit de la soirée intitulée « Tarabyet ». Cependant, une chanson populaire a glissé dans le programme et qui ne rimait pas avec le contexte de la soirée : il s'agissait de la chanson « essir wil kamoun end Ghzali », cette chanson aux rythmes accélérés et endiablés que Olfa avait chantée sous l'insistance de quelques spectateurs férus de chansons populaires ! Le public présent ce soir s'est doublement régalé en faisant d'une pierre deux coups : voir Olfa et Latifa ensemble !

Hechmi KHALLADI

Les à-côtés :

** Prévues à 22 heures, le coup d'envoi n'a été donné qu'à 23 heures. Heureusement que la longue attente du public n'a pas été déçue grâce au prestigieux programme présenté durant la soirée !

** Oum Kalthoum n'a jamais eu besoin de chorale pour chanter « Fet El Miad ». L'on se demande pourquoi les choristes de Olfa Ben Romdhane avaient pris part à cette chanson en fredonnant le refrain de cette chanson.

** La présence de la star arabe Latifa Arfaoui a attiré l'attention des journalistes et des fans qui braquèrent leurs caméras sur elle durant toute la soirée et, à la sortie, plusieurs voulaient se faire photographier avec elle et les journalistes se ruèrent sur la grande vedette pour l'interviewer dans le hall du Palais de Kobbet Enhass.

** Nous avons, à notre tour, abordé Latifa, pour lui demander les raisons de sa présence à cette soirée et ce qu'elle pensait de la chanteuse Olfa Ben Romdhane. Sa réponse était la suivante : « croyez-moi, rien n'a été programmé ! Hier, j'ai été à Carthage voir le concert de Zied Gharsa et là, j'ai reçu l'invitation à cette soirée du Festival de la Manouba de M. le ministre de la Culture et de la sauvegarde du patrimoine ! Je n'ai pas hésité un instant d'accepter cette invitation ! Et puis, n'oubliez pas que je suis originaire de la Manouba, j'ai des souvenirs d'enfance dans ce palais même... Olfa était formidable ce soir : c'est l'une des chanteuses que j'aime beaucoup et dont la voix me plaît énormément, la troupe a également été merveilleuse ! Le programme de la soirée était aussi varié que beau ! » A la fin de ses déclarations, la grande star a promis d'être parmi les artistes qui se produiraient l'année prochaine au Festival de la Médina de la Manouba. Tiendra-t-elle promesse ? Let's wait and see !

H.K.

Festival «Nuits ramadanesques» de Ben Arous Animé et riche

Durant plus de 20 jours, le gouvernorat de Ben Arous vivra des manifestations culturelles diverses dans le cadre de son festival « Nuits ramadanesques » qui se caractérise cette année par le grand nombre de spectacles et la variété des activités. Musique, poésie et chants soufis seront présents dans toutes les communes du gouvernorat. Cette manifestation voit s'enrichir son programme d'une année à l'autre : ils sont 12 spectacles cette année contre trois ou quatre dans les années précédentes grâce à l'effort fourni par la direction régionale de la culture et de la sauvegarde du patrimoine qui ne cesse de promouvoir les activités culturelles dans la région de Ben Arous. Ces 12 spectacles s'échelonnent sur 20 jours, du 18 août au 07 septembre dans différents lieux du gouvernorat.

L'ouverture a eu lieu le 18 août au Café Culturel d'Ezzahra avec la soirée du « tarab » qui était assurée par Alya Belaid et Raouf Abdelmagid. Le 20 août, à la Maison de la Culture de Ben

Arous, l'artiste Adel Soltane a donné un show musical. A la Maison Maghrébine de jeunes de Radès, le public aura rendez-vous le 22 août avec la troupe musicale « El Ons » de Sousse. L'artiste Noureddine El Beji animera la soirée du 23 août à la maison de la Culture de El Mourouj. Le groupe « Jamila » de Walid Gharbi sera au Centre Culturel de Mégrine le 24 août. La Maison des Jeunes de Fouchana abritera la soirée de la troupe « Hachik el watar » de Souheil Cherni. Un dialogue entre musique et poésie, assuré par Mohamed El Hedi El Jaziri lors de la soirée du 26 août à la maison de la Culture de Mhamedia. Ce même dialogue poético-musical sera repris le 02 septembre à la Maison de la Culture de Mornag. Le 27 août, le groupe musical de Ibrahim Bahloul se produira à la Maison de la Culture d'Hammam-Lif. Le show « Ghajar » du groupe Samih Mahjoubi aura lieu le 28 août à la salle polyvalente de Boumhel El Bassatine. Le public de la Nouvelle Médina aura rendez-vous le 31

août avec les chants soufis et la « Hadhra » de Abdallah Dhaouadi. La troupe 21 de musique dirigée par le maestro Lotfi El Khanoussi présentera son show à la Maison de la Culture de Mhamedia. Les festivités se poursuivront avec d'autres manifestations dans différentes maisons de la culture à travers tout le gouvernorat jusqu'au 07 septembre. Une soirée sera consacrée à la poésie populaire le 3 septembre à la Maison de la Culture de Mornag. Le public aura également l'occasion de voir le 4 septembre la pièce de théâtre « Jaoula ma' à Sidi Ali » de l'Association Zitouna du théâtre à la Maison de la Culture de El khlédia. Les enfants auront leur part du gâteau dans la soirée du concours de dessin qui aura lieu le 5 septembre à la Maison de la Culture d'Ezzahra. Le 7 septembre, le festival prendra fin avec la présentation d'une pièce de théâtre.

H.K.



Journée Cinématographique de Carthage (23ème session) 23 au 31 octobre 2010 Communiqué

La direction des journées cinématographiques de Carthage informe les producteurs et les réalisateurs tunisiens dont les courts métrages (documentaire, fiction, animation) ont été produits entre le 1er novembre 2008 et le 31 août 2010, qu'elle organise une compétition nationale consacrée au court métrage. L'inscription des films à cette section du festival est ouverte jusqu'au 31 août 2010.

L'inscription des films peut se faire sur le site web des journées cinématographiques de Carthage www.jccarthage.org ou en retirant un formulaire auprès du secrétaire général du festival au ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine. La Kasbah – Tunis.

PT 42209

La maladie mystérieuse des buteurs de la tête



Marquer de la tête pourrait provoquer la maladie de Charcot

Les coups répétés sur la tête peuvent avoir des conséquences très sévères chez les sportifs, notamment les footballeurs. Une étude américaine vient éclairer un mystère concernant une pathologie neurodégénérative apparue il y a quelques années en Italie et pour laquelle les hypothèses les plus variées ont circulé.

Un joueur qui marque de la tête, tous les clubs de foot aiment ça ! Un boxeur qui encaisse sans aller au tapis, les managers en redemandent.

Mais voilà, ces perles rares courent le risque de payer fort cher ces qualités si recherchées.

Ils peuvent, en effet, développer une maladie neurodégénérative ressemblant à s'y méprendre à la sclérose latérale amyotrophique ou maladie de Charcot.

Cette affection terrible touche les neurones moteurs de la moelle épinière, du tronc cérébral et du cortex.

En fonction de l'atteinte primitive, les manifestations seront différentes au début. Il peut s'agir de difficultés à mâcher, déglutir, mouvoir la langue.

Mais en fonction des groupes musculaires atteints, les signes varient et sont souvent asymétriques au début.

Cette affection est d'évolution fatale par l'apparition de paralysie respiratoire en particulier.

Touchant plutôt des patients après 50 ans, la maladie de Charcot a connu un regain d'actualité en 2005 en Italie quand un procureur s'est étonné du nombre d'anciens joueurs du Calcio atteints de ce qu'on pensait être cette maladie.

Tel un épidémiologiste, le magistrat a mené son enquête et a montré qu'alors qu'on aurait du, dans la population des anciens pros avoir 6, on en constatait 13.

Les hypothèses sont alors parties dans tous les sens : dopage, com-

pléments alimentaires, pesticides utilisés pour traiter les pelouses, bactéries etc.

La première publication italienne y voyait même là une cause de maladie professionnelle.

Le problème c'est que d'autres sportifs, notamment les rugbymen, jouant dans des conditions semblables ne montraient pas la même pathologie.

Puis des constatations identiques ont été faites aux Etats-Unis chez, notamment, les joueurs de la NFL, la ligue professionnelle de football américain, qui n'a rien à voir avec notre football et un tantinet plus avec le rugby, mais vraiment de très loin.

Là encore, toutes les pistes étaient ouvertes, notamment l'utilisation de substances dopantes tant de sport est «hormoné».

Cette maladie a un retentissement spécial aux Etats-Unis où elle ne porte pas le nom du médecin

français, Charcot, qui l'a décrite, mais le nom de Lou Gehrig

Gehrig était une star du baseball des années 30, blessé de nombreuses fois mais qui jouait quand même dès le lendemain. Il mourut de la maladie de Charcot ou sclérose latérale amyotrophique (SLA) que les américains connaissent sous le nom de «Lou Gehrig's disease».

Après avoir autopsié douze anciens sportifs, footballeurs américains, un boxeur et un joueur de hockey sur glace, les neuropathologistes américains ont découvert que la maladie neurodégénérative dont ils souffraient ne devait pas être étiquetée SLA.

Les traumatismes répétés subis par le cerveau et la moelle épinière de ces sportifs ont entraînés des troubles et des manifestations cliniques semblables à la SLA, certes, mais les lésions constatées sous le microscope étaient différentes.

«Spiritualité virtuelle» d'Obama

La Maison Blanche n'est pas restée indifférente au sondage choc de la semaine selon lequel 18% des Américains pensent qu'Obama est musulman (c'est faux, il est protestant). Si la religiosité de Barack Obama manque parfois de visibilité, c'est parce qu'il pratique souvent sa foi... au téléphone, a fait savoir la présidence. Début août, alors qu'il se rendait à Chicago en avion pour fêter son 49ème anniversaire, Obama a ainsi demandé à trois pasteurs de prier avec lui, par conférence téléphonique, a raconté l'un d'eux, Joel Hunter, pasteur à Orlando qui avait déjà conseillé George W. Bush. Avec eux, Obama a passé en revue l'année écoulée, évoqué « ce qui compte vraiment dans la vie » et « les défis à venir », rapporte le Washington Post, qui a interrogé le pasteur Hunter. Le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, Bill Burton, a aussi assuré jeudi que Barack Obama est tout ce qu'il y a de plus dévot : « Il prie tous les jours. Pas un jour ne passe sans qu'il ne communique avec ses conseillers religieux. Il a un groupe de pasteurs qu'il consulte régulièrement. Sa foi est très importante pour lui, même si ce n'est pas un sujet dont on parle tous les jours ».

Obama a déçu les grenouilles de bénitier en ne s'affiliant pas à une église depuis qu'il est installé à Washington, comme il avait d'abord promis de le faire. Après quelques visites dans différentes communautés de la capitale, les Obama



Obama prie souvent au téléphone avec des pasteurs

ont déclaré que leur présence à l'office était « trop perturbante ». Au printemps dernier, Barack Obama a annoncé qu'il renonçait à rejoindre une communauté de Washington et préférerait se recueillir en privé, en lisant des prières sur son Blackberry ou visitant de temps en temps la chapelle privée de Camp David. La conséquence de cette spiritualité virtuelle ou à distance, comme le souligne Josh Gerstein de Politico, est toutefois qu'on le voit plus souvent sur les terrains de golf le

dimanche qu'à l'église.

Comme le dit le stratège démocrate Paul Begala, tout cela importerait sans doute moins si l'économie américaine allait mieux. « Il pourrait être druide si seulement nous créions des emplois » plaisante Begala. En considérant Obama comme "musulman", un certain nombre d'Américains suggéreraient plutôt qu'il est étranger à leurs problèmes.

http://washington.blogs.liberation.fr/great_america

Périls de l'après-retrait militaire

Oui, les combattants américains ont quitté l'Irak. Mais avant, ils étaient dans leurs bases, alors on les voyait pas non plus.

Par contre, l'une des conséquences visibles, c'est la restructuration de la «Zone Verte». Au lieu d'un grand territoire d'une seule pièce, elle se morcelle : coupée en deux par une large avenue bordée de murs de béton, avec des parcelles super protégées, comme le Parlement, et ces parcelles quasiment irakiennes... Pour les étrangers qui vont emménager dans cette «Zone Verte», la conséquence directe est qu'ils ne pourront pas, comme ceux qui y vivaient auparavant, se déplacer librement. Pas de jogging ou de balade à vélo... Pas de sortie sans PSD. Si les risques de bombardements sont toujours présents, il paraît que ce qui prédomine, c'est le risque d'être enlevé.

Pour avoir rencontré Peter Moore, qui a passé deux ans et demi en captivité avec une ou plusieurs milices, on sait que ce n'est absolument pas un sort enviable. Tortures, privations diverses et variées...

Parmi les irakiens avec qui on a pu parler, la vacance du pouvoir, l'incapacité des partis à s'accorder sur un partage des postes, est vécue comme une honte. Il faut trouver un président pour le Parlement et un Premier Ministre, a minima... Avec la rupture des négociations entre les deux principales coalitions de partis, l'inquiétude est montée d'un cran : et si, dans l'impossibilité de se mettre d'accord autour d'une table, ils s'affrontaient

dans la rue? Les progrès accomplis dans le sens de la démocratie semblent annihilés par cette situation.

L'analyse la plus courante consiste à voir derrière ce blocage institutionnel la main du voisin de l'est.

On sent en tout cas l'inquiétude chez des collègues irakiens, qui craignent la remontée de l'insécurité : ils mentionnent qu'à nouveau, il ne fait pas bon sortir trop tard... On risque d'entendre à nouveau des regrets de l'ère Saddam, comme c'était le cas il y a trois ans. Regrets à prendre avec du recul : rares sont ceux qui souhaiteraient réellement le retour de Saddam. Mais le népotisme, la corruption et la pauvreté ne donnent pas à ce stade une vision très positive de cette démocratie venue d'ailleurs!

Au Parlement, on évalue à soixante pour cent, environ, le nombre des personnels qui ont été embauchés sans qualification, ou en mentant sur leurs qualifications. Bien des postes sont occupés par des cousins, enfants et «clients» de tel ou tel homme public, ou simplement sur la base d'une appartenance politique.

Pour ce qui est de la vie au jour le jour, la carence des pouvoirs publics à fournir de l'électricité nous oblige à vivre dans le bruit et la fumée des générateurs... pas très agréables, mais pour nos collègues irakiens, sans eau, sans climatisation, sans télé... la vie doit être bien plus difficile!

<http://bagdad.blogs.liberation.fr>

Producteur de génies

Rencontre dans sa villégiature parisienne, au pied de la tour Montparnasse, avec le producteur américain de légende Alan Douglas.

Songez que le Monsieur a provoqué et enregistré en 1962 pour United Artists plusieurs classiques du Jazz, dont Money Jungle, le trio Charles Mingus/Duke Ellington/Max Roach, et Undercurrent, le duo Bill Evans/Jim Hall. Il est né en 1931, a eu 79 ans le 20 juillet dernier.

Svelte comme un danseur de claquettes, le personnage frappe par sa vivacité d'esprit. Ce fan de nouveauté, sans égal pour avoir subodoré les génies en devenir, est aussi (notamment) connu pour avoir géré l'héritage discographique post mortem de Jimi Hendrix, de 1975 à 1995.

Douglas a produit sur son propre label des perles du rock, comme My Goal's Beyond de John Mc Laughlin, ou Hooteroll, de Jerry Garcia. Quel fut son rôle dans le processus de mise en boîte des disques? «Les musiciens ont une vision naïve de leur art. J'interviens pour qu'ils fassent du business. Mon métier revient à faciliter les pulsions créatrices.» L'homme au flair exceptionnel apaise les tensions pour coucher l'œuvre. Il rend les conditions idéales. Le studio se transforme en havre de paix : «Puis je m'intégrais dans leur famille personnelle». Il règle tous les problèmes: «Je réclamaient même l'argent

que certains devaient à Mingus».

Sur son label sort aujourd'hui une compilation des meilleurs morceaux. Quel miracle permet aux artistes de s'exprimer en marge du contrat avec leur compagnie phonographique? La plupart des musiciens que Douglas voulait faire enregistrer étaient déjà sous contrat avec d'autres labels. A cette époque, beaucoup de maisons de disques n'hésitaient pas à prêter les artistes en contrat pour des enregistrements à gauche, à droite... Pourquoi? «Parce que ce geste des labels leur évitait de leur verser des avances aux musiciens dans la poche», nous apprend Douglas. A la tête d'un appréciable budget d'United Artists, il réussit à convaincre une procession majestueuse de talents à défilier dans son studio. Le truc? «Bousculer gentiment la personnalité des artistes pour donner naissance à quelque chose de décalé par rapport au jeu habituel. Je voulais absolument les emmener à côté de leur répertoire.» On citera Kenny Dorham, Betty Carter, Oliver Nelson, Art Blakey, Wayne Shorter, Freddie Hubbard, et Betty Carter. J'en passe. «J'avais l'impression de faire un disque par semaine», note le professionnel reconnu. Il est toujours très épaté, parmi les jazzmen, par le travail de l'arrangeur Oliver Nelson.

<http://jazz.blogs.liberation.fr/pfeiffer>



Alan Douglas (D.) avec Charles Mingus

Adieu aux mots de passe à huit lettres

Selon une étude récente du Georgia Institute of Technology (GTRI) -Atlanta USA- l'ère des mots de passes de 12 caractères pour la sécurité en ligne va s'imposer comme une nécessité d'ici peu.

Des chercheurs du GTRI auraient utilisés certaines propriétés de cartes graphiques pour casser des mots de passes de huit caractères en moins de deux heures...

Mais quand les chercheurs ont appliqué la même puissance de traitement à des mots de passe de 12 caractères, ils ont constaté qu'il faudrait des milliers d'années pour les craquer.

«La longueur de votre mot de passe dans certains cas, peut être une vulnérabilité importante», a déclaré Joshua Davis, chercheur au GTRI.

Richard Boyd, chercheur également, à quant à lui déclaré que pour l'instant les mots de passes de 12 caractères devraient être la norme.

Ils ont fixé le nombre de caractères à 12 en tenant compte d'un scénario ou un pirate informatique sophistiqué pourrait être en mesure d'essayer des combinaisons de 1 trillions de mots de passes par seconde. Dans ce scénario, il faudrait environ 180 années pour casser un mot de passe de 11 caractères, mais avec un seul caractère en plus, 17134

années...

Les mots de passes sont devenus de plus en plus grands au fil du temps, et les experts en sécurité recommandent déjà que les gens puissent utiliser des phrases complètes comme mots de passe. Par exemple : "Non, la capitale de la Suisse n'est pas Genève!" Ou peut-être quelque chose qui est plus facile à retenir, comme ceci: "J'ai un chien qui s'appelle Milou".

Cependant, si un site vous permet de créer un mot de passe avec des caractères spéciaux alors vous devriez le faire: il n'y a que 26 lettres dans l'alphabet français, mais il y a de nombreux symboles et caractères spéciaux sur un clavier standard donc cela mène à plus de possibilités d'où moins de facilités pour trouver le mot de passe.

Reste encore que seulement certains sites permettent d'ajouter des mots de passes super long et de plus, étant donné que chacun est sensé utiliser des mots de passes différents pour chaque site différent, cela va représenter un réel problème pour que les gens puissent se rappeler de tous leurs mots de passes... ?

Affaire à suivre.

<http://par-ci-par-la.blog.tdg.ch>



Le passage au mot de passe à 12 caractères est plus sécurisant



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Assistance technique pour le centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET) dans le cadre de la composante environnement du « Programme Environnement Energie (PPE)»
«EuropeAid/129743/SER/D/TN»

Le ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) envisage d'attribuer un marché de service pour assistance technique pour le centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET) à Tunis financé par le programme environnement énergie (PEE) de l'union européenne. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

La date limite de remise des offres est fixée au 21 septembre 2010 à 12 heures, heure locale.

26001



MINISTÈRE DU TRANSPORT
OFFICE DE LA MARINE
MARCHANDE ET DES PORTS
Avis de report de la date limite de réception des offres
Appel d'offres national
N°38/2010

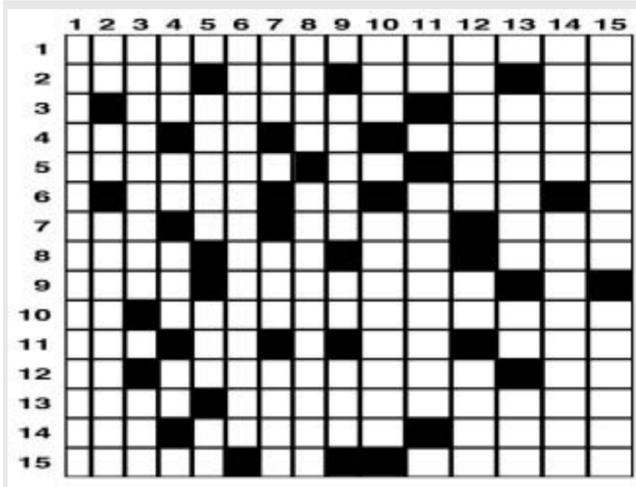
Appel d'offres N°38/2010 relatif la fourniture et mise en œuvre d'une solution logicielle intégrée pour la gestion financière et comptable au profit de l'OMMP

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) informe les candidats, intéressés par cet appel d'offres que la date limite de réception des offres relatives à l'appel d'offres n°38/2010 pour la fourniture et la mise en œuvre d'une solution logicielle intégrée pour la gestion financière et comptable au profit de l'OMMP prévue initialement pour le 02 septembre 2010 est reportée au 24 septembre 2010 (avant la fermeture des bureaux) avec les mêmes conditions que l'avis d'appel d'offres initial.

Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

26251

Mots croisés



Horizontalement

- 1 Techniques de cuisson
- 2 Amphitryon
- Dans l'ordre, nous permet de traverser à pied sec
- Laisse un vide
- L'or
- 3 Ces glaçons sont trop gros pour le verre
- Ils doivent s'accorder aux mets
- 4 Adresse électronique
- Entrée et sortie d'une ville viticole européenne
- Points opposés
- Lit suspendu
- 5 Ragouïs grossiers
- Indiqué par le pouce
- Ville de Roumanie
- 6 Boisson gazeuse
- Le platine
- Organisation non gouvernementale
- 7 Certains l'aiment sec
- Préposition
- Rose fanée
- Dans l'alphabet grec
- 8 C'est un avoir
- Se voit sur le chantier naval
- Le pascal
- Appel de détresse
- 9 Dans une locution marquant le manque d'attention (à l'... de)
- Entraînée
- 10 Le bâtiment
- Mettrons au chaud
- 11 Elle coule de source
- Sa lenteur est remarquable
- 2 pattes sur mille
- Poullie à gorge
- 12 A pris du plaisir
- Fromage persillé
- Mesure lointaine
- 13 Sans lui, pas d'omelette
- Se voit surtout en cuisine
- 14 Sur la boussole
- Ecorces de lime
- Coule en Italie
- 15 Raya
- Jumelles en tweed
- Parfumé à la badiane

Verticalement

- 1 Utilisés pour les repas de bébé
- 2 Nappe pyrénéenne
- Rare sans voyelles
- Résonnaient
- 3 Ont servi
- Sigle universitaire
- 4 Le début d'un record
- Le cobalt
- Prête pour le bain
- 2 lettres pour la France
- 5 Expatriation définitive
- Cap du côté de Valence
- Zone artisanale
- 6 Définit, d'après Rabelais, une certaine moelle
- 7 Grande ouverte
- Nourrice de Dionysos
- Célèbre château d'Indre-et-Loire
- 8 Il a, dit-on, grand appétit
- Petite pendule
- 9 Ils sont tous dans la nature, dit le dicton
- Ville de fouilles
- Ses doigts sont merveilleux
- 10 Ile de la Mer Egée
- Avis
- 11 Petit lieutenant
- Savent parler en public
- 12 Indispensable pour un pain gonflé
- Désinence verbale
- Plat provençal
- 13 Reflets
- Tout ce qui brille n'en est pas
- Au centre d'une pulsion
- 14 Filles
- Ils peuvent contenir du vin
- 15 Provoques
- Happée
- Jeux

Mots fléchés

POURRI	AGILE	DÉCRYPTÉ	SCIENCE	PÂTISSERIE	HUMÉ
PAIE SA QUOTE-PART	OBSTINÉ	POINT HUMIDE	SCIENCE ÉCOURTÉE	BORD D'UN LAC	
			LONGUES PÉRIODES		
			SORTIE DE TABOURET		
ON Y PREND SES REPAS					
LE CINÉ EST LE SEPTIÈME					
		CAL À L'ORTEIL		BLANC, ROUGE OU ROSÉ	
		PAS LÀ!		DÉPOSÉS	
MOT D'ACCORD					
EN MATINÉE					
	ENDUIT MURAL				MILITAIRE AMÉRICAIN
	LONGUE ÉNUMÉRATION				ÉCRITURE ABRÉGÉE
COURBE					
PRONOM RELATIF					ROUER DE COUPS
		BAVARDE		TROIS FOIS	
		DANS		OBSÉQUEUSE	
AMOUREUX	COLORED				SAIN ET SAUFS
	ASOCIAL				
				LE PASTIS EN CONTIENT	
				SUIT DO	
12 MOIS		DISCOURS ENNUYEUX			
ACCESSOIRE DE BARBIÈRE		SALLE DE SÉJOUR			
					PARTICULE POUR NOBLES
					IL MARIE LES FRANÇAIS
SE LAMENTÉ				PEU DOUX DE GOUT	
JOYEUX PARTICIPE				SIGNATURES MURALES	
	ÉTAT D'ASIE				SÉRIE DE JEUX
	D'UN SEUL TON				
LÉSÉ		ÉTOFFES FINES			
GRAND PANIER D'OSIER		TROMPÉ			
			ADMINISTRÉE		
CONFÉDERATIONS					SE TROUVE

Horoscope

- Bélier** du 21 mars au 20 avril
- Balance** du 24 septembre au 23 octobre

Vous aurez les idées très claires et votre réflexion portera sur l'avenir. Ne doutez plus de vos méthodes.

Ne vous dispersez plus et ne courez pas derrière plusieurs lièvres à la fois. Cela vous épuiserait.

- Taureau** du 21 avril au 21 mai
- Scorpion** du 24 octobre au 22 novembre

Vous ne pensez plus du tout à vos petits tracas. Vous aurez vite oublié votre douleur dans le bas du dos.

Vous ne devriez pas faire des excès si votre cœur est fatigué. La marche à pied ne vous fera pas de mal.

- Gémeaux** du 22 mai au 21 juin
- Sagittaire** du 23 novembre au 21 décembre

Faites attention à votre santé et conservez vos énergies. Vous vous dispersez trop souvent inutilement.

Vous devriez faire plus attention à ce que vous mangez. Vous pourriez être victime d'une indigestion.

- Cancer** du 22 juin au 22 juillet
- Capricorne** du 22 décembre au 20 janvier

Vous avez longtemps négligé votre forme physique et vos articulations sont rouillées. C'est à vous de jouer.

C'est une période optimiste où votre humeur sera excellente. Vous essayerez même de contaminer l'entourage.

- Lion** du 23 juillet au 23 août
- Verseau** du 21 janvier au 18 février

Vous aurez des moments de chute de vitalité au cours de la journée. Faire une pause ne serait pas un luxe.

Le moment serait mal choisi pour vous mettre au régime. Vous accumulez les repas d'affaire au restaurant.

- Vierge** du 24 août au 23 septembre
- Poissons** du 19 février au 20 mars

Vous devriez vous sentir très alerte autant sur le plan physique que mental. Vous allez vous amuser.

Vous avez besoin de vous dépenser davantage physiquement. Marcher sera un bon moyen de vous défaire.

Mots mêlés

Enfant malicieux

ADMIRER
CANOE
CRAMPON
DEGRISE
DETRUIT
DOGME
EMERGER
ENCRIER
ENVASEE
EQUERRE

FLEURET
GARER
MENEÉ
PAMPA
PLANEUR
PLIANTE
SCHNAPS
THEME
TRUFFE

Prêter l'oreille

ABSOLUE
ARSENAL
CALICOT
CHAOS
CHEPTEL
DEDIE
DELIVRE
EPREUVE
ERAILLE
FAIRE

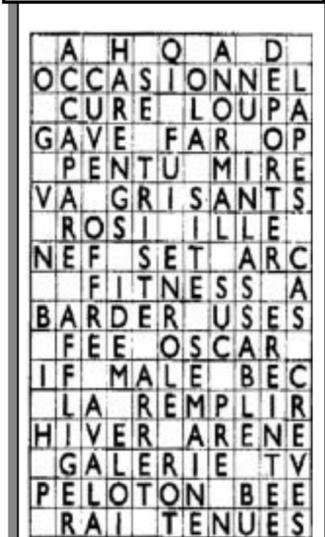
FILER
MELOPEE
MUTILER
NAGUERE
OPALINE
PRISE
RELIRE
RIPOSTE
TORPEUR

Solutions d'hier

Mots croisés



Mots fléchés



Mots placés

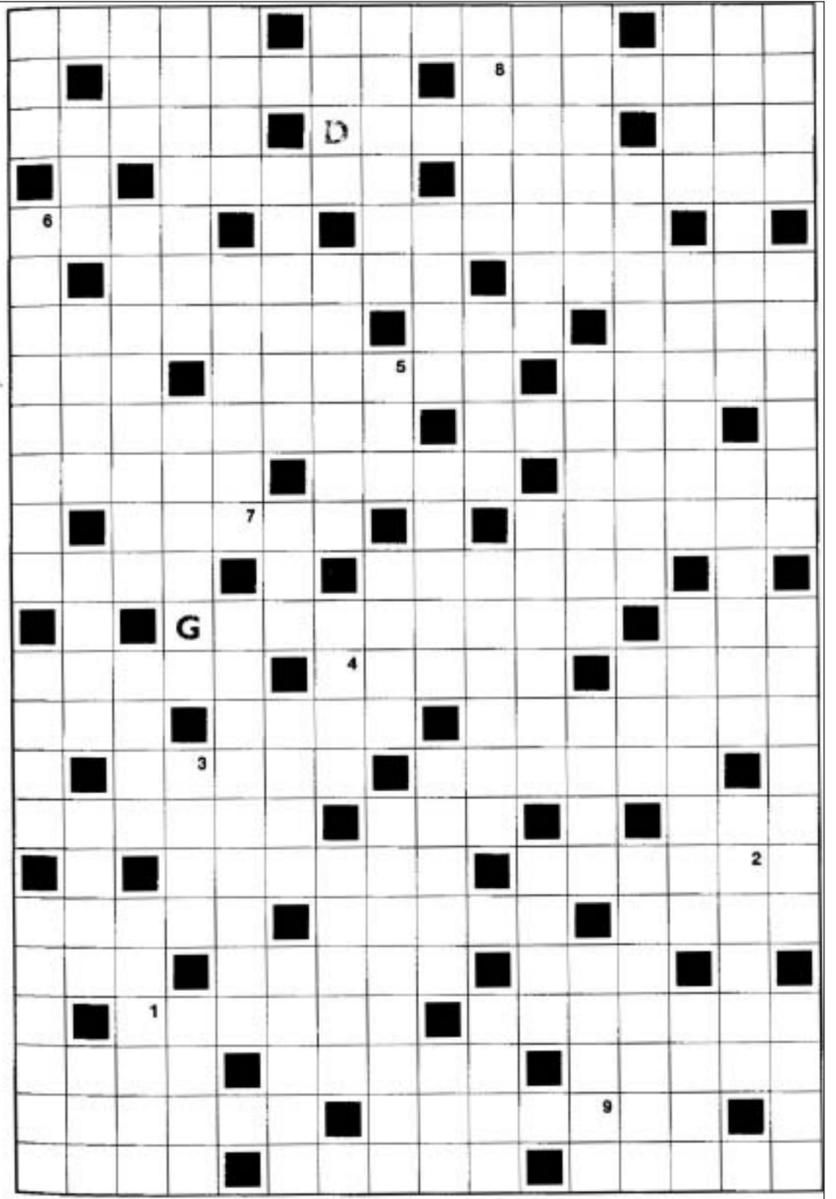
Épreuve masculine d'athlétisme combinant dix spécialités

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Départ facile: G

Départ difficile: D

3	AREC	RIRE	EPIEU	DJEBEL	ALOURDI
AGI	AVEU	ROUE	ETANG	DRALON	GUIGNER
APT	BEER	RUSE	GOBER	DURANT	LUCRECE
BAI	BIBI	SETE	GRELE	DURCIE	OLIVIER
CLE	BILE	TACT	LABEL	EPRISE	POILANT
DES	BRIE	TARI	LUNDI	ETABLE	REEDITE
EVE	CEDE	TRIE	MIMEE	FADEUR	RESIDER
IDE	CIRE	TRIO	NUIRE	FIERTE	RETIRER
LUI	CONE	5	REBEC	GENESE	SURGELE
MER	EPEE	ABCES	SABIR	GERCEE	UTILITE
MON	ETRE	ACIDE	STERN	INDICE	VALENCE
MOU	HUME	ADIEU	TOLLE	LACTEE	8
MUR			TROLL	MELANT	HIVERNAL
OTE			TWIST	NANTIE	MALEFICE
PAR			6	OBEREE	MUCILAGE
RAP			ANNUEL	ORANGE	PEUCHERE
TAN	ILET	ALLER	AVATAR	RAMENE	REFOULEE
TEE	ISBA	CALME	BANCAL	RECLUS	9
THE	JETE	CLAME	BLEUIR	RINCEE	ECRASEUSE
4	LIEN	DESIR	BOBINE	TIEDIR	GENTILLET
AEDE	PAPA	DIETE	CARNET	VERROU	RECTITUDE
AIDE	RACE	ECART	DECRET	7	
AILE	REIN	EMERI	DIESEL	ALANGUI	



SUDOKU

Règle du jeu

La règle est simple.

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que :

- chaque ligne
- chaque colonne
- chaque carré de 3*3

contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Pas besoin d'être fort en maths, il s'agit juste d'un jeu de logique et de patience !

Conseils

Pour débuter, recherchez les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré). En procédant par élimination et en faisant preuve de logique, vous parviendrez à compléter le jeu et à remplir les 2 grilles proposées

			7	6			8		
							9	4	3
4	1	2							
8			3		5				
7									6
			9		6				1
						6	7	9	
3	5	4							
7			2	8					

	5	1							
1		6							2
		8		7	9				4
	1		2						8
	7								5
	4				8				3
4			3	9		7			
9						8			1
						6		4	

Solutions d'hier

4	6	7	8	3	2	9	1	5
1	9	3	4	5	6	7	8	2
2	8	5	9	7	1	6	4	3
5	7	2	3	9	4	1	6	8
9	3	1	5	6	8	4	2	7
6	4	8	2	1	7	3	5	9
3	5	4	6	2	9	8	7	1
8	1	9	7	4	5	2	3	6
7	2	6	1	8	3	5	9	4

7	2	6	8	4	3	1	9	5
5	4	8	9	1	6	7	2	3
1	3	9	2	5	7	8	4	6
6	8	4	3	7	9	5	1	2
9	5	1	4	2	8	3	6	7
2	7	3	1	6	5	9	8	4
3	9	5	6	8	4	2	7	1
4	1	7	5	9	2	6	3	8
8	6	2	7	3	1	4	5	9

Ephéméride

Naissances :

- 1932 : naissance de Mohamed Ben Brahim Boukharouba alias Houari Boumédiène homme politique et ancien Président algérien (mort le 27 décembre 1978).
- 1922 : naissance de Roland Dumas à Limoges (Hte Vienne), homme politique français.
- 1898 : naissance de Albert Claude, prix Nobel de physiologie et de médecine en 1974 (mort le 22 mai 1983)
- 1896 : naissance de Jacques Rueff, économiste français. Elu à l'académie française le 30 avril 1964. (mort le 23 avril 1978).
- 1754 : naissance de Louis XVI roi de France (guillotiné le 21 janvier 1793).

Décès :

- 1982 : décès de Stanford Moore, prix Nobel de chimie en 1972 (né le 4 septembre 1913).
- 1937 : décès de Albert Roussel à Royan compositeur français (né le 5

avril 1869 à Tourcoing

Evènements :

- 2005 : Crash d'un Boeing 737 au Pérou
- 2000 : Crash d'un Airbus A320 de la Gulf Air dans le Golf Persique (143 morts).
- 1999 : Israéliens et Palestiniens concluent un accord de circulation entre Gaza et la Cisjordanie.
- 1958 : Discours de Brazzaville du général de Gaulle qui jette les bases de la décolonisation.
- 1944 : Libération de Grenoble par les troupes alliées.
- 1939 : Pacte de non-agression germano-soviétique, pacte conclu pour dix ans entre Staline et Hitler.
- 1914 : Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.
- 1799 : Napoléon quitte l'Egypte.

Recette du jour

Lahmet thon

Ingrédients :

- 1/5kg de viande de bœuf en fines tranches
- Une boîte de thon égoutté
- Olives vertes
- Fromage râpé 100 gr
- 1 œuf dur haché
- 2 œufs pour la farce
- Un oignon moyen émincé
- Quelques graines de coriandre moulues
- Une pincée de safran ou de curcuma
- 10 cl d'huile d'olive
- Sel et poivre

Préparation :

Couper la viande en fines tranches, l'attendrir en la tapant. Dans un récipient faire revenir l'huile, l'oignon émincé, la viande et les épices, ajouter 10 cl d'eau et laisser cuire sur un feu moyen pendant 25 minutes, quand la viande soit tendre, laissez refroidir. Chauffer le four.
Préparer la farce, en mélangeant le thon, l'œuf dur, le fromage, les œufs battus en omelettes, les olives



couppées en morceaux.

Ajouter le poivre, le sel, déposer des petits tas de farce sur les morceaux de viande, en pressant avec la pomme de la main pour qu'il s'attachent bien à la viande, les mettre dans un plateau de four puis arroser avec la sauce de la viande et enfournez. Gratiner pendant un petit quart d'heure.

PHARMACIES DE GARDE

Samedi 21 août 2010 de 13h30 à 20h00
Dimanche 22 août 2010 de 8h00 à 20h00

TUNIS	EL KABARIA	DENDEN
FAKHFAKH-KRICHEN	BEJAR 71.494.881	RIAHI 70.605.851
Bd du 9 avril - Saïda	NAOUAR 71.376.660	HADDAD 71.609.983
Manoubia 71.393.728		
BEN FREDJ 110 rue	EL OUARDIA	EL MOUROUJ
Bab Souïka 71.560.079	MEMMI 71.397.071	ATIAT ALLAH
ABID Med ALI 6 Ave-	LA GOULETTE	79.492.530
nue de la Liberté	FARAH 71.735.220	SAIDI 71.363.712
71.240.480		
BEN ISMAIL Angle R.	LE KRAM	FOUCHANA
de Rome - R. des Tan-	ZOUITI 71.276.369	TAHAR 71.401.744
neurs 71.331.031	SNOUSSI 71.733.828	CHEIKHROUHOU
CHAOUCH 79 Avenue	DAUMOUL 71.971.351	71.401.457
Hédi Chaker 71.289.806		
MOALLA 29 Avenue	LA MARSA	HAMMAMET
Taieb M'hiri 71.289.389	BENZARTI 71.779.500	GAALOUL 72.316.069
HAMAIDI 161 R. des	FARHAT 71.982.665	GUERBOUJ 72.280.876
Oliviers Place du Souk	ZMERLI 71.746.301	BELKHIRIA
71.896.489	LE BARDO	72.278.609
KHABTHANI Omar 10	BOUATTOUR	BEN SALEM
rue d'Espagne	71.585.406	72.226.268
71.240.585	AZZOUZ 71.517.207	SALAH 72.280.214
KHABTHANI Taoufik	BASTI 71.582.581	
27 Boulevard Bab	LAOUIITI 71.513.648	
Menara 71.560.724		
SANAA 83 Avenue	MELLASSINE	HAMMAM LIF
Mohamed V 71.798.398	JARRAYA 71.563.327	SHABOU 71.291.206
		MEKSI 71.291.617
EL MANAR-MENZA	ARIANA	KELIBIA
ACHOUR 71.883.527	BOUAZIZ 71.717.913	BOUFAIED 72.296.254
CHEHATA 71.880.035	BOUDEN 71.712.619	
ZAHAR 70.860.531	FARZA 71.710.678	KORBA
AMOUS 71.843.867		SAIED 72.384.613
	EL MENZAH	MATEUR
AIN ZAGHOUAN	ALOULO 71.754.731	MANNAI 72.466.130
BOUSNINA	SKANDER 71.755.137	
70.727.260		MENZEL BOUZELFA
BERGES DU LAC	BEN AROUS	KOBI 72.292.055
CHENCHAH	EL KATEB 71.380.958	
71.961.064		NABEUL
CARTHAGE	BENI KHIAR	BOUDICHE 72.285.467
HALIOUI 71.720.663	ZINE 72.286.003	FEKIH 72.231.417
	BIZERTE	
CITE ETTAHRIR	CHETOUANE	OUED ELLIL
LAZRAC 71.506.782	72.534.466	CHAMMAKHI
CHEMLI 71.223.123	BACCOUCHE	71.705.241
	72.431.113	RADES
CITE EZZOUHOUR	TERRAS 72.431.671	KAANICHE 71.481.527
CHICHTI 71.221.945		
YOUSSEFI 71.529.614		SOLIMAN
	HRAIRIA	HADDAD 72.290.559
LANDA	BOUMHEL	
LANDOLSI 71.599.465	TRAD 71.452.250	
CHAABOUNI	CITE INTILAK	
71.225.805	HAMMI 71.554.325	
CITE IBN KHAL-	KASTALLI 71.548.254	
DOUN	DAR CHAABBANE	
BEN GHACHEM	AISSA 72.363.299	
71.224.793		

PHARMACIES DE NUIT

BEN DJEBARA 56, rue Sidi El Béchr.	71.347.224	Maâlej, av. de l'indépendance	71.618.084
GOUA 21, Bd Hédi Sâidi (Bab Saïdoun-El Omrane).	71.897.768	Mornaguia	
JENANE 44, avenue Bab Djedid.	71.240.994	Saïhi Ghazi, Av. H. Bourguiba	71.54.17.88
KARRAY 20, avenue de la Liberté.	71.243.520	Cité Intilak	
KHABTHANI "Le Colisée" 43, av. Habib Bourguiba.	71.252.507	Atallah, Rte de Bizerte	71.55.52.87
OUARHICH 47, av. Belhouane (Bab Souïka).	71.262.600	Hammam-Lif	
Cité Ezzouhour		Abdenadher, Av. de Salambo	71.29.27.03
Ben Yahia	71.52.92.25	Hammam-Chott	
Cité El Khadhra		Guelim, N.1.	71.43.12.72
Kolsi, Av. Louis Braille.	71.79.92.04	Manouba	
Cité Ibn Khaldoun		El Oued, Av. H. Bourguiba	71.52.01.41
Debbiche, Av. El Faouz	71.50.99.42	Cité Ettadhamen	
Le Baro		Zouaïdi, av. de l'Indépendance	71.22.79.08
Bel Haj Hassen, Av. H. Bourguiba	71.22.22.84	Guiga, av. de l'Indépendance	71.54.62.73
Manar / Menzah		Ben Arous	
Hammoui, Centre Dorra	71.88.76.35	Riahi, Av. H. Bourguiba	71.38.13.57
Kram-Goulette		Boumhel	
Debbiche, Av. H. Bourguiba	71.72.04.44	Annabi, Cité Es salem	71.2.9.05.33
Saddem, Av. H. Bourguiba	71.72.02.22	Fouchana	
Carthage		Marmech, av. H. Bourguiba	71.39.42.73
Bouhadjeb, rue Scipion	71.73.12.28	Mornag	
Sidi Bou Saïd		Doughari, rue 10 janvier 1952.	71.36.04.67
Houissa, Av. H. Bourguiba	71.74.09.58	Rades	
La Marsa		Zbiss, rue de la République	71.48.15.87
Ben Salah, rue Tahar Ben Achour	71.77.57.70	Ezzahra	
Ariana		Halioui, Av. H. Bourguiba	71.48.05.39
Aouji, rue Mustapha Mohsen	71.70.80.08	El Mourouj	
Borj Louzir		Ben Zina, C. Commercial Boukhris.	71.36.44.27
Oueslati, Av. A. Belhouane	71.71.06.76	Oued Ellil	
Rouad		Djambi 22, av. du 7 novembre	
Kotrane, rue Fethi Zouhir	71.86.66.72		
Denden			

TELEPHONES UTILES

1210/Renseignements	1200	Gare Ferroviaire Tunis	71.33.44.44
1291/Horloge parlante	1299	Gare Routière Tunis	71.56.22.99
1198/Dérangement	1110	Port de Tunis	71.34.02.35
Météo	71.77.34.00	Port de la Goulette	71.73.53.00
Contrôle des prix	71.89.00.00	Port de Radès	71.44.93.00
Chambre de commerce	71.35.03.00	Port de Sidi Bou Saïd	71.74.16.45
Défense Consommateur	71.79.07.90	Bac Goulette-Rades	71.73.52.08
Guichet unique jeunes	71.83.00.77	Planing Familial	70.72.90.90
C.N.S.S.	71.28.62.16	STEG	71.79.25.00
S.O.S. Remorquage	71.89.10.00	SONEDE	71.51.20.00
Afrique Assistance	71.79.99.99	ONAS	80.10.01.93
Allô Taxi	71.84.08.40	Tunisie Télécom	71.80.17.17
Allô Rapide Taxi	25.83.70.83	La Poste	71.83.90.33
Gouvernorat de Tunis	71.35.02.22	S.N.T.	71.25.44.21
Municipalité de Tunis	71.57.01.98	S.N.C.F.T.	71.25.44.40
Garde Nationale	71.76.01.77	C.T.N.	71.34.17.77
Aéroport Tunis-Carthage	71.75.50.00		

URGENCES

SAMU	190	La Marsa	
Police Secours	197	Mongi Slim	71.76.40.33
Protection civile	198	Intérieur	71.74.56.44
CAMU Réanimation	71.34.18.07	Manouba	
Standard des hôpitaux	71.57.07.77	Razi	71.60.03.39
Tunis		Khereddine	
Habib Thameur	71.39.70.00	Urgences	71.73.01.00
Aziza Othmana	71.57.07.77	Sfax	
Charles Nicole	71.57.80.00	Hédi Chaker	74.24.44.22
La Rabta	71.57.85.05	Habib Bourguiba	74.45.13.01
d'Enfants	71.57.77.00	Sousse	
Militaire	71.39.11.33	Sahloul	73.36.94.11
Centre anti-poison	71.33.55.00	Farhat Hached	73.22.14.11
Croissant Rouge	71.56.07.44	Bizerte	
Centre Transfusion Sanguine	71.57.41.06	Habib Bougafra	72.43.14.70
Centre Maternité	71.57.08.54	Nabeul	
Centre neurologie	71.57.85.95	Tahar Maâmouri	72.28.50.22
Santé base Radès	71.44.32.22	Urgences	72.28.01.36
S.O.S. Sida	71.57.14.21	Monastir	
Institut de nutrition	71.57.14.00	Fattouma Bourguiba	73.46.08.13
Institut Kassab	71.52.00.22	Mahdia	
Institut d'Ophtalmologie	71.57.79.41	Tahar Sfar	73.67.17.44
Institut Pasteur	71.78.30.22	Kef	
Institut Salah Azaziez	71.57.77.00	Mohamed Bourguiba	78.22.89.00
Ariana		Djerba	
Abderrahman Mami	71.82.11.88	Sadok Mokaddem	75.65.00.63



DEPARTS

TRAFIC AERIEN

ARRIVEES

02.40 DLH FRANCFORT	00.25 NAT PARIS CDG
03.00 SEA NANTES	01.15 TAR JEDDAH
05.25 AZA ROME	05.15 TAR DAMAS
06.10 TAR PARIS ORLY	05.00 AM LYON
06.30 TAR BEYROUTH	06.30 AM PARIS CDG
06.40 TAR BRUXELLES	06.55 AM PARIS CDG
07.00 SEA DJERBA	07.00 TAR JEDDAH
07.05 AM LYON	08.00 SEA NANTES
07.15 SEA PALERME	09.15 KLM PARIS CDG
07.20 TAR VIENNE	09.15 AFR PARIS CDG
07.30 TAR FRANCFORT	09.25 TAR PARIS ORLY
07.30 TAR PARIS ORLY	09.30 TAR PARIS ORLY
07.40 AM PARIS CDG	09.40 AZA ROME
08.00 TAR NICE	09.45 SEA DJERBA
08.00 SEA SFAX-THYNA	10.00 SEA PALERME
08.05 TAR ROME	10.05 TAR DUBAI
08.05 KLM PARIS CDG	10.10 KLM MARSEILLE
08.05 AFR PARIS CDG	10.10 AFR MARSEILLE
08.05 DAL PARIS CDG	10.30 TAR BARCELONE
08.05 AM MARSEILLE	10.30 LAA MISRATE
08.10 TAR MARSEILLE	11.00 TAR NANTES
08.35 TAR NANTES	11.05 QAT DOHA
10.00 NAT NANTES	11.20 NAT MONASTIR
10.30 AZA ROME	11.25 RAM CASABLANCA
10.30 SEA MONASTIR	11.30 TAR ROME
10.30 AFR PARIS ORLY	11.55 TAR PARIS ORLY
10.35 TAR PARIS ORLY	12.00 TAR NICE
10.35 SEA TRIPOLI INTL	12.15 AM MARSEILLE
10.45 SEA CATANE	12.20 TAR MARSEILLE
11.00 TAR CASABLANCA	12.25 KLM LYON
11.20 TAR ALGER	12.25 AFR LYON
11.30 KLM PARIS CDG	12.30 TAR VIENNE
11.30 LAA MISRATE	12.30 KLM PARIS CDG
11.30 AFR PARIS CDG	12.30 AFR PARIS CDG
11.30 DAL PARIS CDG	12.30 DAL PARIS CDG
12.00 TAR LYON	12.50 TAR BRUXELLES
12.05 KLM MARSEILLE	12.55 UAE DUBAI
12.05 AFR MARSEILLE	13.10 AFR NICE
12.05 NAT PARIS ORLY	13.20 TAR PARIS ORLY
12.15 RAM CASABLANCA	13.30 TAR FRANCFORT
12.25 TAR PARIS ORLY	13.35 SEA MALTA-LUQA
12.40 QAT DOHA	14.00 SEA CATANE
12.50 TAR TOULOUSE	14.00 TAR BEYROUTH
13.10 TAR JEDDAH	14.00 TAR TRIPOLI INTL
13.20 KLM LYON	14.05 KLM PARIS CDG
13.20 AFR LYON	14.05 AFR PARIS CDG
13.20 AM PARIS CDG	14.30 TAR NANTES
13.30 KLM PARIS CDG	14.45 TAR ALGER
13.30 AFR PARIS CDG	15.10 RAM CASABLANCA
13.35 NAT PARIS CDG	15.15 SEA DJERBA
14.10 AFR NICE	16.15 BA BENGHAZI
14.20 TAR MILAN	16.20 TAR PARIS ORLY
14.20 TAR BORDEAUX	16.20 BAW LONDRES-GATWICK
14.40 UAE DUBAI	16.45 TAR LYON
14.55 TAR PARIS ORLY	16.50 TAR CASABLANCA
15.00 TAR NOUAKCHOTT	17.25 TAR TOULOUSE
15.00 TAR LYON	17.25 NAT NANTES
15.00 MA NOUAKCHOTT	17.35 KLM PARIS CDG
15.05 TAR GENEVE	17.35 AFR PARIS CDG
15.05 KLM PARIS CDG	17.35 DAL PARIS CDG
15.05 AFR PARIS CDG	17.50 NAT PARIS ORLY
15.15 SEA DEAUVILLE/S.GAT	18.00 TAR PARIS ORLY
15.20 TAR MADRID	18.05 SEA TOZEUR-NEFTA
15.30 SEA TOZEUR-NEFTA	18.15 LAA TRIPOLI INTL
16.00 SEA DJERBA	18.20 TAR MONASTIR
16.00 SEA NAPOLI-CAPODICH	18.30 SEA DJERBA
16.10 RAM CASABLANCA	18.35 SAB JEDDAH
16.35 TAR ROME	18.40 TAR MILAN
17.05 BAW LONDRES-GATWICK	19.30 TAR BORDEAUX
17.10 TAR NICE	19.40 TAR GENEVE
17.15 BA BENGHAZI	19.45 TAR LYON
17.40 TAR MARSEILLE	20.00 TAR ROME
18.20 NAT PARIS CDG	20.00 TAR LONDON LHR
18.40 KLM PARIS CDG	20.15 SEA NAPOLI-CAPODICH
18.40 AFR PARIS CDG	20.20 QAT DOHA
18.50 TAR PARIS ORLY	20.40 AZA MILAN
19.00 SEA DJERBA	20.40 TAR PARIS ORLY
19.10 NAT MARSEILLE	20.45 TAR MADRID
19.15 LAA TRIPOLI INTL	21.00 TAR NICE
19.30 TAR BAMAKO	21.20 AM PARIS CDG
19.30 TAR ABIDJAN	21.35 MSR LE CAIRE
20.05 SAB JEDDAH	21.40 TAR MARSEILLE
20.30 TAR DAKAR	21.45 SEA DJERBA
20.50 TAR PARIS CDG	22.00 AZA ROME
21.20 AZA MILAN	22.35 KLM PARIS CDG
22.00 QAT DOHA	22.35 AFR PARIS CDG
22.30 AM PARIS CDG	22.45 DEAUVILLE/S.GAT
22.35 MSR LE CAIRE	23.20 NAT MARSEILLE
	23.30 AEA MADRID
	23.50 DLH FRANCFORT

Pour plus d'informations, consultez les horaires de vol en temps réel sur le Site Web de l'OACA: www.oaca.nat.tn
Renseignement 71.75.50.00

<p>الجمعية التونسية للسياحة السياحية SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FERRUTARIENS HORAIRES DES TRAINS A PARTIR DU 01 Juillet 2010</p>	
DE TUNIS VERS	
PARIS	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
KALAA SGHIRA	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
MOUSTE	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
MONASTIR - MAHEDIA	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
EL JEM	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
SFAX	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
GABES	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
ZARFEN / MEDENINE	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
DJERBA / YACHOUB	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
TOZEUR	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
KAASA	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
BEJA	06h30 - 07h30 - 12h30 - 17h30 - 19h30 - 21h30 - 23h30
JEKENDUBA	06h30 - 07

Randonnée à bord d'une voiture volée!

Une envie instantanée et pressante allait causer sa perte et permettre aux auxiliaires de la justice de l'appréhender malgré sa tentative de prendre la fuite. Pourtant, il a pu se soustraire aux recherches pour un bon bout de temps. Fallait-il cependant que vienne le moment de payer pour tous ses méfaits.

Commençons cependant par le début, dès le moment où le jeune homme s'est trouvé seul dans la rue, alors qu'il n'avait encore que dix-sept ans. C'est à la suite de certaines circonstances qu'il a dû quitter le toit parental, pour avoir trempé dans une affaire d'agression. En tout cas, depuis lors il est allé de l'avant pour voler, après un certain temps, de ses propres ailes et connaître les affres des cellules.

Mais le jeunot a fini par acquérir une certaine expérience dans le domaine et prendre même un quelconque notoriété dans le milieu, sans se spécialiser pour autant dans une des multiples branches dudit milieu. Il était partant dans différents secteurs, qu'il s'agisse de braquage, de vol à la tire ou à l'arraché ou toute autre sorte d'agressions. Au point, bien évidemment, que son casier judiciaire s'est noirci au fil des mois et des années.

Pour son dernier « exploit », qui lui a valu d'être appréhendé sur le fait, le gus aurait eu envie un jour d'effectuer un tour à bord d'un véhicule. Aussi, n'a-t-il pas hésité, alors qu'il était de passage du côté de la localité du Bardo, de tenter sa chance avec les bagnoles stationnées dans les environs. Après quelques essais infructueux, il est parvenu à ouvrir une Mégane qu'il n'a pas hésité à conduire, bien qu'il ne soit nullement détenteur de permis de conduire. Mais qu'à cela ne tienne, il se fiait à ses connaissances acquises lorsqu'il avait fait partie, pour quelques semaines, du personnel d'une station de services.

En tout cas, il ne s'est pas fait prier pour s'installer au volant et prendre allégrement le chemin de la banlieue nord. Il était apparemment dans un jour faste, puisqu'il n'a pas été inquiété par les multiples rondes qu'il a croi-



sés sur la route, parvenant à effectuer une randonnée à travers les villes de la région, visitant successivement Gammarth, La Marsa, Sidi Bou saïd, avant de prendre le chemin du retour par l'autre rive passant par Le Kram et La Goulette.

Une fois sa virée terminée, le bonhomme allait rejoindre son port d'attache, mais bifurquant vers la cité Ettadhamen où il comptait abandonner le véhicule. C'est là qu'il a été repéré par une ronde, les agents lui donnant la

chasse, parvenant finalement à l'arrêter au bout d'une course poursuite de quelques minutes. Amené dans les locaux de la brigade, il s'est avéré qu'il était recherché pour six autres délits.

Passé récemment en jugement pour le dernier délit, il a été condamné à huit mois de prison ferme, en attendant d'être traduit pour les six autres affaires dans lesquelles il est impliqué...

Aymen BARHOUMI

Brèves

Vol

De passage devant une villa à la Marsa, l'inculpé a trouvé la porte d'accès au jardin ouverte. Il s'est introduit et a pris des vêtements mis au pendoir pour sécher. Il n'a pas fallu longtemps pour l'arrêter. Interrogé il a reconnu les faits.

Traduit devant la juridiction estivale du tribunal de première instance de Tunis il a écopé de 3 mois de prison ferme pour vol.

Aggression

A sa sortie d'un restaurant, le plaignant, un ressortissant d'un pays voisin, a été sauvagement agressé par un client du même restaurant.

Arrêté, ce dernier a déclaré qu'il ne connaissait pas le plaignant. Il a déclaré qu'après avoir dîné et au moment où il allait rejoindre sa voiture, un télescopage survenu par inadvertance était l'occasion que le plaignant a trouvée pour l'asperger d'insultes. Sous l'emprise de l'alcool, il a mal réagi.

Traduit devant le tribunal, il a été condamné à 2 mois de prison ferme pour agression et 15 jours pour ivresse.

Il a fait appel et a comparu de nouveau devant la juridiction estivale. Son avocat a demandé la révision du premier jugement et prendre en considération la situation sociale de son client et le risque qu'il perde son travail.

Après les délibérations, la cour a réduit la peine à un mois de prison ferme. Peine qu'il a déjà purgée.

Vente illicite de boissons alcoolisées

Le cycliste a transformé son local de réparation de vélos en un dépôt de boissons alcoolisées qu'il s'est mis à vendre illicitement. A la suite d'une descente effectuée par les agents de l'ordre dans son local une quantité assez importante de ces boissons a été saisie.

Il a été traduit devant la chambre correctionnelle du tribunal de 1ère instance de Tunis qui l'a condamné à une peine d'une année de prison ferme.

Ayant fait appel il a été traduit de nouveau devant la juridiction estivale. Son avocat a demandé l'annulation du 1er jugement et d'acquiescer son client car rien dans les éléments du dossier ne prouve qu'il pratique ce commerce. La quantité saisie chez lui était pour sa propre consommation. La loi n'interdit pas de stocker des boissons alcoolisées chez soi et ce, quelle que soit la quantité.

Après les délibérations instantanées, la cour a confirmé le 1er jugement mais en modifiant la peine en la réduisant à 8 mois de prison ferme.

CBD

CBD

Harcelé, il perd les pédales

L'inculpé dans cette affaire est un jeune apparemment pétri de qualités. Il a toujours essayé de gagner sa vie d'une manière légale. Il a souffert d'une jeunesse assez perturbée puisque ses parents divorcés l'avaient pratiquement laissé tomber et l'ont livré à son propre sort.

Il a pu se procurer un travail qui lui permettait de subvenir à peu de choses, mais cela l'incitait à redoubler d'efforts pour améliorer ses revenus. Il a pu se procurer un petit espace à la rue Sidi Boumendil où il exposait sa marchandise. Pas loin du lieu de son travail il a trouvé logement dans un coin de chambre d'une oukala.

Le hasard a voulu qu'à l'intérieur de son lieu de repos il ait connu un jeune homme au casier judiciaire assez chargé, ayant été condamné à maintes reprises pour plusieurs

affaires de vol. Il échangeait de temps en temps quelques paroles avec lui mais à tousjours essayé de l'éviter.

Cet intrus a tenté de le convaincre de coopérer avec lui dans des opérations de vol. Ça pourrait rapporter gros lui disait-il, mais le jeune commerçant n'est jamais tombé dans le piège. Il a refusé de mettre sa vie et sa jeunesse en danger et ne voulait pas non plus de gain illicite. Ceci a rendu la relation entre les deux jeunes hommes, assez tendue puisque à chaque fois où ils se rencontraient, le jeune commerçant subissait des insultes. Il se taisait et ne disait mot.

Le jour des faits, au moment où le commerçant allait joindre son lieu de travail, il s'est vu attribuer de la part du jeune délinquant des qualificatifs qu'il n'a pas digérés. Il a alors décidé de mettre fin à ce comportement. Il fal-

lait réagir.

Il s'est armé d'un couteau et s'est dirigé vers celui qui n'a fait que l'importuner. Il a essayé au début de le raisonner en lui demandant de mettre fin à son comportement, la réponse fut tout ce qu'il y a de plus agressif. Une bagarre éclatée durant laquelle le délinquant a pris le dessus. A ce moment précis, le jeune commerçant tira le couteau qu'il cachait dans sa poche lui asséna plusieurs coups et lui balafra le visage. Il l'a laissé étendu et s'est enfui.

Alertés les auxiliaires de la justice sont arrivés à arrêter le jeune commerçant qui, dès le premier interrogatoire a reconnu les faits.

Il a été traduit devant la chambre correctionnelle du tribunal de 1ère instance, inculpé de port et utilisation d'arme prohibée ainsi que d'une grave agression.

Il a été condamné à une peine de deux ans de prison ferme.

Ayant fait opposition, il a été traduit de nouveau devant la cour d'appel.

Il a expliqué au juge que le plaignant est responsable de cette situation. Il n'a fait que me harceler afin que je le suive dans ses opérations frauduleuses et c'est devant mon refus qu'il m'a rendu la vie difficile a-t-il déclaré. Son avocat a demandé au juge de réviser la première condamnation d'autant plus que l'inculpé n'a jamais eu des démêlés avec la justice et qu'il a agi sous l'emprise de la colère.

Cela n'était pas l'avis des juges qui ont considéré que nul n'a le droit de se faire justice soi-même. Ils ont confirmé le premier jugement.

CBD

CBD

En prison pour un dinar !!!

Un commerçant, quadragénaire se dirigeait le matin vers son magasin de ventes de produits alimentaires. Alors qu'il marchait tranquillement, il s'est trouvé face à un intrus. Ce genre d'individus sans foi ni loi qui ne reculent devant rien pour atteindre leur but.

Il tenait une lame de rasoir. Il lui a demandé de lui filer un Dinar faute de quoi il lui balafra le visage.

C'est le genre de menaces que le commerçant n'a jamais accepté. Il a poussé son interlocuteur et a continué son chemin.

Devant ce geste qu'il a considéré comme un affront, l'intrus a rejoint le commerçant et utilisant son arme préférée lui a causé une profonde blessure au niveau de sa joue.

Le Monsieur saignant, s'est dirigé illico vers le poste de police le plus proche. Il a relaté aux auxiliaires de la justice ce qui lui est arrivé.

Arrêté, le coupable a avoué dès son premier interrogatoire avoir commis ce délit.

Il a été traduit devant la chambre correctionnelle du tribunal de 1ère instance de Tunis qui l'a condamné à une peine de deux ans de prison

ferme. Il a fait opposition et l'affaire a été traitée de nouveau en appel devant la juridiction estivale.

Il a avoué son forfait déclarant qu'il regrette amèrement son geste et il a demandé pardon.

Son avocat a longuement plaidé les conditions sociales de l'accusé. Il a prié le juge d'annuler le 1er jugement et de lui infliger le minimum de peine d'autant plus que le plaignant s'est désisté.

Après les délibérations la cour a ramené la peine de prison de deux ans à une année ferme.

CBD

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE LA JEUNESSE DES SPORTS
ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
DIRECTION DES BATIMENTS ET DE L'EQUIPEMENT
Avis d'appel d'offres national N°19/2010.DBE**

Le ministère de la jeunesse des sports et de l'éducation physique « direction des bâtiments et de l'équipement » se propose de lancer un appel d'offres pour les travaux de réaménagement et extension du centre national de la formation des cadres de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique de Radès, deuxième tranche. Lot unique : génie civil, électricité et climatisation.

Peuvent participer à cet appel d'offres les entreprises agréées par le ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire, dans l'activité : bâtiment - spécialité B0 - catégorie 2 et plus, ou ayant signé le cahier des charges, et ayant un sous traitant dans l'activité électricité : B(2) - Catégorie (02) et plus, et dans l'activité fluide : B(3) - Catégorie (02) et plus, ou ayant signé le cahier des charges.

Les entreprises répondant aux critères ci-dessus et désirant y participer doivent présenter leurs demandes avec une copie d'agrément ou cahier des charges signé, à la direction des bâtiments et de l'équipement du ministère de la jeunesse des sports et de l'éducation physique, sise 37, avenue de la liberté, Tunis ; où elles pourront retirer le dossier d'appel d'offres, contre le paiement de la somme de 85 dinars non remboursable.

Les offres seront présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure contient deux enveloppes distinctes : la première enveloppe fermée qui porte le nom de l'entreprise, l'indication « pièces administratives » et comprend le cautionnement provisoire et les documents administratifs figurant dans l'article 7.3.1 (tableau n°1) à la page 3 du cahier des conditions d'appel d'offres la deuxième enveloppe fermée qui porte le nom de l'entreprise l'indication « offre technique » et comprend les pièces demandées indiquées à l'article 7.3.1 (tableau N°2) à la page 3 du cahier des conditions d'appel d'offres.

L'enveloppe extérieure porte uniquement : « A ne pas ouvrir appel d'offres N°19/2010.DBE du 24/09/2010, relatif aux travaux de réaménagement et extension du centre national de la formation des cadres de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique et de l'éducation physique de Radès, deuxième tranche.

Les soumissionnaires retenus techniquement seront invités à présenter leurs offres financières directement à la commission d'ouverture des plis financiers et ils seront avisés de la date et l'heure via une correspondance.

Les offres doivent être adressées à temps sous pli recommandé ou par Rapid-poste pour parvenir à l'adresse suivante : Ministère de la jeunesse des sports et de l'éducation physique « direction des bâtiments et de l'équipement » rue Mohamed Ali Akid - Cité El Khadra - 1003 - Tunis au plus tard, le vendredi 24 septembre 2010 (le cachet du bureau d'ordre central fait foi).

26090

A vendre

A vendre fonds de commerce à plein composantes matériel et morale, représentées par une superette vente alimentation générale (fruits et légumes, drugstores, produits de plage) en fonction emplacement stratégique Avenue Léopold Senghor - Sousse.

Tel : 97 403 438 / 24 107 644 / 73 229 292

SO 62405

**MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
AVIS D'APPEL D'OFFRES N°14/2010
ACQUISITION DE DIVERS CHAUSSURES**

La direction générale des douanes se propose de lancer un appel d'offres N°14/2010 pour l'acquisition de divers chaussures dans le cadre d'un marché cadre.

L'appel d'offres se compose de cinq (05) lots détaillés comme suit :

- Lot 1 : Chaussures hivers pour homme
- Lot 2 : Chaussures été pour homme
- Lot 03 : Chaussures pour femme
- Lot 04 : Bottine pour femme
- Lot 05 : Brodequin

Les intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des affaires financières de la Douane sise au 42, avenue de Madrid - Tunis.

Les offres doivent être envoyées sur deux étapes :

1ère étape : Les offres techniques :

Les offres techniques doivent être envoyées par la poste et recommandées ou par Rapid-poste sous pli fermé à l'adresse suivante : Direction des affaires financières 42, av de Madrid - Tunis, au plus tard, le 21 septembre et portant la mention : « Ne pas ouvrir appel d'offres national N°14/2010 pour l'acquisition de divers chaussures dans le cadre d'un marché cadre » (le cachet du bureau d'ordre de la direction des affaires financières des douanes fait foi)

Cette enveloppe doit contenir les pièces citées à l'article 5.1 du CCAP

2ème étape : Les offres financières :

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont retenues, sont invités à remettre à la commission d'ouverture des plis leurs offres financières, et ce, lors de la séance d'ouverture des plis financiers dans la date, heure et lieu qui seront précisés dans l'avis écrit adressé aux soumissionnaires ou par tout autre moyen de preuve, et ce, dix jours ouvrables avant la tenue de la séance d'ouverture des plis financiers.

L'offre financière doit être consignée dans une enveloppe à part fermée et scellée portant le nom du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres et doit comporter les documents cités à l'article 5.2 du CCAP

26104

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'industrie
et de la technologie
AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES**

Réalisation d'études, diagnostics et services de formation et divulgation pour la composante énergie du programme environnement énergie (PPE)
« EuropeAid/129741/SER/D/TN »

Le ministère de l'Industrie et de la Technologie envisage d'attribuer un marché de service pour la réalisation d'études, diagnostics et services de formation et divulgation pour la composante énergie du programme environnement énergie (PEE) à Tunis financé programme environnement énergie (PEE) de l'union européenne. Le dossier d'appel d'offres peuvent être obtenu à l'adresse suivante :
<https://wabgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>
La date limite de remise des offres est fixée au 21 septembre 2010 à 12 heures, heure locale.

25987

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DES FINANCES
REGIE NATIONALE DES TABACS ET DES ALLUMETTES**

AVIS DE VENTE N°02/2010

La régie nationale des tabacs et des allumettes sise au Boulevard 15 octobre BP 42 Tunis CEDEX, se propose de mettre en vente par pli fermé au plus offrant les lots de déchets suivants :

Lot n°1	Déchets de bois
Lot n°2	Ferrailles
Lot n°3	Déchets de plastique
Lot n°4	Fûts en plastique vides de 60 et 75 kgs Fûts en plastique vides avec ceintures en inox vides de 1000 kgs Bidons en plastique vides de 25 kgs et 60 kgs Seaux en plastique vides de 30 kgs
Lot n°5	Fûts en acier vides de 215 et 265 kgs
Lot n°6	Fûts en fibre vides de 50 kgs

Les soumissionnaires peuvent participer au titre d'un ou de plusieurs lots. L'unité de vente pour les trois premiers lots est le kg. Le reste des lots leurs ventes se fait à l'unité.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre central de la RNTA, par voie postale recommandée ou par Rapid-poste sous pli fermé au nom de monsieur le président directeur général de la RNTA portant uniquement la mention suivante : « Ventes aux enchères n°2/2010 à ne pas ouvrir »

Chaque offre doit comporter les documents suivants :

- Une copie de la quittance de versement de 500D en espèces à la caisse centrale de la RNTA à titre de garantie de participation
- La soumission et le bordereau des prix au titre de chaque lot remis à chaque participant par la caisse centrale de la RNTA dûment rempli et signé.

La date limite de la réception des offres est fixé au 06 septembre 2010 à 13h00. Le cachet du bureau d'ordre de la RNTA faisant foi.

L'offre retenue sera majorée de 10% et le soumissionnaire doit s'engager à enlever ces déchets journalièrement les jours ouvrables.

Pour de plus amples renseignements, les intéressés peuvent contacter la RNTA. Le service des inventaires ou à travers les numéros (71) 491.155 et (71)491.360 de 8 :00 à 14 :00 ou en consultant le site web RNTA www.rnta-mtk.com.tn

25924

Dans les sociétés...

**Constitution d'une SARL
Elite formation consulting**

Suivant le statut enregistré à la recette des finances de Tunis (premier bureau) le 09/08/2010 sous le n°10509607 quittance n°11841. Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D2421782010 en date du 09/08/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

- Dénomination sociale : Elite Formation et Consulting
- Siège social : Bureau n°2 Pépinières d'entreprises BP N°172 - 2098 Radès
- Capital social : 5000 dinars
- Objet : conseil et formation
- Durée : 99 ans
- Gérance : Mlle Sameh Mlika pour toute la durée de la société avec tous les pouvoirs énoncés au statut le plus étendu.

HL : 62414

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
COMETE ENGINEERING**

SA au capital de 1.000.000 dinars
Siège social : Immeuble COMETE-avenue Hédi Karray - avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de COMETE ENGINEERING, suite à la décision d'administration, sont invités à assister à la réunion de l'AGO le 03 septembre 2010 à 15h au siège social, sis à l'immeuble COMETE-avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion spécial relatif au groupe de sociétés pour l'année 2009.
2. approbation des états financiers consolidés au 31 décembre 2009
3. Présentation du rapport général du commissaire aux comptes au 31 décembre 2009.

**P/Le Conseil d'administration
76598**

INSTITUT MAGHREBIN DE MANAGEMENT ET DE TOURISME
Diplômes homologués par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi

IMM
n°d'habilitation ministérielle

CUISINE et PATISSERIE
CAP 1 AN
BTP 2 ANS

Restauration
BTP 2 ANS

GESTION HOTELIERE
BTS 2 ANS
Hébergement
Et
Restauration

ACCUEIL et RECEPTION
BTP 2 ANS

Chèque formation Profitez de **65%** de moins sur vos frais d'études CAP et BTP

Vente de produits touristiques

24 Rue des Entrepreneurs, Chargia 2, zone aéroport - Tunis Carthage 2035
Tél: 70 837 368 / 71 942 894 / 70 837 366 Fax: 70 837 366
Email: imm@hexabyt.tn site: WWW.IMMT.COM.TN



Société Tunisienne des Industries de Raffinage
Avis de report de la date limite de réception des offres à la STIR

Appel d'offres international n°31926/09
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN
NOUVEAU PARC DE STOCKAGE DE GPL

La Société Tunisienne des Industries de Raffinage informe les sociétés intéressées que la date limite de réception des offres à la STIR de l'appel d'offres précité, déjà fixée pour le 07 septembre 2010 à 14h00, a été reportée au mardi 26 octobre 2010 à 18h00 (la date et le cachet du bureau d'ordre central de la STIR faisant foi).

Il est à rappeler que cet appel d'offres concerne l'étude et la réalisation clé en main d'un nouveau parc de stockage de GPL dans la raffinerie de Bizerte constitué principalement de :

- Cinq cigares sous talus de 1200 m3 chacun pour le stockage de GPL.
- Un cigare sous talus de 240 m3 pour les produits non-conformes.
- Une pomperie de FPL composée de quatre pompes de transfert et un compresseur.
- Un système de conduite centralisé
- Un local opérateur.

L'ensemble devra être parfaitement intégré dans les installations existantes de la raffinerie.

Les prestations mises à la charge du titulaire du marché comprennent l'ensemble des études, fournitures, transport, travaux, essais, services etc... qui doivent être exécutés et fournis pour que l'ouvrage soit en tous points conformes aux règles générales et particulières de la STIR définies dans les cahiers des prescriptions techniques.

26046

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES COMMUNS
APPEL D'OFFRES N°30/2010
IMPRESSION ET EDITION DE LIVRES**

Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine lance un appel d'offres pour l'impression et l'édition de livres.

La commande comporte 04 lots selon le nombre de livres à éditer et ce, comme suit:

Collection : chef d'œuvre de la littérature tunisienne.

* Lot 1 : Correspondances entre le cheikh Mohamed El Mokhtar ben Mahmoud et le poète Abul Kacem Echebby.

* Lot 2 : œuvres complètes de Mohamed El Marzougui.
Collection la mémoire vive.

* Lot 3 : œuvres complètes de la poète Zoubéida El Bachir.

* Lot 4 : œuvres complètes de la poète Fadhlila Echabbi (dans 03 tomes comportant entre 300 et 350 pages).

L'éditeur peut participer à un ou plusieurs lots.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des fournisseurs intéressés au siège du Ministère de la Culture, et de la Sauvegarde du Patrimoine (Direction Générale des Services Communs, bureau des marchés), rue 2 Mars 1934 La Kasbah - Tunis.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres contre le versement de la somme de vingt dinars (20 D) au profit de la Trésorerie Générale de Tunisie à compter de la date de publication du présent avis. Le dossier d'appel d'offres ne peut être remis au candidat que sur présentation d'un récépissé justifiant le paiement de ladite somme auprès de la Trésorerie.

La remise des offres est effectuée en deux étapes :

- 1ère étape : Les fournisseurs doivent envoyer les offres techniques dans une enveloppe extérieure portant le nom et l'objet de l'appel d'offres avec la mention « Ne pas ouvrir, appel d'offres n°30/2010 ».

Cette enveloppe doit contenir :

* Le cautionnement provisoire valable 90 jours à partir du jour suivant la date limite de la réception des offres d'un montant égal à :

- 350 D pour les participants au lot n°1
- 300 D pour les participants au lot n°2
- 300 D pour les participants au lot n°3
- 600 SD pour les participants au lot n°4

• Une attestation fiscale pour la participation aux marchés publics en cours de validité.

• Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

• Une déclaration sur l'honneur certifiant que le fournisseur n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

• Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire comportant sa confirmation de n'avoir pas fait et son engagement de ne pas faire par lui-même ou personne interposée

• Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire (ou le représentant des fabricants tunisiens ou étrangers) qu'il n'était pas un agent public au sien du ministère de la Culture et de la Sauvegarde du patrimoine et dans le cas de son appartenance passée à celle-ci qu'il l'a quitté depuis une période d'au moins cinq ans et ce à l'exception des propriétaires des entreprises créées dans le cadre de l'essaiage conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine.

L'enveloppe extérieure contiendra outre les pièces citées ci-dessus une enveloppe intérieure portant la mention « offre technique » comprenant :

- Le cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.

- Deuxième étape : les soumissionnaires dont les offres techniques seront considérées conformes aux prescriptions demandées, seront informés à la date et de l'heure de la séance d'ouverture des plis financiers au cours de laquelle ils remettront directement leurs offres financières à la commission d'ouverture des plis financiers et ce dans une enveloppe extérieure sur laquelle seront mentionnés le numéro et l'objet de l'appel d'offres.

L'offre financière doit contenir les pièces suivantes :

- La soumission dûment remplie et signée (suivant modèle joint au cahier des charges).

- Les bordereaux des prix signés et paraphés (suivant modèle joint au cahier des charges).

L'enveloppe qui contient l'offre technique et les pièces administratives doit être adressée par rapide poste ou par courrier recommandé au nom de M. le directeur général des Services Communs au Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine rue 2 mars 1934 - La Kasbah 1002.

Les fournisseurs du seul fait de la présentation de leurs soumissions sont liés par leurs offres pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

La date limite de la réception des offres est fixée au 28 septembre 2010 (le cachet du bureau d'ordre central du ministère faisant foi).

26129

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
(2010-D-3724)**

La STEG se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition de :

* DE PANNEAUX SYNTHETIQUE (2010-D-3724)

- Références de normes nationales ou internationales exigées : CEI 62 262 et CEI 60 695 - 2 - 1

N.B : 20% des articles de l'appel d'offres sont réservés exclusivement aux fournisseurs « petites entreprises »

Les offres techniques doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appel d'offres.

Elles doivent être obligatoirement envoyées par la poste en recommandées ou par "Rapid-poste" sous pli fermé et cachetée à l'attention de :

**Monsieur le président de la commission des marchés
STEG -38, Rue Kamel Atatürk BP 190 - Tunis 1080**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

• Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent.

• Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres

• Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

N.B : Les pièces annexes doivent être constituées à défaut d'original en copies certifiées conformes.

Les soumissionnaires doivent également accompagner leurs offres techniques

• D'une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans. (sauf pour les essayés)

• D'une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation (originale).

• D'une garantie bancaire de soumission ayant un montant forfaitaire de :

Postes	Montant de la C.B
1	2.000 DT

Pour les petites entreprises :

- Les petites entreprises doivent remettre outre les pièces citées ci-haut, les pièces suivantes :

- La liste des actionnaires avec indication de la quote part de chaque actionnaire dans le capital social de la société.

- Pour les petites entreprises en activité :

* Une déclaration de chiffre d'affaires délivrée par les recettes des finances pour 2009.

- Pour les petites entreprises récemment constituées.

* Une déclaration d'investissement délivrée par l'API.

* D'une garantie bancaire de soumission ayant un montant forfaitaire de cotation de:

Postes	Montant de la C.B
2	500 DT

Le retrait des cahiers des charges peut-être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la direction distribution à l'adresse suivante :

STEG-DDI / D.Logistique / DP. Appro. Bat. (G) 3ème étage, STEG, 38 Rue Kamel Atatürk - Tunis

Tel : 71 341 311 postes 4190/4627

Fax : 71 349 981

Le délai de validité des offres doit être de 120 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres techniques, fixée au : 28 septembre 2010.

Les intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30DT) en espèces ou par virement bancaire au compte courant bancaire STEG sur la STB :

CCB - STEG : 10 40 41 00-009280378859

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le numéro de l'appel d'offres dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

- La séance d'ouverture des plis techniques n'est pas publique.

- La séance d'ouverture des plis financiers est publique.

26145

**ATCT
ISO 9001 :2008**
Agence Tunisienne de Coopération Technique
Avis de recrutement
« Responsable Monitoring »

Date limite de réception des candidatures : le 22 septembre 2010 à 17h

L'Agence Tunisienne de Coopération Technique envisage de recruter pour l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage un « Responsable monitoring » pour une durée de 27 mois financé par l'Union Européenne.

Profil du poste demandé :

- Diplôme universitaire du niveau master ou équivalent en gestion, administration des affaires, comptabilité, économie, assorti d'expérience professionnelle.

- Nombre d'années d'expérience : au moins 10 ans dans la conception et la gestion de programmes et des projets de coopération technique, notamment le suivi et l'évaluation des projets.

- Connaissances approfondies des concepts et méthodes de gestion de cycle de projet et notamment la conception de cadres logiques, ainsi que l'analyse et l'évaluation des projets et programmes de coopération technique.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature et remplir le modèle de CV disponibles sur le lien suivant : <http://europass.cedefop.europa.eu>.

Les CV doivent être impérativement en langue française, les candidatures doivent être déposées à l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (5, rue Ryadh - Mutuelleville - 1082 - Tunisie)

La fiche descriptive du poste peut être consultée sur le lien suivant : www.atct.nat.tn rubrique opportunités d'emploi à l'étranger.

Les fonctionnaires et autres agents de l'administration publique, indépendamment de leur situation administrative, ne peuvent être recrutés pour ce contrat financé par l'Union Européenne.

26030

**ATCT
ISO 9001 :2008**
Agence Tunisienne de Coopération Technique
Avis de recrutement
« Responsable Administratif et Financier »

Date limite de réception des candidatures : le 22 septembre 2010 à 17h

L'Agence Tunisienne de Coopération Technique envisage de recruter pour l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage un « Responsable administratif et financier » pour une durée de 27 mois financé par l'Union Européenne.

Profil du poste demandé :

- Diplôme universitaire du niveau master ou équivalent en gestion, comptabilité ou discipline apparentée assortie d'expérience professionnelle.

- Nombre d'années d'expérience : au moins 10 ans dans la comptabilité, l'audit ; ainsi qu'une maîtrise des procédures de passation de marchés.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature et remplir le modèle de CV disponibles sur le lien suivant : <http://europass.cedefop.europa.eu>.

Les CV doivent être impérativement en langue française, les candidatures doivent être déposées à l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (5, rue Ryadh - Mutuelleville - 1082 - Tunisie)

La fiche descriptive du poste peut être consultée sur le lien suivant : www.atct.nat.tn rubrique opportunités d'emploi à l'étranger.

Les fonctionnaires et autres agents de l'administration publique, indépendamment de leur situation administrative, ne peuvent être recrutés pour ce contrat financé par l'Union Européenne.

26034

**ATCT
ISO 9001 :2008**
Agence Tunisienne de Coopération Technique
Avis de recrutement
« Assistant Chargé de la coordination des activités TAIEX et SIGMA »

Date limite de réception des candidatures : le 22 septembre 2010 à 17h

L'Agence Tunisienne de Coopération Technique envisage de recruter pour l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage un « Assistant Chargé de la coordination des activités TAIEX et SIGMA » pour une durée de 27 mois financé par l'Union Européenne.

Profil du poste demandé :

- Diplôme universitaire minimum (Bac +2 ans) en sciences économique, gestion, droit ou diplôme équivalent

- Nombre d'années d'expérience : au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion administrative.

- Connaissances : une capacité d'adaptation de communication et de travail en groupe ainsi qu'une aptitude à planifier et à organiser

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature et remplir le modèle de CV disponibles sur le lien suivant : <http://europass.cedefop.europa.eu>.

Les CV doivent être impérativement en langue française, les candidatures doivent être déposées à l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (5, rue Ryadh - Mutuelleville - 1082 - Tunisie)

La fiche descriptive du poste peut être consultée sur le lien suivant : www.atct.nat.tn rubrique opportunités d'emploi à l'étranger.

Les fonctionnaires et autres agents de l'administration publique, indépendamment de leur situation administrative, ne peuvent être recrutés pour ce contrat financé par l'Union Européenne.

26024



OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION
Office National de la Télédiffusion

Avis de consultation

N°93-2010/ONT/DQDR

L'Office National de la Télédiffusion se propose de lancer une consultation nationale n°93-2010/O.N.T/D.Q.D.R portant sur la fourniture d'armoires et équipements électriques. Les intéressés par cette consultation sont invités à retirer gratuitement les cahiers des charges au siège de l'Office (direction de la qualité et du développement des réseaux/Service Etude).
Les offres doivent parvenir, à l'adresse ci-dessous indiquée, sous pli recommandé ou Rapid-poste, portant la mention :
« A ne pas ouvrir – Consultation n°93-2010/O.N.T/D.Q.D.R »
Au plus tard le 14 septembre 2010
Office National de la Télédiffusion Cité Ennacicm I Bourgel, 1002 Tunis Belvédère
Toute offre qui parvient après le délai (le cachet du bureau d'ordre de l'office fait foi), sera automatiquement rejetée.

26172



OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION
Office National de la Télédiffusion

Avis de consultation

N°94-2010/ONT/DQDR

L'Office National de la Télédiffusion se propose de lancer une consultation nationale n°94-2010/O.N.T/D.Q.D.R portant sur l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une solution de surveillance par caméra. Les intéressés par cette consultation sont invités à retirer gratuitement les cahiers des charges au siège de l'Office (direction de la qualité et du développement des réseaux/Service Etude).
Les offres doivent parvenir, à l'adresse ci-dessous indiquée, sous pli recommandé ou Rapid-poste, portant la mention :
« A ne pas ouvrir – Consultation n°94-2010/O.N.T/D.Q.D.R »
Au plus tard le 14 septembre 2010
Office National de la Télédiffusion Cité Ennacicm I Bourgel, 1002 Tunis Belvédère
Toute offre qui parvient après le délai (le cachet du bureau d'ordre de l'office fait foi), sera automatiquement rejetée.

26174



République Tunisienne
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Agence Nationale de Protection de l'Environnement

Avis d'une consultation Nationale
Acquisition et mise en place d'un cluster du calcul

L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) se propose de lancer une consultation nationale pour l'acquisition et la mise en place d'un cluster du calcul. Cette fourniture est répartie en quatorze articles :
Article 1 : cluster de calcul
Article 2 : une baie de stockage
Article 3 : une armoire rack supportant les équipements
Article 4 : un onduleur supportant les équipements
La participation est ouverte à égalité à toutes les sociétés intéressées par la présente consultation qui présentent les garanties, notamment techniques et financières, pour la fourniture des matériels demandés telles que stipulées dans les termes de références.
Les sociétés intéressées peuvent retirer gratuitement le dossier de la consultation (termes de référence et convention) au siège de l'ANPE, cité Essaïem – centre urbain nord.
Les offres doivent parvenir sous pli cacheté et recommandé par voie postale au nom de Monsieur le Directeur général de l'Agence Nationale de Protection de l'environnement, au siège de l'ANPE, 15 rue 7051- centre urbain nord – Cité Essaïem – 2080 – Tunis (à côté de la cité des sciences) au plus tard, le mercredi 8 septembre 2010 à 17h30 (le cachet du bureau d'ordre central de l'ANPE faisant foi).
L'enveloppe extérieure ne doit porter aucune indication sauf l'objet de la consultation avec la mention « Ne pas ouvrir consultation – acquisition et la mise en place d'un cluster du calcul ».

26161

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Monastir

Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt

Service de consultants : former le personnel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).
Dans le cadre de l'accord de prêt n°7392-TN entre le Ministère de la BIRD, l'Université de Monastir a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de son projet d'amélioration de la capacité de gestion (PAQ-CG) intitulé « Formation et mise à niveau du personnel technique et administratif pour un meilleur service au profit de l'étudiant », dont l'exécution s'étalera sur 24 mois.
L'Université de Monastir, en tant qu'établissement gestionnaire de ce projet, se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : former le personnel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
Ce contrat aura pour objectif de découvrir les nouveautés de Microsoft Office 2007 et utiliser les nouvelles fonctionnalités de la version 2007.
Les consultants intéressés doivent fournir une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom du Président de l'Université de Monastir, un curriculum vitae faisant état des diplômes obtenus et retraçant les principales qualifications du consultant et de toutes ses expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission, le programme et la méthodologie de la formation et toutes autres informations et documentations relatives aux qualifications des consultants (brochures, exécution de contrats analogues, programmes, etc.)
En raison de la richesse et la multiplication des thèmes de la formation, les consultants peuvent manifester leurs intérêts d'une manière individuelle ou en s'associant avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives.
La sélection des consultants sera effectuée sur la base des critères définis par les termes de références et en accord avec les procédures définies dans les directives : sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale – Mai 2004 mises à jour en octobre 2006.
Les consultants intéressés peuvent obtenir des plus amples informations au sujet des termes de références à l'adresse suivante : cellule PAQ de l'Université de Monastir.
Université de Monastir, avenue Salem B'chir, PB 56- Monastir- 5000 ou en consultant le site internet www.um.mnu.tn.
Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale (recommandée ou rapide) ou par porteur à l'adresse ci-dessus avec la mention « A ne pas ouvrir – projet PAQ de l'Université de Monastir – Action F1.a »
La date limite pour la réception des dossiers est fixée au 14/09/2010 à 17h00 heure locale, cachet du bureau d'ordre de l'Université faisant foi.

26005

République Tunisienne
Ministère de l'Intérieur et du Développement local
Gouvernorat de Zaghuan
Projet de construction d'une unité locale de promotion sociale à Bir Mcherga

Avis d'appel d'offres n°30/2010

Le Gouverneur de Zaghuan, se propose de lancer un avis d'appel d'offres pour le projet de construction d'une unité locale de promotion sociale à Bir Mcherga.
Les entrepreneurs intéressés par ces travaux et ayant un agrément ou cahier des charges en activité : Bâtiment spécialité B0- entreprise générale – catégorie 1 : trois cents mille (300.000) dinars ou plus, peuvent s'adresser à la direction régionale de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire de Zaghuan pour retirer le dossier d'appel d'offres contre la présentation d'une copie conforme à l'original de l'arrêté d'agrément ou cahier des charges.
Les offres techniques seulement doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par Rapid-poste au nom de Monsieur le Gouverneur de Zaghuan- 1100- Zaghuan, et ne portant à l'extérieur que la mention « Ne pas ouvrir, la référence de l'avis d'appel d'offres et son intitulé ».
La date limite de réception des offres est fixée pour le 25/09/2010 (date d'arrivée au bureau d'ordre du gouvernorat faisant foi).
Les offres techniques doivent être présentées conformément aux dispositions de l'article n°3 du cahier des conditions d'appel d'offres accompagnées de la caution provisoire d'un montant égal à 1000 dinars valable pendant cent vingt (120) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

26240

République Tunisienne
Ministère de la Santé Publique
Institut National de Neurologie
Tunis
(Etablissement Public de Santé)

Avis d'appel d'offres n°06/2010

L'acquisition des équipements biomédicaux pour le laboratoire de biochimie

L'institut National de neurologie se propose de lancer un appel d'offres qui a pour objet l'acquisition des équipements biomédicaux pour le laboratoire de biochimie.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges mis à leur disposition auprès de l'administration de l'Institut National de Neurologie, moyennant le paiement de la somme de cinquante dinars (50,000 D).
L'envoi des offres se fera en deux étapes :
Etape 01 : envoi des offres techniques et administratives :
Les offres techniques et administratives seront envoyées dans une enveloppe fermée portant uniquement la mention « A ne pas ouvrir – Appel d'offres n°06/2010 » et qui doit comprendre l'offre administrative, l'offre technique conformément au cahier des charges et la caution bancaire de la soumission valable 120 jours à partir de la date de la remise des offres.
*Etape 02 : Envoi des offres financières :
L'offre financière sera mise dans une enveloppe à part fermée et scellée contenant :
la soumission
le bordereau des prix et détail estimatif daté et signé.
Les offres doivent être adressées à temps au nom de Monsieur le directeur général de l'Institut National de Neurologie, rue Jabbari 1007 la Rabta Tunis sous pli recommandé, ou par Rapid-poste au plus tard au bureau d'ordre de l'Institut le vendredi 17 septembre 2010, délai de rigueur, le cachet du bureau d'ordre de l'établissement faisant foi.
Toute offre parvenue après ce délai ou non-conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

26118

République Tunisienne
Ministère de la Santé Publique
Institut National de Neurologie
Tunis
(Etablissement Public de Santé)

Avis d'appel d'offres n°05/2010

L'acquisition des équipements pour le service de neurologie

L'institut National de neurologie se propose de lancer un appel d'offres qui a pour objet, l'acquisition des équipements pour le service de neurologie.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges mis à leur disposition auprès de l'administration de l'Institut National de Neurologie, moyennant le paiement de la somme de cinquante dinars (50,000 D).
L'envoi des offres se fera en deux étapes :
Etape 01 : envoi des offres techniques et administratives :
Les offres techniques et administratives seront envoyées dans une enveloppe fermée portant uniquement la mention « A ne pas ouvrir – Appel d'offres n°05/2010 » et qui doit comprendre l'offre administrative, l'offre technique conformément au cahier des charges et la caution bancaire de la soumission valable 120 jours à partir de la date de la remise des offres.
*Etape 02 : Envoi des offres financières :
L'offre financière sera mise dans une enveloppe à part fermée et scellée contenant :
la soumission
le bordereau des prix et détail estimatif daté et signé.
Les offres doivent être adressées à temps au nom de Monsieur le directeur général de l'Institut National de Neurologie, rue Jabbari 1007 la Rabta Tunis sous pli recommandé, ou par Rapid-poste au plus tard au bureau d'ordre de l'Institut le vendredi 17 septembre 2010, délai de rigueur, le cachet du bureau d'ordre de l'établissement faisant foi.
Toute offre parvenue après ce délai ou non-conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

26120

Ministère de la Santé Publique
Institut National de Neurologie
Tunis
(Etablissement Public de Santé)

Avis d'appel d'offres n°07/2010

Les travaux d'extension horizontale de la consultation externe

L'institut National de neurologie se propose de lancer un appel d'offres qui a pour objet les travaux d'extension horizontale de la consultation externe.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges mis à leur disposition auprès de l'administration de l'Institut National de Neurologie, moyennant le paiement de la somme de cinquante dinars (50,000 D).
L'envoi des offres se fera en deux étapes :
*Etape 01 : envoi des offres techniques et administratives :
Les offres techniques et administratives seront envoyées dans une enveloppe fermée portant uniquement la mention « A ne pas ouvrir – Appel d'offres n°07/2010 » et qui doit comprendre l'offre administrative, l'offre technique conformément au cahier des charges et la caution bancaire de la soumission valable 90 jours à partir de la date de la remise des offres.
*Etape 02 : Envoi des offres financières :
L'offre financière sera mise dans une enveloppe à part fermée et scellée contenant :
- la soumission
- le bordereau des prix et détail estimatif daté et signé.
Les offres doivent être adressées à temps au nom de Monsieur le directeur général de l'Institut National de Neurologie, rue Jabbari 1007 la Rabta Tunis sous pli recommandé, ou par Rapid-poste au plus tard au bureau d'ordre de l'Institut le vendredi 17 septembre 2010, délai de rigueur, le cachet du bureau d'ordre de l'établissement faisant foi.
Toute offre parvenue après ce délai ou non-conforme aux exigences du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

26122

République Tunisienne
Ministère du commerce et de l'artisanat
Agence nationale de métrologie

Avis d'appel d'offres n°04/2010 pour l'exécution de gardiennage des locaux de l'agence nationale de Métrologie

L'Agence Nationale de Métrologie (ANM) se propose de lancer un appel d'offres n°04/2010, ayant pour objet de gardiennage des locaux abritant son siège et sa direction technique.
Le nombre de postes est fixé comme suit :
Le premier poste comprend (05) cinq agents de gardiennage : 30 jours par mois.
Le deuxième poste comprend (01) un agent de gardiennage : 26 jours par mois.
Ces postes seront répartis entre le siège social de l'ANM, sis 5 rue Sindbad (immeuble Assurance COMAR) – 1001- Tunis, et la direction de la métrologie légale, sise 1 rue Lavoisier – 1000- Tunis
Les entreprises présentant les garanties techniques et financières indispensables pour la bonne exécution des prestations objet de l'appel d'offres, qui sont titulaires d'une autorisation pour l'exercice de l'activité de gardiennage conformément aux dispositions de la loi n°2002-81 du 3août 2001, ainsi que les personnes ayant bénéficié d'un accord de principe ou ayant déposé un dossier en vue de l'obtention de l'autorisation, peuvent participer à cet appel d'offres, en retirant le cahier des charges au siège de l'ANM : 5, rue Sindbad -1001- Tunis (4ème étage pendant l'horaire administratif).
Les offres doivent parvenir par Rapid-poste ou par lettre recommandée sous plis cachetés comportant la mention « Ne pas ouvrir – Accueil et gardiennage des locaux de l'ANM » et ce, à l'adresse suivante : Agence Nationale de Métrologie – 5, rue Sindbad (immeuble Assurance COMAR) – 1001 – Tunis.
Les offres doivent parvenir au plus tard, le 31 août 2010 le cachet de la poste faisant foi, faute de quoi l'offre sera écartée de droit.

26306



Consultation N°33/2010 concernant l'exécution d'une mission d'assistance à la mise au point d'une politique de gestion de la sécurité du système d'information de l'Agence Nationale des Fréquences

L'Agence Nationale des Fréquences lance une consultation ayant pour objet l'assistance à la mise au point d'une politique de gestion de la sécurité de son système d'information.
Les entreprises opérant dans le domaine des services et d'ingénierie informatique de droit tunisien ayant une expérience dans le domaine de l'audit et de la sécurité informatique, qui sont intéressées par cette consultation peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Ressources (Service des Achats) au siège de l'Agence Nationale des Fréquences sis au 12, rue d'Angleterre – 1000- Tunis.
Les offres doivent parvenir sous pli fermé par voie postale en service recommandé ou Rapid-poste à l'adresse suivante :
Agence Nationale des Fréquences
12, rue d'Angleterre – 1000 – Tunis
La date limite de réception des offres est fixée au 18 septembre 2010, la date et le numéro d'inscription sur le registre du bureau d'ordre central de l'Agence Nationale des Fréquences faisant foi.
Toute soumission qui parviendra à l'Agence Nationale des Fréquences après la date limite de réception des offres est rejetée de plein droit.
La validité des offres est fixée à 60 jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

26108

Courses à Deauville

Quarté PMU: 4^{ème}

Double PMU: 2^{ème} / 4^{ème}

Jeux des paris directs

K.Saïd, Monastir, K.Hellal, Sousse, Zahrouni, Bizerte, M.Bourguiba, Nabeul

Réunion 1: Deauville

Trio : 2^{ème} et 5^{ème}
Triplet : 1^{ère}, 2^{ème} et 6^{ème}

Réunion 2: Le Mont Saint-Michel

Trio : 4^{ème}
Triplet : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème}
Quartet: 4^{ème}

Page
réalisée par

Lotfi
OUENNICHE

Sélection du Temps

101 - 102 - 106

208 - 201 - 202

305 - 306

402 - 411 - 409

506 - 505 - 508

608 - 605 - 601

707 - 708 - 701

Quarté - Arrivée

4^{ème} course - PRIX DARLEY (GRAND HANDICAP DE LA MANCHE) - 58.000 Euros - Plat - Handicap - Course B - 3 ans et plus - 3200 mètres - Corde à droite - Réf: +13 +19,5 - 18 partants
Départ vers 14H08 (HT)

N°	Chevaux	S.A	Jockeys	Poids	Entraîneurs	Corde	C.P	Performances
1	MONT JOUX	H8	F. SPANU	60	H. BILLOT	1	16/1	0P 9P 6P 1P 2P 8P (2009) 0P 5P
2	AIRWOMAN	F4	I. MENDIZABAL	57	J. BOISNARD	10	12/1	1P 2P 3P 3P 5P 5P 2P 7P (2009)
3	MILONGO	M8	Mlle B. RENK	56,5	Mlle B. RENK	12	17/1	1P 7P 2P (2009) 0P 0P 3P 4P 3P
4	GREEK SIGNAL	H9	C. SOUMILLON	56,5	M. DELZANGLES	7	15/1	4P (2009) 8P 7P 0P (2008) 1P 6P 9P
5	LOST SOLDIER THREE E1	H9	S. MAILLOT	56	F. BELVISI	8	13/1	DP 4P 0P 7P 1P 1P 2P 9P 4P 4P
6	SPIDER FLIGHT	M5	M. GUYON	56	H.-A. PANTALL	3	10/1	4P 5P 4P 0P 4P (2009) 7P 1P 0P
7	LANZO E2	H5	Y. BOURGOIS	56	E. LELLOUCHE	14	9/1	7P 4P 1P (2008) 5P 4P 9P 0P 4P
8	CABARETUNE E3	H5	F. BLONDEL	55,5	F. DOUMEN	9	6/1	6P 0P (2009) 3P 2P 5P 5P 3P 7P
9	SLIM SHADY	M4	O. PESLIER	55,5	H.-A. PANTALL	5	14/1	4P 0P 1P 0P 6P (2009) 1P 9P 6P
10	THIS EVENING	F4	G. MOSSÉ	54,5	A. DE ROYER DUPRÉ	4	21/1	0P 4P 8P 0P 3P (2009) 6P 1P 2P
11	WEST WING E1	M5	R. THOMAS	53	F. BELVISI	15	36/1	2P 1P 1P 0P 2P 2P 1P 4P 3P 0P
12	INDIAN SINGER	H6	D. BOEUF	53	J. BERTRAN DE BALANDA	11	29/1	3P 2P 4P 1P 3P 6P (09) 0P 5P
13	BRONCOLI E3	H5	S. RUIS	53	F. DOUMEN	6	47/1	1P 6P 6P 0P 0P 9P 6P 5P (2009)
14	PAPA LOVES MAMBO	H4	T. HUET	53	A. COUÉTIL	17	34/1	4P 8P 9P 8P 4P 1P (2009) 4P 1P
15	DREAM YOUN	H5	R. MARCHELLI	53	Mlle C. CARDENNE	16	8/1	5P 3P 1P 4P 1P (2009) 1H 6H 1P 4P
16	HENRY MORGANN	H6	ALEX. BADEL	52,5	Mme M. BOLLACK-BADEL	18	56/1	0P 1P 3P 7P 6P 1P 5P (2009) 2P
17	SELAGAN	M4	S. PASQUIER	52,5	S. JÉSUS	2	11/1	7P 5P 6P 4P (2009) 0P 2P 4P 4P
18	PENINSULA E2	F4	A. CRASTUS	52,5	E. LELLOUCHE	13	30/1	8P 2P 0P 0P 0P 9P (2009) 1P 5P

LE PRONOSTIC DU TEMPS

LE CHEVAL DU JOUR

L'OUTSIDER

2 - 11 - 9 - 15 - 3 - 6 - 12 - 1

402- AIRWOMAN

411- WEST WING

DOUBLÉ

8.1.2

2.11.9

2^{ème} course - PRIX DE LA CROIX D'HEULAND - 21.000 Euros - Femelles - Plat - 1500 mètres (PSF) - Corde à droite - A Réclamer - Course F - 2 ans - 15 Partants - Départ vers 13H05 (HT)

N°	Chevaux	S.A	Jockeys	Poids	Entraîneurs	Corde	C.P	Performances
1	FLOWER BAG E1	F2	A. CHAMPENOIS	55,5	M. BOUTIN	1	15/1	6P 1P 2P 9P 7P 1P 3P 7P 1P 1P
2	LIVIA NOIRE	F2	T. BACHELOT	56	P. BARY	14	13/1	4P 1P 4P 3P 1P 5P 7P 7P
3	KYRNOLLIA	F2	A. CRASTUS	58,5	J. VAN HANDENHOVE	11	10/1	4P 3P 4P 3P 7P 1P 3P 4P
4	CAT MELODY	F2	R. MARCHELLI	58	B. DUTRUEL	7	7/1	0P 2P 0P
5	MENSONGE E2	F2	S. BOURGOIS	54,5	ROB. COLLET	6	29/1	9P
6	PINIELDE	F2	F. BLONDEL	58	C. BOUTIN	13	5/1	7P 6P 2P 4P 2P 4P 3P 2P 3P 3P
7	HOLLY ROSE E2	F2	E. HARDOUIN	54,5	ROB. COLLET	5	5,5/1	8P 4P
8	HEAVEN TUNE	F2	I. MENDIZABAL	56,5	JOël BOISNARD	4	9/1	2P 1P 5P 3P 5P 7P
9	DIVINE MASK	F2	S. PASQUIER	56,5	A. BONIN	2	11/1	1P 6P 8P 7P
10	STORY TELLING	F2	J. CABRE	56,5	S. WATTEL	12	17/1	0P 1P 4P
11	CHIP LEADER E1	F2	M. AUTIER	52,5	M. BOUTIN	10	13/1	5P 0P 6P
12	BLUE STONES	F2	M. GUYON	55	MARIO HOFER	15	8,5/1	5P
13	GOLD WIND	F2	J. VICTOIRE	55	Mme CH. HEAD-MAAREK	3	12/1	7P
14	SELVINA	F2	A. LEMAITRE	53,5	Mlle L. KNEIP	8	17/1	8P
15	BAL ROCKET	F2	RONAN THOMAS	55	Mlle C. MOREL	9	26/1	5P 9P

Départ

**Rapports du Quarté
7 - 2 - 10 - 12 T.P**

Mises brutes après remboursement : 91.995D000
Net à partager après prélèvement : 67.840D950
Tickets gagnants : Ordre : 17 - Désordre : 177
Rapports :
Ordre : 2482D500
Désordre : 144D850
**Une cagnotte de 12.653D760 a été ajoutée à la masse de l'ordre*

5^{ème} course - DARLEY PRIX MORNY - 350.000 Euros - Mâles et femelles - Plat - 1200 mètres - Groupe 1 - 2 ans - 11 partants - Départ vers 14H40 (HT)

N°	Chevaux	S.A	Jockeys	Poids	Entraîneurs	Corde	C.P	Performances
1	CAPTAIN CHOP E1	M2	M. GUYON	57	D. GUILLEMIN	11	21/1	2P 4P 4P 1P 1P
2	DREAM AHEAD	M2	W. BUICK	57	D.M. SIMCOCK	10	16/1	1P
3	MONSIEUR LE PRINCE	M2	J. AUGÉ	57	E.-J. O'NEILL	8	34/1	1P 2P 2P 2P 3P
4	AL AASIFH	M2	L. DETTORI	57	S. BIN SUROOR	1	13/1	1P 9P 1P 3P
5	BROOX	M2	O. PESLIER	57	E.-J. O'NEILL	9	17/1	2P 1P 1P 2P
6	LIBRANNO	M2	R. HUGHES	57	R.-M. HANNON	3	2,25/1	1P 1P 1P
7	TIN HORSE E1	M2	T. JARNET	57	D. GUILLEMIN	6	26/1	5P 1P 1P
8	IRISH FIELD	M2	C. SOUMILLON	57	J.-W. HILLS	2	11/1	1P 2P 1P 1P
9	KERATIYA	F2	GÉR. MOSSÉ	55,5	J.-C. ROUGET	7	10/1	1P 2P 1P
10	SORAAAYA	F2	JIM. FORTUNE	55,5	M.-R. CHANNON	4	8/1	1P 2P 1P
11	PONTENUOVO	F2	S. PASQUIER	55,5	Y. DE NICOLAY	5	5,5/1	1P 2P

Tiercé, lundi, à Vincennes

1^{ère} course - PRIX DE BEAUNE - 55.000 Euros - Attelé - Course européenne - 2.700 mètres (G.P.) - 16 partants - Départ vers 12H40 (HT)

N°	Chevaux	S.A	Drivers	Distance	Entraîneurs	C.P	Performances
1	AKJAS FUNNYMAKER	M6	R. BERGH	2700	R. BERGH	37/1	DA DA DA DA 3A 0A 9A 5A DA 1A
2	PICCOLO SAN	M7	M. ABRIVARD	2700	G. R. DE WULF	21/1	1A 6A 3A 3A 9A (2009) 0A RA (2008) 4A
3	CAESAR SANNA	H6	PH. MASSCHAELE	2700	J. HELLSTEDT	22/1	8A 2A DA 0A 7A 0A DM DA DA 2A
4	QUANTASIA	F6	J.-L. C. DERSOIR	2700	C. CAMPAIN	16/1	9A 6A 1A 8A 2A 5A 2A 1A 3A 4A
5	NELSON DU VAL	H9	Mlle J. LINDQVIST	2700	P. ALLAIRE	46/1	DA DA 2A 4A DA DA DA 1A DM 1A
6	ODE DE CHANTEREINE	F8	J. VERBEECK	2700	T. ALINE	25/1	7A DA 3A 0A 8A 3A 0A 0A 0A 0A
7	PRINCE VINOIR	M7	J.-M. BAZIRE	2700	J. CAPELLE	11/1	5A 4A 2A 1A 6A 2A 3A 2A 8A 3A
8	QUICK MASTER	H6	D. LOCQUENEUX	2700	R. KUIPER	14/1	1A DA 0A DA 1A 5A 0A 2A DA 2A
9	PETRONE DU VIVIER	H7	ST. MEUNIER	2700	ST. MEUNIER	4,5/1	1A 2A 9A 1A DA 2A 1A 7A 1A 0A
10	QUEBIR DE L'AUBE	M6	O. RAFFIN	2700	O. RAFFIN	27/1	6A 1A 0A 3M 2A 6A 4A 6A 5A 4A
11	PRETTY ANGOT	F7	B. PITON	2700	J.-P. PITON	8/1	0A 4A DA 1A 3A 3A 8A DA 6A 5A
12	PEGASE BLEU	M7	F. NIVARD	2700	F. NIVARD	23/1	DA 7A 5A 1A 8A 9A 9A 5A DA DA
13	PETIT POUCE	M7	CH. MARTENS	2700	V. MARTENS	9/1	4A 8A 1A 1A 3A 2A 0A 5A 1A DA
14	PATHWAY	M7	E. RAFFIN	2700	F. BOISMARTEL	18/1	4A DA 7A 3A 0A (2009) 8A 1A 1A 6A
15	QUITTY AMERICA	F6	T. LE BELLER	2700	T. LE BELLER	6/1	DA 1A 1A 7A DA 4A 4A 2A 1A 1A
16	PEDRITO DU VALLON	H7	P. VERCRUYSSE	2700	F. LEDOUX	31/1	0A 0A 0A 6A 4A 0A 5A DA 0A DA

**Résultats
du 20/08/2010 (suite)**

719 BARHILL 9.4 3.1
705 MYMYA 2.4
715 BEAUBAHHARE 3.6

**Résultats
du 21/08/2010**

108 IM.VERSE 2.6 1.2
103 ACTION CHOPE 1.5
105 O.THOUSAND 1.2

204 BABOU 5.4 2.2
208 HURRY CAT 2.5
202 V.BAD THINGS 6

304 MAMBIA 5 2.7
306 MISS FIFTY 6.3

407 MAR ADENTRO 5.6 2.6
402 CALBUCCO 6.3
410 SWEET 5.2

504 KLAMMER 3.5 2.4
503 T. AU TEMPS 1.9

604 BLING 12.9 3.7
606 TIMEPECKER 2.1
609 ADITI 2.7

La suite paraîtra demain

**Rapports
du Double**

204 / 407 = 11D700



Ligue 1 Hier, 2^{ème} tranche de la 3^{ème} journée

EST - ESZ (1 - 0)

En mal d'inspiration

Stade olympique d'El Menzah
Temps très chaud
Pelouse en assez bon état
Public restreint
Arbitrage de M. Ridha Messaï assisté de MM. Ani Dahan et Férid Ben Nasr. Commissaire : Zoubéïr Noura.
Espérance ST-Espérance de Zarzis (1-0) (mi-temps : 1-0)
But de Michael (24')
Avertissements : Michael, Ben Amor, Mhadhebi, Diakété, Aoub
ESPERANCE S.T :
Naouara, Ben Amor, Chemmam, Ben Youssef, Hicheri, Korbi, Traoui, Darragi, Msakni, Afful, Michael.
Remplacements :
Michael par Ghannem (29')
Darragi par Bouazzi (55')
Bouazzi par Roger
ESPERANCE DE ZARZIS :
Ayoub, Regai, Ksaïri, Bhar, Souleïman, Diakété, Jebali, Ourimi, Bouchaâla, Mhadhebi, Yakouba ;

Remplacements :
Yacouba par Chaïbi (75')
Bhar par Doudaï (79')
Quand nos décideurs s'acharnent à programmer un match à 16 heures par une température caniculaire, il ne faut pas s'attendre à voir le public affluer en masse d'autant plus que le jeûne n'incite pas aux efforts ; Pourquoi dès lors se poser des questions sur le rendement peu convaincant des joueurs des deux équipes en présence.
Cela étant, point de bouleversements dans l'onze rentrant de l'Espérance de Tunis, exception faite pour Zied Derbali qui a laissé sa place dans l'axe de la défense à Hicheri.

Le geste impardonnable de Michael

On jouait la 25^{ème} minute quand la nette domination des « Sang et Or » tunisois est récompensée par un but de Michael à la suite d'une action collective qui a vu le ballon transiter par cinq joueurs. A la surprise générale, le joueur nigérian va se défaire de son maillot pour aller s'en prendre à Kanzari, et en pointant du doigt Darragi. On a vite compris qu'il s'agissait d'un problème de capitainat qui a échoué depuis le début du championnat à Darragi. La réaction de Hamdi Meddeb, le président du club sera immédiate, il alla renvoyer Michael aux vestiaires et son remplaçant fut Ghannem. Une action très applaudie par le public.

Jusqu'à cette 26^{ème} minute, le jeu fut de qualité moyenne avec une suprématie des locaux qui se créèrent quelques opportunités de scorer par Afful (9'), Ben Amor (15') et Darragi (21'). Trois occasions contre une, assez sérieuse. Côté zarzissien, Hicheri pressé par Yakouba obligea Naouara à dévier de justesse le ballon en corner. Il n'y eut pratiquement



L'action qui a été à l'origine du but

plus de nouvelles opportunités de marquer excepté ce coup franc exécuté par Darragi et Ayoub de dévier de justesse le ballon en corner.

Un match à oublier

Minute de silence observé à la mémoire de feu Moncef Khouk peu avant la reprise (il n'est jamais trop tard pour décider). Les Tunisois continuèrent à évoluer avec le même dispositif en 4-2-3-1 ; les Zarzissiens en 4-5-1 sans que le niveau de football pratique ne s'améliore en dépit de la légère baisse de la température. Quinze bonnes minutes de jeu concentré

en milieu de terrain avant que Darragi touché au pied gauche ne cède sa place à Bouazzi. Et première alerte de cette reprise venant de ce dernier qui a buté de justesse sur Ayoub. Suivi d'une reprise de Traoui au-dessus puis d'un tir de Afful qui frôla le bas du montant des bois gardés par Ayoub.

Bouazzi ne restera que 15 minutes sur la pelouse avant de se faire remplacer par Roger et le jeu de se poursuivre sans éclat jusqu'au coup de sifflet final. Un match à oublier entre deux équipes en mal d'inspiration tout au long de cette seconde période de jeu.

Rafik BEN ARFA

Conseil de discipline pour Michael

La décision est venue à la pause. Michael comparaitra mardi prochain devant le conseil de discipline pour répondre de son grave écart disciplinaire d'hier envers Maher Kanzari juste après avoir ouvert le score pour son équipe.

RBA

CSS - CAB (1 - 0)

A l'usure !

Stade M'hiri de Sfax
Temps chaud
Pelouse en assez bon état
Assistance peu nombreuse
Arbitrage de Slim Belkhaouas
Joueurs avertis :
H.Abbès (CSS), Bucher, Sylla (CAB)
But de Zaïem sur penalty (80')
Formation des équipes :
CSS :
Khalloufi, Hadj Messaoud, Gharbi, A. Abbès, H.Abbès, Hammami, Maâloul, Bergaoui, Zaïem, Ogba, Hamza Younès
Remplacement de :
Maâloul par Aloulou (45')
Hammami par Idrissa (61')
Ogba par Kamoun (83')
CAB : Ben Mustapha, M'barki, Jaziri, Sylla, Ben Amor, Baratti, Trabelsi, Hmizi, Bucher, Ben Salem, El Mabrouk
Remplacement de :
Trabelsi par Ouïni (65')
Bucher par Jabbari (68')
M'barki par Harbaoui (87')

Malgré la chaleur et en dépit du fait qu'il s'agissait d'un match de début de saison et coïncidant de surcroît avec une reprise de la compétition après une trêve de deux semaines, le match ayant opposé les Clubistes de Sfax à leurs homologues de Bizerte a été caractérisé par un football de bonne facture. Les deux protagonistes ont en effet été fidèles à leur réputation. Si les « Noir et Blanc » ont opté pour un football collectif axé sur un progressif travail d'approche, les Bizertins se sont souciés de renforcer et le milieu et la défense et, une fois en possession du ballon, ils répliquèrent par des contres rapides orientés le plus souvent vers les deux attaquants en pointe Ben Salem et El Mabrouk. Deux styles différents donc



Zaïem dépassant son vis-à-vis direct

pour un même objectif : la victoire même si le CAB a joué davantage pour s'en sortir avec un résultat de parité.

La première mi-temps a été à l'avantage des protégés de Lechantre mais la précipitation d'une part et la vigilance du gardien Ben Mustapha ne leur ont pas permis de trouver la voie des filets par Zaïem lequel bien servi sur un plateau par Maâloul reprit au-dessus (15'). Le même Zaïem sur coup franc direct vit son tir passer à côté (22'). Mais l'occasion la plus nette s'offrit au même Zaïem dans le temps additionnel mais seul face au gardien adverse il reprit mollement permettant à ce dernier d'arrêter le ballon.

Les Bizertins, entre temps, ne se limitèrent pas à défendre seulement mais ils tentèrent avec conviction leur chance en attaque à chaque fois que l'occasion leur en a été donnée à l'image de cette percée de Ben Salem parachevée d'un tir

à côté (19') et surtout du coup franc direct remarquablement botté par M'Barki qui obligea Khalloufi à se déployer à fond pour sauver en corner (37').

Le manageriat réussit de Lechantre. En seconde mi-temps, Lechantre renforça son attaque en incorporant tour à tour Mouez Aloulou à la place de Maâloul et Idrissa en remplacement de Hammami.

La pression sfaxienne tout en se faisant de plus en plus pesante sur la défense n'apporta pas ses fruits malgré les tentatives de Zaïem (67' et 73').

Mais les locaux, sans baisser les bras et en excellente condition physique, multiplièrent les actions tant et si bien qu'ils obtinrent gain de cause à la 80' lorsque Younès bénéficia d'un penalty pour avoir été arrêté irrégulièrement par Ben Mustapha que transforma Zaïem avec succès.

Ameur KERKENI

ESS - EGSG (1 - 0)

Un but et c'est tout

Stade olympique de Sousse
Temps très chaud
Public moyen
Pelouse en assez bon état
Arbitrage de Foued Bahri
ESS bat EGSG par un but à zéro
but de Akaichi à la 7ème minute
Avertissements : Nafkha et Ghézal (ESS), Bouslimi, Omrani et Adab (EGSG)
Formation des équipes :
ESS : Bouderbala, Chagra, Abdennour, Felhi, Ghézal, Belkhal, Nafkha (Chadly 67'), Chehouli, Osanga (Adams 75'), El Ghoul (Danillo 67'), Akaichi.
EGSG : Bâaboura, Ladab, Dhaou (Nsaïbi 67'), Dridi, Benhamel, Bouslimi, Jeridi (Gontassi 57'), Labidi, Agrebi, Belhaj, Omrani (Lachkham 57').



Le but étoilé

On attendait mieux des étoilés à l'occasion de leur première apparition à Sousse depuis le démarrage de la saison. Il est vrai que la canicule ayant sévi surtout au cours de la première mi-temps est pour beaucoup dans la prestation tout juste moyenne des uns et des autres. D'entrée de jeu, les étoilés prennent à la gorge des gafsien certes méfiants mais demeurant calmes. Une action entamée au milieu de terrain par Akaichi, celui-ci sert en diagonale Osanga qui brûle la politesse à deux défenseurs et remet au même Akaichi

qui ne rate pas l'aubaine de battre son équipier Bâaboura (7). Les occasions ne succèdent mais la finition fait défaut. Pendant ce temps les visiteurs se contentent de contenir leurs adversaires sans vraiment oser. La deuxième période révélera une Etoile inefficace devant les buts de l'adversaire. Une kyrielle d'occasions franches est dilapidée au grand bonheur de la défense de Bâaboura qui n'encaissera pas plus que le but de l'entame du match. Le coup de théâtre faillit avoir lieu. Le coup de tête de Lachkham passe légèrement au dessus (82'). L'entrée de Danillo animera quelque peu le jeu mais ne permet pas à Chehouli, Akaichi et Osanga de tirer profit. Le score en restera là et l'Etoile de réaliser juste le strict minimum.

Mounir EL GAIED

Le leader stadiste accroché

Les automatismes faisaient défaut

Le Stade Tunisien n'a pas gagné son troisième match de la saison, mais il ne l'a pas non plus perdu. A-t-il vraiment raté une occasion en or pour accrocher à son tableau de chasse un nouveau succès, que beaucoup escomptaient? Peut-être, mais à l'analyse, les plus lucides, dans toutes ces conditions, s'accordent à dire qu'il ne pouvait en être autrement.

D'abord les circonstances climatiques, cette chaleur suffocante, ne permettait jamais le développement du beau jeu. Si vraiment, comme tout responsable qui se respecte le prétend, la sécurité des joueurs, et leur intégrité importait plus que toute autre chose, ce match-là, dans ce contexte là, il fallait l'ajourner à une date ultérieure. Comment se fait-il que les directeurs des deux clubs n'y avaient pas pensé? Dans les deux camps, on ne compte pas de joueurs internationaux, on pouvait-on pas le décaler à la veille de la prochaine sortie de notre team national?

Ensuite, quand un homme de loi en short, comme Ghazi Ben Ghezal, enfile les décisions erronées, quand par moments, il ne s'occupe pas du jeu, et passe quelques temps à coller l'estampille de la FTF qui se détache (à plusieurs reprises) de son beau maillot bleu, on finit par conclure qu'il n'est pas assez concentré sur son sujet. Il s'est trop occupé de détails aucunement importants

et n'a jamais pris les décisions qu'il fallait, quand il le fallait. Le Stade Tunisien a été privé d'un penalty que tout le monde avait relevé vers la 27^{ème} minute. La faute de main d'un défenseur adverse, dans sa propre surface, était on ne peut plus évidente. Vers la 55^{ème}, le même homme a été courageux en refusant (après l'avoir accordé) un but à M'sakni, pour une faute de main. Elle était évidente, mais le forfait sur le même joueur stadiste dans la même action était saillant. Il devait revenir à la faute (charge illicite), et accorder un coup de pied de réparation. A la 70^{ème} minute, rebelote: un de ses assistants avait levé son drapeau, alors que le hors-jeu était inexistant, privant, encore une fois, le Stade Tunisien, d'une belle opportunité.

Trois formations différentes

Venons-en au domaine technique. Franchement, on ne pouvait pas s'attendre à mieux du club du Bardo, parce, enfin, les automatismes faisaient défaut et, cela était normal attendu les départs et les arrivées enregistrées au sein de l'effectif. Il ne faut pas oublier, qu'à chaque ronde, le staff technique avait aligné une formation différente. Il n'est pas normal qu'une frange de stadistes ne comprenne pas que les récents mouvements entrepris par les dirigeants du club étaient synonymes d'un grand bol d'air frais pour les finances du club. Il fallait équilibrer le budget

pour pouvoir vivre le plus normalement possible. Il n'est pas non plus logique que cette meute de présumés supporters, s'en prenne au président du club. Que ces pseudo-supporters sachent, que Mohamed Dérrouiche, à fait du Stade Tunisien, la priorité des priorités. Il y consacre, quasiment, tout son temps, au détriment de sa famille, de ses affaires. Il ne mérite pas un tel traitement. Les Stadistes -les vrais- n'ont pas tardé à se dresser contre cette culture de l'autodestruction que l'on pensait disparue de la circulation au Bardo, mais qui, contre toute attente, vient de faire de nouveau surface... Espérons que la raison finira par s'imposer, et que, le bon sens finira par l'emporter.

Le petit déficit sur le plan comptable, enregistré devant l'ESH Sousse, est peut être difficile à admettre, mais à bien analyser, à bien 'ruminer' le contexte complexe dans lequel s'est joué le match, à bien décortiquer les débats, on s'aperçoit qu'il ne pouvait en être autrement. Le vrai départ du Stade Tunisien, pour ceux qui connaissent bien le club est prévu à partir du prochain match, quand il aura récupéré toutes ses forces vives, et, quand l'effectif sera stabilisé. Les inquiétudes des uns sont exagérées et la conduite des autres, à l'issue de ce fameux match, était intolérable.

ST-CA : Transaction Zairi

Première tranche de 65 mille dinars du reliquat dû au Stade Tunisien

« Pas honoré » selon les Stadistes, « honoré avec preuve » selon les Clubistes

Dans notre édition d'hier, nous titrions que le chèque de 65 mille dinars émis par le Club Africain au Stade Tunisien s'est avéré être sans provision. M. Barbèche, trésorier du Stade Tunisien nous a déclaré que la banque les a informés que le chèque n'avait pas été honoré par la Banque du Club Africain. De son côté, M. Manâ, trésorier général du Club Africain réagit, déclarant – et envoyant un extrait de compte du CA délivré par sa banque – que le compte du Club Africain a bien été débité du montant du compte. Et retour vers M. Barbèche qui, après avoir encore consulté son banquier, hier, début d'après-midi, persistait et signait : le chèque, à leur connaissance, n'avait pas été honoré. Il y aurait donc, eu contre



temps. Et vraisemblablement, le chèque aurait été honoré, le vendredi – selon l'extrait de compte du CA établi à 9h50 – après que la banque du Stade Tunisien eut informé le trésorier de celle-ci qu'il n'était pas honoré.

Avantage aux locaux

On n'a pas besoin d'avoir en tête les résultats d'hier et avant-hier pour évaluer l'impact des trois dernières rencontres sur le championnat. Guère bien avancés dans la saison, il est encore tôt de faire jouer les effets collatéraux ou l'alliance objective. Il suffit de relever que chacune des trois rencontres a ses caractéristiques propres qui en font un objet d'intérêt en lui-même.

Prenons par exemple le cas de l'Olympique de Béja qui après deux déplacements sanctionnés par des nuls cherche non plus à gagner mais à marquer son premier but de la saison.

A ce constat on trouvera l'O.B peut-être négatif alors que ses nuls ramenés de Sfax et de la Marsa peuvent paraître positifs dans un contexte où la logistique joue un rôle important.

Autre exemple édifiant celui de la J.S. Kairouanaise à qui il a suffi de deux défaites pour qu'elle déchanter et cède à ce démon irrésistible du limogeage.

Il n'est pas jusqu'au cas de l'A.S. Gabès qui attire une attention de sympathie tant ce néophyte a dû assumer des contrariétés dès son arrivée en Ligue 1. Venir deux fois de suite à Tunis pour rencontrer le Stade Tunisien et le Club Africain n'est pas une formalité simple, mais cela fausse tous les calculs qu'un nouveau promu fait pour être à l'abri des

retards initiaux si difficiles à rattraper.

Affiche à Kairouan

Tous ces détails auront leur poids dans les trois dernières rencontres programmées aujourd'hui pour le compte de la troisième journée.

C'est incontestablement le match de Kairouan qui retiendra le plus d'attention.

Autant pour vérifier les infos de la semaine dont le Club Africain est le plus souvent l'objet, autant pour la réaction de la JSK après deux défaites et un changement d'entraîneur.

Après une première journée qui les a pris de court à Bizerte, les Clubistes se sont repris de belle façon en recevant l'A.S. Gabès.

Mais ni la défaite face au CAB ni la victoire contre Gabès n'ont pu nous fixer sur la cote du Club Africain actuellement. C'est dire combien la rencontre contre la JSK va être utile pour une évaluation réelle. Mais il se trouve aussi que la JSK est, elle aussi, à la recherche d'un vrai départ. En fait de recevoir le Club Africain est en soi une occasion idéale pour enclencher une vaste opération de renaissance. Encore faut-il que le club visiteur y consente.

Au contraire, celui-ci est lui-même dans une situation où il doit confirmer sa bonne santé.

A Béja, c'est une question d'efficacité qui pose problème. Mais là, comme à Kairouan, chacun des adversaires est motivé par la pression exercée sur lui. Il serait hasardeux, pour cette rencontre de prévoir plus que du volontarisme et d'une décision qui hésitera à se définir. Car les deux clubs ont des arguments aussi valables pour défendre leurs chances.

Même l'avantage du terrain ne jouera dans ce cas qu'un rôle relatif.

Ce qui ne sera pas le cas pour ASG-ASM.

Car là, les Gabésiens entendent bien tirer le meilleur avantage de leur première sortie sur leur terrain. Mais l'Avenir de la Marsa a déjà fait ses preuves dans un déplacement lors de la première journée en arrachant à l'E.S.Z un nul tout à son avantage.

Saura-t-il refaire le coup aujourd'hui ? Cela lui vaudra de rester invaincu après trois étapes, ce qui commencera à compter pour un nouveau promu.

Mais l'A.S. Gabès a d'autres soucis que de faire des cadeaux lui-même nouveau promu il n'a connu jusque-là, contrairement à son adversaire que des défaites qu'il entend compenser aujourd'hui.

M. ZOUBEIDI

Programme et arbitres

Kairouan-16h00 : JSK-CA
Arb : Mohamed Saïed Kordi
Béja-16h00 : OB-CSHL
Arb : Mohamed Hedi Bakir
Gabès-16h00 : ASG-ASM
Arb : Nasrallah Jaouadi

Dans le rétro

JSK - CA :

58 matches : 10 victoires de la JSK, 32 du CA et 16 nuls. Meilleur score pour la JSK (3-1) en 1975-76 et 1992-93. Meilleur score pour le CA (5-1) en 1976-77.

Oppositions de la saison passée : 2 succès locaux par (1-0) à Tunis puis à Kairouan.

3 matches seulement ont eu lieu à Kairouan lors des 10 dernières saisons traduits par 2 victoires des visiteurs et 1 des locaux obtenue la saison écoulée.

OB - CSHL :

42 matches : 14 victoires de l'OB, 12 du CSHL et 16 nuls. Meilleur score pour l'OB : (5-2) en 1994-95. Meilleur score pour le CSHL : (3-1) en 1987, 2004 et 2005.

Oppositions de la saison passée : 2 victoires de l'OB par (2-1) à Hammam-Lif puis à Béja.

Une victoire des visiteurs, 4 des locaux et autant de nuls (dont 3 par 0-0) ont été enregistrés sur les 9 matches disputés à Béja lors des 10 dernières saisons.

ASG - ASM

4 matches : 1 victoire partout et 2 nuls. La victoire gabésienne : (3-1) en 1995-96. La victoire marsoise : (5-0) en 1984 - 85.

Chaque équipe a remporté une victoire locale et concédé un nul : (1-1) à Gabès en 1984 -85 et (0-0) à la Marsa en 1995-96.

A. BELLAKHDAR

Côté kairouanais

JSK - CA

Côté clubiste

Arrêter l'hémorragie

La rencontre qui opposera cet après-midi la JSK et le CA revêt une grande importance pour les deux antagonistes du jour. Les Clubistes, troisièmes, entendent demeurer dans le peloton de tête, les Aghlabides chercheront, quant à eux, à mettre fin à cette série négative de deux défaites d'affilée dont une à domicile face au ST.

Sofiene Hidoussi, à son arrivée à la tête des destinées techniques de la JSK, s'est entretenu d'abord avec ses adjoints, ensuite avec les joueurs pour se faire une idée sur la situation de l'équipe et les raisons de ce

mauvais départ.

Au complet

A l'exception de Dardouri, suspendu, le nouveau coach aura la possibilité de compter sur la totalité des joueurs mis à sa disposition. Seifallah Mahjoubi et Bilel Trabelsi ont également repris les entraînements mardi avec le reste du groupe et sont par conséquent opérationnels.

Tous ceux qui ont assisté aux dernières séances d'entraînement de l'équipe ont bien senti que l'ambiance était meilleure en dépit de tous les problèmes rencontrés jus-

qu'à là. Ce qui est réconfortant c'est de voir ces mêmes supporters qui, il y a à peine une semaine, s'en prenaient aux joueurs et au staff technique, sont aujourd'hui derrière l'équipe.

Formation Probable

Sabeur Ben Rjab-Bilel Trabelsi-Med Amine Ouerghemmi-Ikbel Rouatbi-Mamadou Thanou Gueye -Ali Mombain-Lasaad Ouertani-Seifallah Mahjoubi-Marouene Troudi -Salama Kasdaoui -Seddik Jebnoun.

Neji KHAMMARI



N.K. Sellami

Doraï

Hamza Sallami et Wajdi Doraï, retour au bercail

La JSK vient d'enregistrer le retour de Hamza Sallami et Wajdi Doraï. Ils ont signé un contrat de trois ans au profit de leur club de toujours.

Houcine Jabeur est de son côté dans le collimateur des dirigeants de la JSK.

Hosni Dardouri reprend les entraînements

Hosni Dardouri, qui a refusé de s'entraîner avec les espoirs, a réintégré mardi dernier l'équipe première. Ce joueur payera une amende de quatre mille dinars étalée sur huit mois. Cette sanction lui a été infligée par le BD.

Côté béjaois

OB - CSHL

Côté hammam-lifois

Tout pour la victoire

Pour son 3^{ème} match de la saison 2010-2011, l'O. Béja rencontrera cet après-midi le CSH-Lif au complexe Boujemaa Kmiti fin prêt pour l'ouverture officielle de la saison après le coup de poigne de la semaine et surtout les nombreuses séances d'entretien préventif auxquelles a été soumis le gazon dont l'état s'est considérablement amélioré depuis la fin du dernier exercice.

C'est donc sous le signe de la confirmation et de l'impérative nécessité de réussir cette première entrée de la saison que les « Cigognes » aborderont cette importante rencontre après deux méritoires nuls ramenés respectivement de Sfax et de la Marsa.

Pourquoi cette rencontre serait-elle importante pour les locaux alors que nous sommes encore au début de la saison ?

Au moins pour deux raisons. La première, c'est qu'en cas de victoire, le capital points des protégés de Belhout serait méritoire et non négligeable après seulement trois matches alors qu'un nul ou une défaite chambarderaient sûrement les plans du coach bejaoua.

La seconde raison réside dans le fait est que l'O. Béja aura à rencontrer pour les deux prochaines journées, l'ESS à Soussse et l'ES Tunis à Béja ce qui n'est pas une mince affaire si bien que seule une victoire tout à l'heure, pourrait sécuriser en quelque sorte les Béjaois en attendant le vif du sujet à partir de la 6^{ème} journée.



Missaoui

Effectif au complet

Belhout aura l'embarras du choix pour présenter le meilleur onze possible de tout à l'heure.

Avec trois potentiels gardiens de but, tous en forme, à savoir Zouabi, Dkhili et Amdouni, la mission de l'Algérien ne sera pas facile pour désigner le titulaire d'entre les trois bonhommes.

En défense, Saïbi et Rodrigue se disputent le flanc droit, Nidhal Nefzi et kaïs Maklouf le côté gauche alors que l'axe sera occupé par deux joueurs d'entres Hammami, Akremi Sassi et Bacha Matar.

Au milieu si Camara et à un degré moindre M'hamed semblent solides au poste, Jelassi, Traoré, Mâmeri et peut être Momblé ou l'algérien Chérif restent tous en ballottage jusqu'à l'ultime réunion technique d'avant match.

Pour le compartiment offensif, les mêmes incertitudes plant aussi avec quater joueurs pour deux postes, à savoir Garbouj, Manaf, Chady Amri et le dernier recruté de la semaine Missaoui, ces derniers partent avec la même chance pour débiter la rencontre.

Formation probable

Zouabi (Amdouni) - Rodrigue - Nidhal Nefzi, Hammam Bacha Matar - Camara - M'hamed - Meâmeri - Traoré (Momblé) Garbouj - Manaf (Chady Amri).

Rachid B. ACHOUR

Côté gabésien

ASG - ASM

Pour une première, réussie, à domicile

L'évènement de cette troisième journée est de taille à Gabès. En effet, les protégés de Mohamed Kouki évoluent pour la première fois de la saison chez eux en recevant leurs ex colocataires de la Ligue 2, l'ASM. Un engouement sans pareil s'est emparé dès l'entame de la semaine dans le fief réservé à la « zlizza » où les inconditionnels ne jurent que par la première victoire de l'exercice en cours. Il faut dire que les sudistes ont été mal servis par la chance en rencontrant d'emblée le ST et le CA à Tunis.

Entraînement à l'heure du match

Dans le dessein d'extraire le groupe de la pression de la ville, il a été décidé de les regrouper en stage dès le mercredi dans un hôtel de la place avec un programme de préparation minutieusement établi par Kouki. Entraînement à l'heure du match et repos salvateur avec des réunions restreintes en soirée staff-compartiments de l'équipe. Attention particulière également aux trois nouveaux recrutés Orok, Issam Jabeur et Afouane

Gharbi pour qu'ils évoluent sans appréhension aucune pour le baptême de feu.

Kouki : « Ne pas verser dans la précipitation »

« S'agissant d'une première apparition devant notre public, un grand travail psychologique a été fait auprès des joueurs car je les sens impatientés de réussir et d'offrir enfin cette première victoire aux leurs. Mais le risque de verser dans la précipitation et le doute est très présent. Ils doivent donc garder la tête froide, poser leur jeu et ne point se précipiter devant au risque de se faire piéger par un contre assassin. Tous nos plans sont au point pour glaner finalement les trois points de la victoire. »

Formation probable

Zidane (Thamri), Gharbi, Jabeur, Marzouki, Mnafeg, Berrebat, Zrelli, Najjar, Orok, Abdelli, Aouichaoui.

M.S.R.



Berrebat

Chasser le doute

Déplacement très délicat ce dimanche des banlieusards à Béja où les cigognes ne sont pas faciles à manoeuvrer. D'ailleurs, l'année dernière, les nordistes l'avaient emporté à deux reprises devant les Verts sur le score identique de 2-1.

Mais pour cette confrontation, les Hammam-Lifois sont motivés au plus haut point pour réaliser une bonne prestation. Durant la trêve, Dragan n'a pas manqué de les faire durement travailler en corrigeant les lacunes mises à nu lors des deux premières rencontres soldées par autant de défaites.

A.G. du CSHL

Le comité directeur du Club Sportif d'Hammam-Lif informe tous ses adhérents ainsi que les sympathisants que l'assemblée générale électorale se tiendra, le 11 septembre 2010, les candidatures aux postes de président et de vice-présidents seront adressées au nom de M. le secrétaire général du CSHL - 5 rue Ali Chéhim - 2050- Hammam-Lif.

Il devient donc primordial pour le groupe de se réveiller de sa léthargie et d'engranger les premiers points de l'exercice au risque de voir le doute s'installer parmi toutes les composantes du club.

Cissé rétabli, Dhaouadi dans l'axe

Des doutes ont plané quant à la participation de Cissé suite à une contusion en semaine du genou droit lors d'un match d'application contre les espoirs, mais le médecin du club le Pr Mondher Mbarek a rassuré tout le monde en donnant son aval au Sénégalais. Pour peu que la paire Kasso-Ziadi fasse correctement son travail et profite pleinement des services judicieux du métronome Ben Chouikha et de l'infatigable Messaoui, les choses devraient normalement aller dans le bon sens avec sinon une victoire du moins une parité pour les protégés de Bhar. Quelques soucis derrière cependant, surtout après le départ de Mouine Chaâbani, un battant qu'on ne remplace pas aisément dans l'axe. Chams Dhaouadi

part avec les suffrages alors que sur les flancs, Kaab et Jelassi seront aux aguets devant les véloces attaquants adverses réputés pour leurs incursions sur les ailes qu'ils affectionnent particulièrement.

Reste le cas Maher Haddad, un joueur pétri de qualités, excellent tripoteur de ballon avec une technique très raffinée. D'ailleurs, incorporé tardivement contre l'ESS, il a impulsé une dynamique époustouflante aux siens parvenant à inquiéter sérieusement enfin l'arrière garde étoilée. On table sur ses prouesses cet après-midi soir pour déséquilibrer et ouvrir des brèches dans le bloc béjaoua.

Formation probable

Zitouni, Jelassi (Amine), Cissé, Dhaouadi, Kaab, Khadhari, Messaoui, Haddad, Ben Chouikha, Ziadi, Kasso.

Mohamed Sahbi RAMMAH



Cissé

Côté marsois

Prudence et jeu en contre

L'Avenir retrouvera cet après-midi, l'ASG son dauphin de l'exercice écoulé en Ligue 2 et dont le moment d'ordre est de réussir son premier match à domicile après deux défaites concédées à El Menzah respectivement face au ST et au CA.

Pour la rencontre d'aujourd'hui, l'entraîneur marsois optera pour le 4-5-1, avec deux défenseurs dans l'axe, Kaddèche et Youssi Touati, et le maximum de joueurs au milieu pour fermer les issues devant les attaquants locaux. Le Togolais Papa sera préféré à Mersni sur le flanc droit, alors que Monem Rammeh sera maintenu à gauche de la défense.

Soufiene Moussa, seul en pointe

Au milieu du terrain l'entraîneur marsois fera confiance à Billel Ben Messaoud qui a affiché une forme rassurante lors des matches amicaux, et qui prendra la place de Mohamed Touati un peu broûillon dans son jeu face à l'O.Béja. Il sera secondé dans la récupération par Riadh Klai qui a purgé sa suspension

d'un match et Boubaker Tambadou le joueur le plus en forme actuellement dans la formation marsoise. Sur les couloirs nous retrouverons sans aucun doute Didier Libéri et Slim Jedaïd alors que Soufiene Moussa sera le seul attaquant cet après-midi à Gabès.

Ce dispositif tactique permettra à l'équipe banlieusarde de réduire les espaces devant les joueurs locaux et de procéder par des contres comptant en cela sur la technique de ses deux joueurs de couloir Slim Jedaïd et Didier Libéri qui animeront le jeu offensif marsois et qui chercheront à profiter des montées des Gabésiens pour parachever leurs mouvements.

Formation probable

H. Béjaoui - Papa - M. Rameh - Y. Touati - W. Kaddèche - B. Ben Messaoud - R. Klai - B. Tambadou - S. Jdaïd - D. Libéri - S. Moussa.

Mhamed RACHED



Baker



Championnat national
**Reconduction
du play off
à quatre équipes**

• **Rétablissement
du play out**

Le championnat de la Nationale A débutera le 18 septembre pour la Nationale A ; le 25 du même mois pour la Nationale B ; le 02 octobre pour la Nationale A (Dames) ; le 09 octobre pour la division d'honneur et le 17 octobre pour les catégories de jeunes. Les clubs peuvent d'ores et déjà retirer à partir de demain lundi affiliations, engagements et autres imprimés au siège de la fédération sis à Mutuelleville.

Une compétition en deux phases

Ce sera comme d'habitude un championnat en Nationale A en deux phases. Une première étape avec douze équipes jouant en aller-retour au terme de laquelle le premier classé bénéficiera d'un bonus d'un point. Suivra un play off entre les quatre premiers classés de cette première phase avec des matches aller-retour également.

Les huit autres équipes seront scindées en deux groupes de quatre chacun avec comme têtes de liste les équipes ayant terminé la première phase aux 4ème et 5ème places. Et un bonus d'un point pour chacune d'elles. Le dernier de chaque groupe rétrograde en Nationale B au terme d'une compétition en aller-retour.

Tirage au sort du calendrier

La commission sportive de la FTHB procédera au tirage au sort du calendrier de la Nationale A mardi 24 août à partir de 13 heures. Les représentants des clubs de la Nationale A sont conviés à y assister.

**Samir Bouaouina supplée
Ahmed Jmel**

A propos de commission sportive, son titulaire à la présidence vient de la quitter pour des « raisons personnelles » a-t-il tenu à préciser. Ce dont nous doutons fort car nous sommes persuadés qu'il y a anguille sous roche. Ce qui est par contre certain, c'est que Ahmed Jmel n'a pas quitté pour autant le Bureau fédéral où il continuera à siéger rien que pour répondre à la confiance des clubs qui lui ont porté leurs voix.

Le bureau fédéral a porté son choix sur le docteur Samir Bouaouina à le remplacer jusqu'à nouvel ordre.

R. B. A

Tournoi de Béni Khair

**Curieux désistement
du C.A, d'El Makarem
et de l'ASH**

Les responsables de Béni-Khair tenaient à faire des festivités devant marquer le cinquantenaire du club une réussite. Le clou des festivités résidait dans l'organisation d'un tournoi de handball avec la participation de six équipes de la Nationale A. Cela n'a pas été le cas dans la mesure où trois parmi elles se sont désistées le jour même du coup d'envoi du tournoi non sans avoir confirmé leur participation la veille. Le Club Africain, l'AS Hammamet et EM.Mahdia ont donc cru bon de s'y retirer pour des raisons que nous qualifions de curieuses.

C'est déjà mal parti

Le fait d'avoir organisé le tirage au sort du tournoi dans un établissement commercial appartenant à un membre du comité directeur de l'Espérance aurait été mal perçu par le responsable de la section de handball du Club Africain qui a avisé les organisateurs du désistement de son équipe.

Les responsables de l'AS Hammamet reprocheraient, quant à eux, à leurs homologues de l'Espérance d'avoir approché leur joueur (un certain Boussaha) pour lui faire signer une licence. Ils ne seraient alors pas disposés à rencontrer l'EST au cours de ce tournoi. Les Mahdois n'ont fait que suivre le mouvement arguant l'absence de quelques joueurs indisponibles pour cause de blessures.

Voilà en quelques mots l'environnement qui prévaut dans les relations entre clubs, des relations délébiles bien avant le coup d'envoi de la saison. Qu'en sera-t-il quand ces équipes aborderont le play off et vraisemblablement même bien avant ?

Finale, ce soir à 22 heures

Des six équipes qui ont donné un premier accord avant de se désister, il n'en est resté que l'Espérance, le SC.Moknine et l'EBS.Béni-Khair, le club organisateur. Cela a donné un match par soirée. Vendredi, les Mokninois ont pris le meilleur sur les Capbonistes sur le score de 28 à 26. L'Espérance et EBS.Béni-Khair devaient croiser le fer hier soir et la finale sera disputée ce soir juste après une rencontre entre vétérans.

R.B.A

A bâtons rompus avec Hédi M'hirsi (président de la Fédération Tunisienne de Judo)

«Avec peu de moyens, on a réalisé les exploits les plus inimaginables»

A une dizaine de jours des championnats du monde prévus à Tokyo et après une saison faste à tous les niveaux pour le judo tunisien, nous avons jugé utile de nous entretenir avec M. Hédi M'hirsi. Toujours accueillant et chaleureux, le président de la fédération tunisienne de judo s'est montré d'une extrême gentillesse et d'une grande disponibilité pour un entretien de presque deux heures dans son bureau au siège de la FTJ.

Le Temps : Tout d'abord, quel bilan faites-vous sur la saison 2009-2010 ?

Hédi M'hirsi : (sans la moindre hésitation). Je crois que le bilan est largement positif, avec des résultats très probants et des performances de taille. Sur le plan mondial, la Tunisie par le biais de Houda Miled, a obtenu la médaille de bronze au championnat du monde organisé à Rotterdam. Il s'agit d'une première médaille mondiale chez les seniors filles.

Au championnat d'Afrique seniors au Cameroun, la Tunisie s'est distinguée de mille feux pour remporter le sacre par équipe, filles et garçons. A part Anis Chadly, tous sont des jeunes appartenant à la catégorie des juniors comme quoi, nous aspirons toujours à de lendemains meilleurs, en lançant dans le bain des néophytes pour avoir l'expérience internationale requise et se frotter à des concurrents d'une pointure plus grande. Chez les juniors, le titre africain est également revenu à la Tunisie qui s'est admirablement distinguée le mois dernier à Dakar, pour terminer première aussi bien chez les garçons que chez les filles. Nous espérons que nos cadets sauront préserver cette hégémonie lors du prochain CAN prévu au mois de novembre prochain à Casablanca (Maroc). Sur le plan international et africain, la Tunisie ne fait que confirmer son image de marque et sa bonne réputation comme étant leader d'Afrique.

Sur le plan national, les motifs de satisfaction sont également nombreux. Toutes les compétitions se sont déroulées dans les règles de l'art. Aucun accident susceptible de mettre la carrière d'un joueur en péril, n'a été enregistré. Et là, c'est l'essentiel, car, rien ne vaut la bonne santé d'un individu. Pour la vulgarisation de ce sport et partant de notre politique orientée vers la décentralisation, les finales se sont déroulées à l'intérieur du pays.

Tous ceux qui nous suivent de près ne peuvent que reconnaître ces acquis. Toutefois, il ne faut guère dormir sur ses lauriers, pour rester au diapason de l'évolution de ce sport dans le monde. Ainsi, j'appelle toujours au travail. Je suis exigeant, certes, mais le travail est la seule voie de la réussite. Je veux dire par là, le travail au quotidien, avec le sérieux requis, l'effort et la persévérance.

Comment expliquez-vous la domination tunisienne tant sur le plan arabe que celui africain ?
Les moyens mis à la disposition de nos judokas (l'élite), le sérieux du cadre technique, une programmation rationnelle, un suivi médical et mental. Un travail basé sur des critères scientifiques, tel est le secret de l'épanouissement du judo tunisien sur le plan africain. Pour répondre à votre question, on ne peut guère parler d'un championnat arabe dans la mesure où c'est l'anarchie qui domine l'Union Arabe de Judo et qui n'a rien de comparable avec le sérieux et les structures dont se distingue l'Union Africaine de Judo.

Quels sont les objectifs pour la prochaine saison ?

C'est une saison délicate puisqu'elle précèdera les Jeux Olympiques de Londres 2012. Dans cette perspective, nous avons 5 objectifs que nous sommes appelés à atteindre avec évidemment l'appui de la tutelle. Sincèrement je demeure confiant car je suis toujours optimiste. Je suis conforté d'avantage dans cet optimisme par les changements opérés au sein de la direction générale des sports, je veux dire par là l'évolution dans la gestion des affaires sportives, pour relever les défis du sport tunisien sur le plan international.

En ce qui concerne les objectifs je cite les JO de Londres, les championnats du monde à Paris en août 2011. (Qualificatifs pour les JO), les grands Prix et Grands Slams qualificatifs pour les JO, les Jeux Africains de Mozambique (Septembre 2011), les Jeux Panarabes.

Chez les juniors nous entendons conserver la couronne africaine, en Libye (juillet 2011). Le championnat du monde en octobre 2011 à Cap Town (Afrique du Sud)

Chez les cadets, nous visons le leadership maghrébin à l'occasion des championnats maghrébains qui auront lieu en Algérie au mois de novembre 2011.

Quel est l'apport des grands clubs (les clubs riches) dans l'émergence du judo tunisien ?

Malheureusement, à part le Club Sfaxien qui continue à bien encadrer la section de judo, ou alors l'Etoile du Sahel qui a repris ses activités la saison écoulée avec tout le sérieux requis et qui

finira par avoir de bons résultats, à part ces deux clubs – répertoriés parmi les grands- la contribution des autres est insignifiante pour ne pas dire inquiétante, là, je fais allusion à l'Espérance. Malgré la désignation d'un grand champion, Skander Hachicha pour présider la section, l'Espérance a beaucoup perdu de son rayonnement. Pourtant elle a les moyens d'exercer son hégémonie, comme le faisait autrefois quand 80% de son effectif appartenait à l'ossature de l'Equipe nationale, aujourd'hui elle n'en

finira par avoir de bons résultats, à part ces deux clubs – répertoriés parmi les grands- la contribution des autres est insignifiante pour ne pas dire inquiétante, là, je fais allusion à l'Espérance. Malgré la désignation d'un grand champion, Skander Hachicha pour présider la section, l'Espérance a beaucoup perdu de son rayonnement. Pourtant elle a les moyens d'exercer son hégémonie, comme le faisait autrefois quand 80% de son effectif appartenait à l'ossature de l'Equipe nationale, aujourd'hui elle n'en

finira par avoir de bons résultats, à part ces deux clubs – répertoriés parmi les grands- la contribution des autres est insignifiante pour ne pas dire inquiétante, là, je fais allusion à l'Espérance. Malgré la désignation d'un grand champion, Skander Hachicha pour présider la section, l'Espérance a beaucoup perdu de son rayonnement. Pourtant elle a les moyens d'exercer son hégémonie, comme le faisait autrefois quand 80% de son effectif appartenait à l'ossature de l'Equipe nationale, aujourd'hui elle n'en

A propos de la FTJ, pourquoi tarde-t-elle, toujours à désigner un directeur technique national après le départ de Abdelmajid Senoussi ? Est-ce que les compétences font défaut ?

«Les statuts des fédérations sont anachroniques. Il faut les amender, d'urgence»

a même pas 5%. Il faut dire aussi que jadis, l'Espérance disposait de sa propre salle, alors qu'aujourd'hui, elle doit attendre la fin des entraînements de l'EN pour prendre le relais dans la même salle à la Cité des Jeunes. C'est pénalisant aussi bien pour le club que pour les jeunes amoureux du judo.

En tant qu'ancien judoka et ex-responsable à l'Espérance, je sais cette occasion pour inviter M. Hamdi Meddeb,

D'abord, on ne peut pas remplacer, du jour au lendemain, un directeur technique national comme M. Abdelmajid Senoussi qui a passé 18 ans à la fédération où il a accompli un travail colossal. N'oubliez pas qu'il était l'entraîneur du champion du monde, Anis Lounifi.

Dès mon arrivée à la FTJ en 1993, Senoussi entraînait le CSS et j'ai pris l'initiative de l'engager à 33 ans comme entraîneur national. Un choix courageux

Hédi Mhirs digests

- Ceinture noire (7ème Dan)
- Arbitre mondial depuis 1985
- (5 Jeux Olympiques – 9 championnats du monde – 24 championnats d'Afrique)
- Arbitre continental depuis 1979
- Arbitre national depuis 1969
- Entraîneur-joueur à l'Espérance de 1969 à 1979
- Membre du comité directeur de l'Espérance, chargé des sports individuels de 1979 à 1982
- Trésorier de la FTJ de 1982 à 1985 puis 1er vice président de la FTJ chargé de la trésorerie
- Président de la FTJ de 1993 à 1997 (1e mandat)
- Président de la FTJ depuis le 4 décembre 2000.
- Trésorier général de l'Union Africaine de Judo
- Trésorier du CNOT de 2004 à 2008
- Vice-président du CNOT depuis 2009



président de l'Espérance à accorder l'intérêt requis à la section de judo et surtout à lui doter d'une salle propre à elle, comme autrefois. Je reste cependant convaincu que cet appel aura du répondant car j'ai confiance en M. Hamdi meddeb. Ah, vous me faites revenir à une vingtaine d'années ou même plus, en arrière quand l'Espérance exerçait une domination sans partage avec un effectif de très haute qualité avec les frères Zaïer, les frères Mahjoub,

car depuis, les résultats ne cessent de nous donner raison et puis les performances réalisées sous l'ère Senoussi sont encore inégalées jusque-là. C'est pourquoi il est difficile de lui trouver un successeur, ayant la même étoffe.

Le budget alloué par la tutelle à la FTJ est-il suffisant pour mener les préparatifs en vue d'obtenir une médaille olympique ou un titre mondial ?

«L'hégémonie du judo tunisien sur le plan africain et son rayonnement mondial sont le fruit d'un travail scientifiquement planifié»

Mohamed Hosni (actuel directeur général des sports), Matoussi, Ben Gama, Khiari, sans oublier la gente féminine avec Samira Oueslati, Hajer Tebissi, Ahlem Azzabi (championne du monde juniors) et la liste est longue. Quand je me rappelle cette période d'or de l'EST et je la compare avec sa situation aujourd'hui j'éprouve un pincement au cœur.

Quant au Club Africain, ses activités en judo sont gelées depuis...1979.No comment !

L'engouement et la passion des petits clubs sont ils suffisants pour assurer des lendemains meilleurs à cette discipline ?

Non. La volonté des responsables de ces clubs et leurs sacrifices ne suffisent pas pour rester fidèles au haut niveau, car il leur manque beaucoup de moyens (finances – hébergement – transport, restauration, équipements, salaire des entraîneurs, etc...). Ceci ne m'empêche pas de saluer chaleureusement ces hommes qui travaillent par amour et passion pour le judo et dans l'intérêt, bien sûr, du sport national.

Il faut, encourager davantage ces clubs, surtout que la pratique du judo est gratuite, en comparaison avec les autres sports de combat comme le Karaté, le Taekwondo, le King-Boxing, etc)

La FTJ est telle une locomotive sans compartiments, car les clubs trouvent du mal à suivre la fédération. Non ?

La Fédération de Judo a un avantage appréciable par rapport aux autres fédérations car la majorité écrasante de ses membres fédéraux sont des judokas. C'est dire que notre politique est claire : transparence, concentration et entente.

Et puis la FTJ a eu le privilège d'avoir un directeur technique de grande envergure, en l'occurrence M. Abdelma-

Non. Le budget ne suffit même pas pour les championnats d'Afrique et s'avère peu significatif par rapport au budget alloué, à titre d'exemple, à la fédération algérienne de judo qui est 10 fois plus que le nôtre. Malgré cela, nous sommes les meilleurs en Afrique et supérieurs à tous les pays du continent comme le prouvent aisément nos résultats. C'est l'amour de la patrie et le dévouement pour les couleurs nationales qui transcendent nos athlètes afin de donner le meilleur d'eux-mêmes dans les différentes compétitions auxquelles ils participent.

Espérons qu'avec la nouvelle direction générale des sports, notre budget sera revu à la hausse. Je lui fais confiance car elle est d'ores et déjà consciente des difficultés rencontrées par les fédérations des sports individuels. Pourtant, ce sont ces sports là qui procurent souvent à la Tunisie toutes les joies et tout le bonheur.

La décentralisation des manifestations de judo a-t-elle apporté ses fruits ?

Il s'agit là d'un choix prôné par la Fédération. Cette politique a fait l'unanimité dans la mesure où elle a sérieusement allégé les dépenses pour les clubs. Et puis, c'est le meilleur moyen pour la vulgarisation de cette discipline sportive, dans tous les coins du pays. Malheureusement, le problème réside parfois dans le chevauchement de la programmation des autres activités sportives dans une même salle (Sousse, Kairouan).

La Tunisie s'apprête à participer au Mondial de Tokyo. Quelles sont ses chances ?

Nous allons participer avec trois filles et un garçon (Houda Miled, Nihel Cheikhrouhou, Amani Khalfaoui et Anis Chadly). Chez les filles, malgré une préparation moyenne, nous espérons

réaliser quand même de bons résultats. Ne sont-elles pas les champions d'Afrique.

Pour Anis Chadly, il s'est contenté d'une préparation en Tunisie et dans des conditions difficiles. Il est capable du meilleur comme du pire, mais ils vont partir à Tokyo avec l'intention de suer à fond et de donner le meilleur d'eux-mêmes.

La FTJ est l'une des rares fédérations qui ont réussi dans leurs œuvres,

comme le prouve ce record de titres dans son palmarès, même des titres mondiaux. Quel est le secret ?

Franchement il n'y a aucun secret mais quand on travaille dans une excellente ambiance où l'entente est parfaite entre toutes les parties composantes, il va de soi que nous tirons tous dans la même direction. Et puis le Bureau Fédéral est composé dans sa majorité des ex-judokas de haut niveau. En France, par exemple, tous les membres (12) du Bureau Fédéral sont des ceintures noires. Et puis pour arriver à ce stade relevé, nous autres responsables faisant partie de la Fédération avons eu la chance de côtoyer, dès notre ascension, pas moins de 14 entraîneurs nationaux japonais. L'école japonaise nous a inculqué les valeurs nobles du judo auxquelles nous restons éternellement fidèles : Discipline – respect- culture-sincérité- persévérance dans l'effort, fair-play. Des principes fondamentaux constituant l'essence et la noblesse de ce sport.

Les Fédérations ou plutôt quelques fédérations dont la FTJ ont proposé à la tutelle l'amendement des statuts. Sur quelle base a été construite votre proposition ?

C'est une question assez intéressante qui reste en relation avec notre avenir. Lors de la présentation des statuts, on a suggéré la révision de quelques articles qui sont devenus anachroniques. Seulement la tutelle a préféré garder ces mêmes textes, à titre d'expérience.

Or, partant de ma large expérience dans ce domaine, j'ai constaté la faille de ces textes. Exemple, un membre fédéral sachant au préalable qu'il va partir au terme de son mandat, devient un fardeau pour la Fédération, car démotivé, il n'est d'aucune utilité, sauf de bénéficier de quelques privilèges éphémères. Ce genre de responsables ne sert à rien et fait du tort au sport national. Pour combler ces lacunes, le choix des Fédéraux doit être fait par la base. Et il n'y a pas d'autres choix. Le parachutage

est paralysant pour le progrès et l'émergence de sport tunisien.

Les statuts de la Fédération doivent être conformes à ceux de l'Union Africaine de Judo. C'est l'instance africaine qui fait la transition entre la Fédération et la Fédération internationale. Nous sommes alliés à l'Union Africaine et non à la Fédération Internationale. Et puis, il ne faut pas oublier que le judo est un sport spécifique, c'est-à-dire qu'il doit être géré par des judokas et non pas des intrus. Ceux-ci n'ont pas de place en judo. C'est comme ça que ça se passe dans les pays développés en la matière comme le Japon et la France et même en Algérie bien que nous lui soyons supérieurs.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes générations ?

Pratiquez le sport, le sport est facteur d'équilibre social. Pratiquez le judo car il a toujours été, un sport d'élevation morale, d'échange de culture et de civilisations. C'est aussi un sport pratiqué depuis son lancement en Tunisie par de futurs cadres et des personnes instruites. Il n'est pas indifférent que des ex-judokas soient aux commandes de grandes structures intellectuelles et artistiques en Tunisie et de par le monde. Votre rédacteur en chef est d'ailleurs aussi l'un des nôtres.

Un dernier mot ?

Ce sont des souhaits et des remerciements.

Je souhaite que les sports individuels bénéficient d'un égard identique à celui des sports collectifs

Je voudrais, par ailleurs, remercier le Ministre de la Jeunesse et des Sports pour son soutien moral et financier pour le Grand Prix de Tunis. Je tiens à remercier également, le président du CNOT.

Entretien conduit par
Raouf CHAOUACHI



06h02 Coran
06h25 Programme du jour
06h40 Mounajat
07h30 Hadith
08h00 Série « Nisââ Aser El Noubâ »
09h00 Déco
09h30 Enfants
10h00 Le sourire de Tunis 7
10h15 Documentaire
11h10 Feuilleton « Kalbi Dalili »
12h00 Infos
12h05 Enfantine
13h00 Sur le net
13h30 Trait d'Union
15h00 Journal
15h15 Le sourire de Tunis 7
15h30 Série « Jaouz Mama »

16h30 Au menu
17h00 Journal
17h15 Feuilleton « Balkis »
18h15 Wa yahlou Essaher
18h30 « Lahen Esafa »
18h45 Religieuse- Coran
19h14 Appel à la prière et rupture du jeûne
19h18 Ibtihale
19h20 Kidachna Logique
19h40 Hadith Cheikh Mohamed Machfar
20h00 Série « Dar El Khalaâ »
20h30 Journal
21h10 Série « Ichhar fi Nahar »
21h30 Feuilleton « Casting »
22h30 Variété
00h00 Journal
00h20 Nisââ Aser Enouboua
01h00 Infos en français
01h10 Feuilleton « Kalbi Dalili »
02h00 Journal
02h30 Série



12h00 Enfants
13h00 Infos en arabe
13h10 Hirafiyoun (Artisans)
13h35 Documentaire
14h10 Feuilleton « Lawrence d'Arabie »
15h00 Feuilleton tunisien « Min Ayam Maliha »
15h45 Sport
18h15 Service « Akhbar Bilad »
18h40 Religieuse
18h50 Lahadhat Maa El Habib Mohamed
19h00 Coran
19h05 Appel à la prière + Rupture du jeûne
19h20 Ibtihale
19h25 Série « Rajoul wa sit sitt »
20h00 Feuilleton « Bilchamaa El Ahmar »
21h00 Journal
21h25 Série « Idhak Maâna »
21h40 Feuilleton « Beït El îla »
22h00 Feuilleton tunisien
00h30 Infos en français
23h20 Feuilleton « Lawrence d'Arabie »



06h30 Coran
07h00 Documentaire « Akher Mahmiet Attabiaa »
07h30 Feuilleton « Alem Khafia »
08h30 Feuilleton tunisien « N'jour Ellil »
09h30 Série 3D « 2050 »
09h45 Sitcom « Kolna Twansa »
10h00 Emission matinale « Yalli Maâna »
12h00 Emission culturelle « Mahrajen Lemdina »
12h30 Feuilleton égyptien « Ightiel Chames »
13h30 Dessins animés
14h00 El Khima
16h00 Documentaire « Maalem Dinya »
16h30 Emission culinaire « Chahia Tayba »
17h00 Emission religieuse « Rijelon Sadakou »
17h30 Feuilleton historique « Assayed El Massih »
18h30 Emission religieuse « Ramdaniyet »
19h00 Coran + Appel à la prière + Ibtihale
19h30 Série 3D -2050
20h00 Sitcom « Kolna Twansa »
20h30 Feuilleton tunisien « N'jour Ellil »
21h30 Doun Istethen
22h15 Bila Moujamilâ
00h15 Caméra cachée
00h45 Feuilleton tunisien « N'jour Ellil »
01h45 Fi Ramadan Yama Ken
02h15 Feuilleton égyptien « Ightiel Chames »
03h00 Emission culinaire
03h30 Feuilleton historique « Assayed El Massih »



08H45 - CARTOON
09H57 - Talk-show : « NESS-NESSMA »
11H25- Culinaire : « CUIZINITNA HAKKA »
12H10 - Sitcom : « Gilmore Girls »
13H10 - Feuilleton : « FARES BENI MAROUEEN »
14H12 - Série : « MALLA ZHAR »
14H27 - CAMERA - CHORBA
14H44- Spécial : « NESSMET EL HAMMAMET »
15H21 - Sitcom : « NSSIBTI LAAZIZA »
16H10 - Bêtisier NSIBTI LAAZIZA
16H15 - Culinaire : « CUIZINITNA HAKKA »
17H00 - Feuilleton syrien : « BAB EL HARA »
18H00 - Feuilleton : « YOUSSEF ESSEDDIK »
19H00 - CORAN + Appel à la prière + IBTIHALAT
19H35 - Sitcom : « NSSIBTI LAAZIZA »
20H29 - Bêtisier NSIBTI LAAZIZA
20H35 - Série : « MALLA ZHAR »
20H50 - Talk-show : « NESS-NESSMA »
22H18 - Feuilleton syrien : « BAB EL HARA »
23H03 - Feuilleton : « YOUSSEF ESSEDDIK »
00H03 - Feuilleton syrien : « BAB EL HARA »
01H03 - Sitcom : « ZORROH »
01H20- Sitcom : « NSSIBTI LAAZIZA »
02H14 - Bêtisier NSIBTI LAAZIZA
02H20 - Talk-show : « NESS-NESSMA »
03H48- Spécial : « NESSMET EL HAMMAMET »

Quel temps fait-il ?

Tunisie



Vitesse du vent : **21 km/h NO**
Humidité: **44 %**



Vitesse du vent : **15 km/h ENE**
Humidité: **39 %**



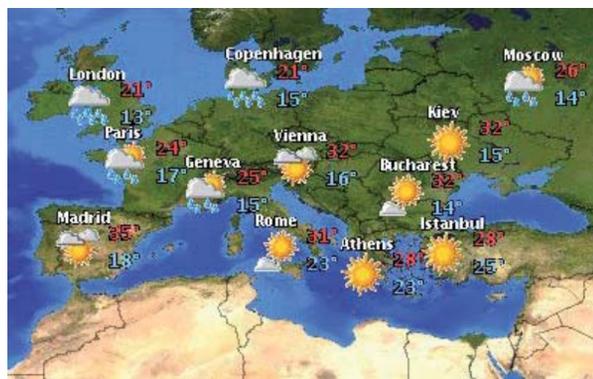
Vitesse du vent : **15 km/h SE**
Humidité: **36 %**

- Temps partiellement nuageux sur l'ensemble du pays.
- Vent de secteur Nord assez fort près des côtes et faible à modéré à l'intérieur du pays.
- Mer agitée.
- Températures maximales évoluant entre 32 et 36°C sur le nord et les régions côtières, entre 36 et 40°C ailleurs.

Maghreb



Europe



LES ENVIES DE LA MAISON

PROMOTIONS

599^{DT}

CABINE DE DOUCHE HYDROMASSAGE Y505
Complète 90 x 90 cm
Receveur acrylique
6 jets chromés orientables
Avec douchette + flexible
Et rampe avec large pommeau
Portes coulissantes en verre
Trempe satiné de 5 mm
Fonds en verre trempé 5 mm
Couleur bleu, existe en fond rose et en fond Vert

PROMOTIONS

49^{DT} / 900

CHAISE ALUMINIUM
Dim: 57 x 56 x 70 cm

PROMOTIONS

59^{DT} / 900

TABLE ALUMINIUM RONDE BLEU
Ø 60 cm, H: 70 cm

PROMOTIONS

899^{DT}

ENSEMBLE SALON DE JARDIN EN TECK 7PIECES
1 table ovale dim: 120 x 170 x 120 cm
H: 75 cm et 6 chaises

PROMOTIONS

959^{DT}

SALON EXTERIEUR ROTIN RESINE TRESSE NOIR 4PCS
Comprenant 1 + Table basse plateau verre
+ 2 fauteuils + 1 banquette
+ 2 places, livré avec coussins

BRICORAMA

Brico Déco Jardin Bâti

valable jusqu'au 22 Août 2010

Bricorama, km 16 Autoroute de Bizerte 2032 Cebalet Ben Ammar Ariana
Ouvert 7/7jours de 9h00 à 23h00 - Tél. : +216 70 527 850

www.topnet.tn

ADSL GRATUIT jusqu'à 2011

- Pack annuel Relax Wifi **1Méga** **119 DT*** + Dect offert
- Pack annuel Relax Wifi **2Méga** **169 DT*** + Dect offert
- Pack annuel Relax Wifi **4Méga** **219 DT*** + Dect offert
- Pack annuel Relax Wifi **8Méga** **269 DT*** + Dect offert

Photo non contractuelle

*Hors frais Tunisie Telecom




Carrefour market

La qualité pour tous.



Carrefour

100680

www.orange.tn



pendant Ramadan
vos programmes préférés vous suivent partout

découvrez gratuitement la TV en haute définition sur votre mobile 3G

un bouquet de chaînes en direct : Hannibal TV, MBC...

des extraits de vos séries préférées en avant première : 2050, عيازة أتجوز, باب الحارة...

sur votre portail mobile : m.orange.tn



100739